LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 68,903

DIX-SEPTIEME ANNEE—No 210 MONTREAL, MERCREDI 10 JUILLET 1901 HUIT PAGES—UN CENTIN

LA MEDAILLE DES BRAVES

Les héros qui se sont distingués en sauvant de la mort ceux qui allaient périr.

"La Presse" commence aujourd'hui la publication des portraits de ceux qui poussent le courage et le dévouement jusqu'à l'héroïsme, en risquant leur propre vie pour sauver celles de leurs semblables.

Le courage et la bravoure sont admirables lorsqu'ils sont en action sur le champ de bataille ; mais combien de héros obscurs qui, jusqu'à présent, n'ont eu d'autre récompense que la satisfaction intime du devoir accompli et qui devraient être cités publiquement pour les admirables actions consommées devant leur conscience et devant Dieu.

Nos pouvoirs publics semblent décidés à agir dans ce sens, et c'est avec bonheur que "La Presse" se joint à eux pour exulter les nobles et courageuses actions de ces héros jusqu'ici trop négligés.

M. URGEL ROUSSIN

Un brave dont les actes d'héroïsme ne comptent plus

M. Urgel Roussin

M. Urgel Roussin, gardien et chaloupier du Montreal Swimming Club, de l'île Ste Hélène, occupe l'une des premières places dans les rangs de ces modestes héros qui montrent pour le moins autant de courage dans le cours ordinaire de la vie que le soldat forcé de marcher sur le champ de bataille pour la défense de son pays.

Roussin est le sauveteur de plus de cent personnes, hommes, femmes et enfants. Il a accompli chacune de ses prouesses absolument comme s'il se fût agi d'une chose ordinaire ; il ne connaît pas la vantardise, étant aussi modeste que brave.

C'est dans les rapides du St Laurent que Roussin a arraché à la mort ces cent personnes dont il ignore du reste les noms.

Les noms des victimes ne sont pour lui qu'un détail ; quand il risque sa vie pour sauver celle d'un autre, il remplit son devoir, c'est là le raisonnement de Roussin.

Agé de quarante-quatre ans, de petite taille, mais solidement bâti, Roussin est aussi bien chez lui sur l'eau que sur terre. Son oeil perçant se promène sans cesse sur le fleuve ; le moindre fait insolite ne lui échappe ; il faut alors le voir s'élancer vers l'endroit où se trouve le danger.

Cependant, tous les services rendus par ce héros à l'humanité n'ont pas encore été reconnus d'une manière officielle, parce qu'il n'a jamais cherché à les faire valoir. Cependant, Roussin possède un trésor qui lui est beaucoup plus précieux : il y a douze ans, les membres du Montreal Swimming Club se réunissaient dans la salle de leur club, pour présenter à Roussin une grande médaille d'or et une pièce d'or de $50.

Dans l'adresse qui lui fut lue en cette circonstance, les membres du club félicitaient chaleureusement Roussin de ses actes d'héroïsme.

"L'argent n'est rien pour moi, dit-il, mais cette médaille est, à mes yeux, ce qu'il y a de plus précieux."

Ce brave est tout désigné d'avance à la décoration qu'il mérite.

UN AUTRE HEROS

M. Georges St Pierre, employé de M. Jos. Vincent, est l'un des héros qui sont recommandés à la "Royal Humane Society."

Il y a longtemps que M. St Pierre mérite la récompense qu'on va probablement lui accorder, enfin.

Les sauvetages qu'il a opérés ne se comptent plus.

Il y a deux ans, en compagnie de MM. Jos. Vincent et Geo. Magnan, avocat, il sauvait la vie au sergent Fred. Dubois et à M. Kearley, employé du gouvernement.

C'était au mois de mars, au milieu d'une effroyable tempête de neige. Dubois et Kearley avaient voulu, par affaires, se rendre à l'île Ste Hélène, et ce fut durant ce court trajet qu'ils virent la mort de près, ne devant leur salut qu'au courage de St Pierre et de ses compagnons.

Il y a trois ans, notre héros arracha encore à une mort certaine deux employés de la corporation de Montréal, qui s'étaient trouvés pris sur la traverse de Laprairie, au moment où celle-ci était emportée par les eaux.

En 1901, le 28 juin dernier, à 8 heures du soir, c'était le tour de trois employés de la maison Hamilton. Ces trois individus cachèrent leur identité, et le chef de police, M. Legault, voulut faire une enquête sur ce sauvetage ; il fut impossible tout d'abord de les retrouver. C'est alors que le chef a fait faire des recherches par des constables, et hier, on réussissait à découvrir les noms et la résidence de ces personnages si peu reconnaissants.

L'un d'eux est le fils de cette femme qui a attenté à ses jours, la semaine dernière, à l'Ile Ste Hélène, et qui a été sauvée par M. Roussin.

M. Georges St Pierre, en 1895, se jeta tout habillé dans le fleuve St Laurent, auprès du vapeur "Québec," pour arracher des flots un charretier du nom de Charland, qui allait se noyer. Charland était tombé à l'eau en se bousculant avec ses compagnons.

Cette même année-là, une fillette, qui pêchait du fretin, à l'eau basse, au pied de la Place Jacques-Cartier, tomba elle aussi dans le fleuve, et elle allait périr,

M. G. St Pierre

quand Georges St Pierre survint et lui sauva la vie.

En 1890, en compagnie de Charles Arcand, l'héroïque sauveteur se lançait sur le fleuve pour arracher à une mort certaine 9 hommes de cages, qui étaient tombés à l'eau, en haut du pont. Leurs radeaux s'étaient défaits dans les rapides, et ils n'avaient que leurs rames pour se soutenir sur les flots.

En 1894, deux jeunes Anglais, Flanigan et Smith, durent également leur salut à St Pierre, qui opéra leur sauvetage, avec l'aide d'un nommé Bousquet.

Flanigan et Smith étaient montés dans une embarcation, qui chavira dans le courant, en plein milieu du fleuve. Ceci se passait le dimanche après-midi, vers 2 heures.

Nous pourrions citer un grand nombre d'autres sauvetages héroïques accomplis par M. Georges St Pierre.

Ceux que nous venons de mentionner suffisent amplement pour prouver qu'il mérite la récompense qu'on se propose de lui décerner.

M. Geo. Lamarre, dont on a rapporté hier la courageuse action, en sauvant de l'onde le jeune Labonté.

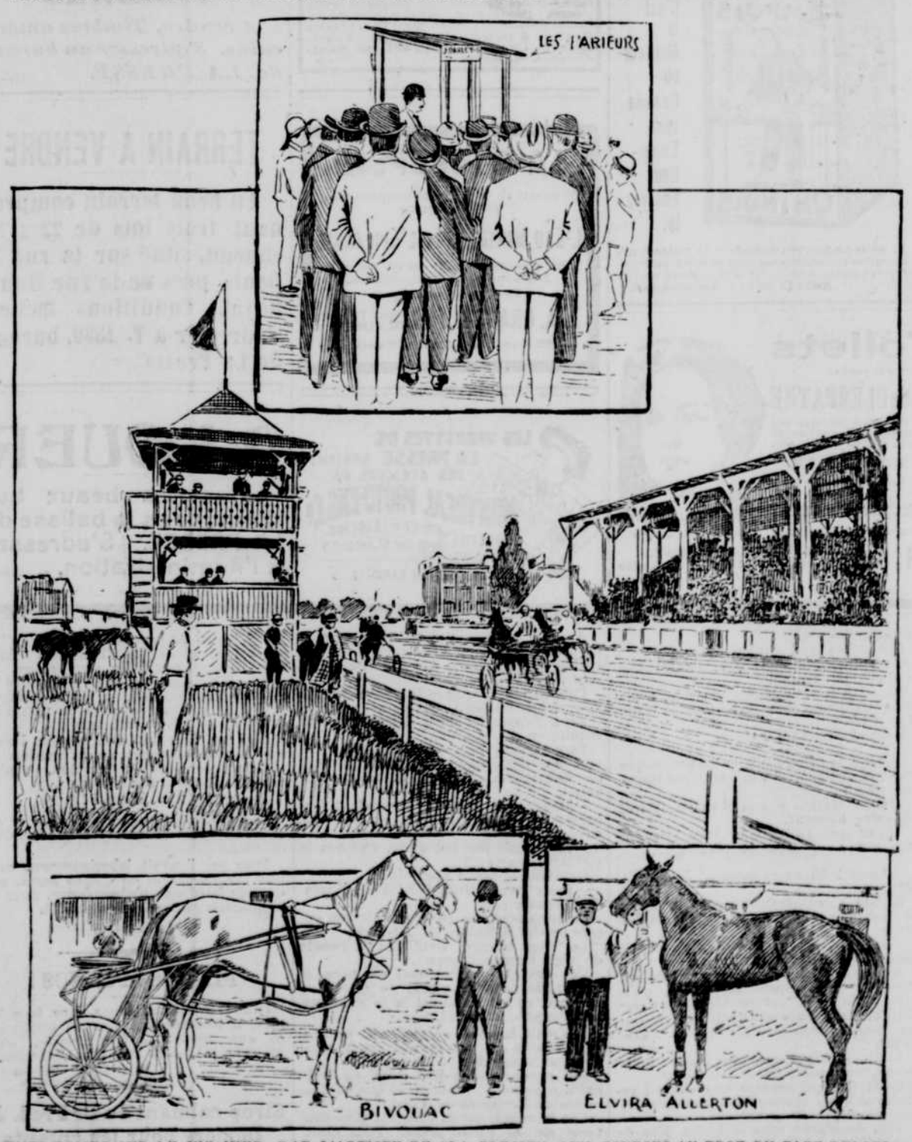

SCÈNES PRISES SUR LE VIF HIER, PAR L'ARTISTE DE "LA PRESSE", AUX COURSES AU TROT DU PARC DELORIMIER, DONT NOS LECTEURS TROUVERONT LE RAPPORT EN TROISIEME PAGE.

COUR DU RECORDER

Joseph Dalton, de la ruelle Bronsion, pour avoir cherché à engendrer chicane aux passants alors que la vapeur alcoolique lui chauffait trop la soupape, a été condamné ce matin, à $3 d'amende ou 15 jours de prison.

Joseph Smith a été arrêté hier soir, au coin des rues St George et des Jurés pour avoir flâné à cet endroit et obstrué le trottoir ; ce matin, il a reçu comme sentence : $3 d'amende ou 15 jours.

Joseph Nadon, de St Laurent, a été arrêté hier, pour avoir conduit des bestiaux par les rues défendues par le règlement. Il a été traduit devant le Recorder, ce matin il a eu beau plaider ignorance complète du règlement municipal, il a été condatané tout de même à $1 d'amende et les frais ou 8 jours de prison.

Marie Rivard, épouse de Léandre St Hilaire, convaincue d'avoir tenu une maison de désordre sur la rue St Claude, ne recevra sa sentence que demain matin, vu son mauvais état de santé.

DEUX HEURES EN RETARD

Le train rapide du Sault Ste Marie et celui de Halifax, du C. P. R., étaient deux heures en retard ce matin.

UNE FUMISTERIE

Arthur Landry se fait passer pour le secrétaire privé de sir Wilfrid Laurier et se fait traiter en grand seigneur

Avant-hier, un individu de mine parfaite débarquait à la gare de Niagara Falls et se rendait immédiatement à un bureau de détectives où il se plaignit de s'être fait voler, dans les chars, une somme de $125, par une personne dont il donna une description détaillée. Il parlait mauvais anglais et disait se nommer Macdonald, et venir de New-York où il était employé par McDonald Brothers, entrepreneurs de cette ville.

Il se rendit ensuite à l'hôtel International où il s'enregistra comme était M. Boudreau, secrétaire privé de sir Wilfrid Laurier. Il raconta que le premier ministre du Canada était à New-York et qu'il devait venir à Niagara avec un groupe d'amis. Il avait pour mission de retenir des appartements pour sir Wilfrid et sa suite. Le gérant de l'hôtel, plein de civilités pour le pseudo-secrétaire privé lui réserva les plus belles chambres et lui accorda pour lui-même une chambre somptueuse donnant vue sur les chutes.

Quelques instants plus tard il s'éloigna de l'hôtel pour envoyer une dépêche à sir Wilfrid lui annonçant que tout était arrangé et revenait avec une dépêche lui disant que le premier ministre serait accompagné de sir David Mills, l'hon. J. I. Tarte, sir Louis Davies et sir William Hingston.

Il était aussi porteur d'une autre dépêche de sir Wilfrid conçue dans ces termes :

New-York, 7 juillet.

A M. A. Boudreau,
Hôtel International,
Niagara Falls.

Faites arrêter l'homme qui a dérobé votre argent. Si vous êtes de court, tirez sur le trésorier provincial de Québec.

Signé : W. LAURIER.

Malheureusement il n'eut pas le temps de faire circuler de traites. Le propriétaire de l'hôtel International trouva bizarre les allées et venues de son hôte et communiqua ses soupçons aux détectives qui l'arrêtèrent immédiatement pour avoir donné deux noms différents.

Il leva alors le masque et déclara que ce n'était qu'une mystification dont il espérait retirer quelques dollars.

Son nom véritable est Arthur Landry et il est bien connu à Montréal comme garçon d'hôtel.

MORT ACCIDENTELLE

Enquête du coroner McMahon, ce matin, à l'hôpital Général, sur la mort de Richard Evans

Le coroner MacMahon a tenu à 10 heures, ce matin, à l'Hôpital Général, une enquête sur la mort de Richard Evans, employé de la Compagnie de Gaz de Montréal, qui a été blessé mortellement hier avant-midi, en tombant avec l'ascenseur sur lequel il se trouvait, et qui est mort à l'Hôpital Général une couple d'heures après l'accident, des suites de ses blessures.

Quatre ou cinq témoins ont été entendus. La preuve a établi que l'un des câbles s'est rompu, ce qui a été cause que l'ascenseur est descendu avec une vitesse effrayante et le malheureux Evans qui se trouvait en ce moment sur l'ascenseur a eu le crâne fracturé.

Le jury du coroner, après avoir entendu la preuve, a rendu un verdict de "mort accidentelle."

IDENTIFIE

Le noyé se nommait Raoul Dufresne, du village St Jean-Baptiste

Le noyé trouvé avant-hier, dans le canal de Lachine, près du pont Wellington, a été identifié, ce matin, à la morgue par les deux frères du défunt qui demeurait au village St Jean-Baptiste.

Le malheureux jeune homme qui paraissait âgé de 23 à 24 ans, se nommait Raoul Dufresne et était parti de chez lui depuis une quinzaine de jours.

Depuis on n'en avait plus entendu parler.

Le coroner MacMahon a décidé de tenir une enquête sur le corps du défunt demain avant-midi, à 10 heures, à la morgue.

VICTIME DU DEVOIR

Un chef de la brigade de New-York, s'inflige des blessures mortelles, au cours d'un incendie

New-York, 10 — Au cours d'un incendie qui a détruit, ce matin, une maison à cinq étages, le chef Thomas R. Langford est tombé avec une échelle et s'est infligé des blessures qui causeront probablement sa mort.

Les pertes causées par le feu s'élèvent à $40,000.

LE 14 JUILLET

Comme on le sait, il y aura des courses et des jeux, à la fête française, le 14 juillet, au Parc Riverside.

Le 1er prix pour les courses à la nage a été offert par Son Honneur le maire Préfontaine ; c'est une médaille en or. Le deuxième prix est une médaille en argent, offerte par les dames françaises ; le troisième prix, objets divers.

La joute en chaloupe, à la lance, debout, sera récompensée comme suit : 1er prix, une médaille en or, offerte par monsieur le consul de France ; 2ème prix, des objets divers, offerts par les membres de l'Union Nationale Française.

COUR DE POLICE

Les jeunes Paré et Felton, arrêtés pour tentative de vol au No 148 de la rue St Denis, ont été renvoyés chez leurs parents ce matin, après avoir passé une semaine à la Réforme.

Son Honneur le juge Choquet a suspendu leur sentence.

POUR AVOIR CARESSE TROP FORT SA BELLE-SŒUR

Le député grand-connétable Lambert s'est rendu cet avant-midi à l'Ile St Jean de Boucherville, pour y opérer l'arrestation d'un nommé Frédéric Charron, accusé d'agression sur la personne de sa belle-soeur.

Charron est allé trouver cette dernière chez elle, où il l'a passablement rudoyée. Il a dû comparaître à 2 heures en cour de police.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Kansas City, 10 — On rapporte que le train venant de Chicago, sur la ligne du Chicago and Aton Railroad, a frappé un train de fret, à Marshall, Missouri. Plusieurs voyageurs auraient été tués ou blessés.

ASSEMBLEE MOUVEMENTEE

Le président Forget gagne son point, mais on lui oppose une vigoureuse résistance

A midi, aujourd'hui, les actionnaires de la Montreal Street Railway Company se sont assemblés dans l'édifice des tramways pour ratifier l'achat de la compagnie Park and Island Railway et considérer les moyens de prélever les fonds pour le paiement.

L'honorable sénateur Forget présidait, ayant à sa droite le vice-président, James Ross et à sa gauche, le lieutenant-colonel Henshaw et le gérant-général Wanklyn. Etaient présents une centaine d'actionnaires valant à peu près $150,000,000. Dès le début de l'assemblée, il était évident qu'il y aurait opposition aux projets des directeurs.

La lutte en effet commença aussitôt que le président a proposé la motion principale : 1o que l'achat de la Park and Island Railway Company soit approuvé et 2e que liberté soit donnée aux directeurs pour le prélèvement des fonds, environ $1,500,000 de recourir soit à une émission de nouveau stock au pair, soit à une émission d'obligations.

L'opposition, dirigée par John Crawford et M. Théodore Boas était disposée à adopter la première clause approuvant l'achat, mais elle ne voulait pas donner aux directeurs le pouvoir discrétionnaire pour pourvoir à la somme de $1,500,000 nécessaire. Le président Forget prétendit que l'amendement à cet effet, présenté par M. Boas, était un quasi vote de non-confiance contre le bureau ; le colonel Henshaw prononça un discours des plus chaleureux au cours duquel il approuva tout ce que les directeurs avaient décidé.

Finalement l'amendement fut mis aux voix et perdu par 30 contre 26. La motion principale fut alors votée à l'unanimité.

MM. William McKenzie et Lyman avaient été nommés scrutateurs ; mais comme tout semblait réglé d'avance, leur service ne fut pas requis.

Avant l'ajournement, le président expliqua que l'émission du nouveau stock nécessitera les trois-quarts des votes des actionnaires, tandis qu'un vote de la moitié des actionnaires suffit pour l'émission de nouvelles obligations. Les actionnaires présents signèrent alors un document donnant plein pouvoir aux directeurs.

Cette assemblée a été la plus mouvementée que la compagnie ait encore eue.

LE CONSTABLE MADILL

Il a failli devenir la proie de l'onde

Le constable Madill a failli être la proie de l'onde ces jours derniers, au cours d'une excursion de pêche, aux rapides de Grand'Mère. Les deux individus qui lui servaient de guides ayant ingurgité plus de "tisane de feu", qu'il n'en fallait, échappèrent leurs rames au beau milieu de la rivière et se prirent de querelle.

N'eut été la présence d'esprit des quelques personnes qui se trouvaient sur la grève, le constable Madill auraient été infailliblement entraînés dans les rapides.

ORDRES GENERAUX DE LA MILICE

Ottawa, 10 — Les ordres généraux de la milice publiés hier annoncent de nouvelles nominations et des promotions dans les cadres de la milice.

Les lieutenants-colonels J. M. Gibson, A.B.C., 13e régiment, et J. Tilton, réserve des officiers, sont nommés colonels.

Le "Duc de Connaught, Hussards Royaux Canadiens" : Le capitaine E. Morrow a résigné le premier juin, il conserve son grade. Le lieut. F. S. W. Sutley le remplace. Le lieut. J. H. C. O'Gilvy fait partie de l'armée dans l'Afrique du Sud, 1er juin.

Le lieut. J. N. S. Leslie, est nommé capitaine, 9 juin.

2e, "Montreal". Le capitaine et adjudant E. A. Coles a résigné comme adjudant, 1er juin 1901.

1er Régiment "Prince de Galles". Le lieutenant J. Cooper est nommé capitaine en remplacement de J. G. Muir.

Ont été nommés lieutenants : H. Horsfall, B. G. Winan, L. J. N. Howard, A. E. Dobbin, W. B. Clarke et E. W. Bonham. W. T. Stewart est nommé sous-lieutenant.

4e Régiment "Chasseurs Canadiens". J. Rivard est nommé paie-maître avec le grade de capitaine.

Les lieutenants H. Baril, du 80e Régiment et J. Cossette, du 86e régiment sont nommés capitaines.

Le lieutenant C. B. Norbert, du 80e, est nommé adjudant. J. A. Côté est nommé lieutenant ; H. Lizee, O. Trudel, D. Baril, A. Frenette, D. Trudel sont nommés sous-lieutenants provisoires.

53e Sherbrooke. Le capitaine est transféré à la réserve des officiers.

Les lieutenants J. J. Ponhalo et F. H. Bradley sont nommés capitaines.

54e Richmond. Le capt. J. V. Brooks, est nommé major.

55e "Infanterie légère de Mégantic". Le nom de sous-lieut.-provisoire, J. B. Thompson est rayé de la liste des officiers, parce qu'il ne s'est pas fait qualifier.

Le capitaine J. W. Moore est nommé sous-lieutenant provisoire.

83e Joliette. Le sous-lieutenant provisoire L. E. Léveillé, s'est retiré. Le nom du lieutenant Dubeau qui a laissé les limites, est retranché de la liste des officiers.

R. Larivière est nommé sous-lieut. provisoire.

84e. St Hyacinthe. Le lieutenant J. E. Robitaille est nommé capitaine.

85e Régiment. Le nom du lieutenant Roussil, qui a laissé les limites, est retranché de la liste des officiers.

Les lieutenants J. C. C. Content et H. Bisaillon sont nommés capitaines.

Les sous-lieutenants J. H. Rainville, J. A. Ouimet et J. W. Vaillancourt et E. Bourassa sont nommés lieutenants.

J. E. Bureau, L. F. Larose, N. A. Millette sont nommés sous-lieutenants.

J. Versaille et J. P. Leduc sont nommés sous-lieutenants provisoires.

87e Québec. Le nom du sous-lieutenant J. H. H. Tamilly qui a laissé les limites, est retranché de la liste des officiers.

J. Chartier, P. A. Picard et Yves Montreuil sont nommés sous-lieutenants provisoires.

Le lieutenant J. E. Tremblay a donné sa démission.

B. Feeney est nommé lieutenant provisoire.

Le sergent B. Bouthiller est nommé sous-lieutenant.

LES ELECTIONS A DORVAL

M. Meloche réélu maire

Les élections municipales se sont terminées, hier soir, dans le joli petit village de Dorval.

La lutte entre les conseillers a été très chaude et même, à un moment donné, on a cru que le président de l'élection, M. Alphonse Décary, avocat, serait dans l'obligation de donner son vote décisif.

M. J. B. Meloche, bourgeois, de Dorval, a été réélu maire par acclamation.

Les conseillers élus sont MM. Chs. C. Décary, et E. Kirk Green.

LE RUSSE WOLF BERMANIR

Les représentants du gouvernement américain en cette ville sont très désireux de voir déporter le russe Wolf Bermanir, dans un aussi bref délai que possible, parce qu'ils craignent la manie qu'il a de vouloir à tout prix faire une visite au président McKinley. Un officier américain n'est même point de ce que les autorités canadiennes paraissent décidées de le laisser séjourner à Montréal. Dans ce cas, Bermanir pourrait tromper la surveillance, franchir les frontières et accomplir les mauvais desseins qu'on lui prête.

SAULT AU RECOLLET

Dimanche, était la fête patronale de cette paroisse. Une grand'messe solennelle a été célébrée avec beaucoup d'éclat, et les murs de notre vieille église toujours si belle avec sa fraîche toilette, et ses superbes décorations, ont de nouveau résonné sous les accents de notre choeur de chant qui a très bien rendu la messe de Gounod. Le Rév. M. Charles Beaubien, curé, officiait, assisté de MM. les abbés Desnoyers et Prieur, comme diacre et sous-diacre. L'assistance était nombreuse. Le sermon a été donné par M. le curé Beaubien, avec toute l'éloquence qu'on lui connaît.

Hier, avait lieu au collège des frères St Gabriel, une touchante cérémonie, plusieurs jeunes gens endossaient l'habit religieux.

MINISTRES A MONTREAL

L'honorable Joseph Israël Tarte est arrivé hier à Montréal et est descendu à l'hôtel de la Place Viger.

—L'hon. James Sutherland, ministre de l'Intérieur, est arrivé au Windsor, venant de Woodstock.

AVEC UN SALAIRE DE $8,000

M. Godefroid Malette nommé mécanicien en chef du Pacifique Canadien

M. Godefroid Malette a été nommé, hier après-midi, mécanicien en chef du Pacifique Canadien. Vingt-six candidats aspiraient à cette belle position ; tous, à l'exception de M. Malette, étaient anglais ou irlandais. Les examens que doivent subir les aspirants sont des plus sévères. Trois cent quatre-vingt-dix questions leur sont posées, et les réponses doivent être faites verbalement.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que M. Malette n'a que vingt-neuf ans, et qu'il n'avait aucune instruction lors de son arrivée à Montréal, il y a environ quatorze ans. Il dut se mettre à l'étude, le soir, après une rude journée d'ouvrage aux usines de la compagnie.

Que de nuits ce modeste ouvrier dut passer sans sommeil pour apprendre les secrets de son métier et ceux de la langue anglaise !

Voilà un jeune homme qui peut servir de modèle à nos compatriotes. Combien d'entre les ouvriers parviendraient à des postes honorables et enviés s'ils avaient seulement un peu plus d'ambition et sacrifiaient quelques plaisirs, pour développer les connaissances techniques du métier qu'ils ont embrassé !

Le secret du succès, de l'avancement comme de la richesse, disait ce matin M. Malette, est dans le travail et l'ambition.

M. Malette commença son apprentissage aux usines du Pacifique, il y a quatorze ans. Dès sa sortie de l'atelier, il fut placé sur une locomotive des trains rapides de l'ouest. Il fut, quelques années plus tard, nommé inspecteur ; enfin, hier, il était promu au poste de mécanicien en chef, avec un salaire de $8,000 par année.

M. GODEFROI MALLETTE. — Photo. J. A. Dumas, angle des rues St Laurent et Vitré.

OEUVRE D'EPURATION

Le nouveau chef de police se montre à la hauteur de la situation en voulant faire cesser l'infamie

LA JEUNESSE EXPOSEE A LA PERDITION

Comme nous le disions, hier, le nouveau chef de police est parfaitement décidé à purger la ville de ces maisons de désordre de bas étage, où le vice se commet de la manière la plus dégoûtante qu'il soit possible d'imaginer et qui se transforment à certains moments en véritables cavernes de voleurs, où sont tondus impitoyablement les moutons, vieux et jeunes qui s'aventurent trop bravement hors de la bergerie. La police sera forcée d'agir aussi avec sévérité envers les maisons malfamées ayant un règlement un peu plus relevé, mais contre lesquelles des plaintes auront été portées aux autorités.

Le chef Legault peut être assuré d'avance qu'il sera fortement secondé dans son oeuvre d'épuration louable par tous les citoyens sérieux et bien pensants.

Hier soir encore, le capitaine Cark, assisté de quelques constables, faisait une descente dans une maison de réputation douteuse, située près de l'angle des rues Cadieux et Dorchester, et tenue par Mina Lapointe. Cinq femmes et six hommes ont été arrêtés à cet endroit et conduits au poste. Ce matin, la troupe comparaissait devant Son Honneur le recorder Poirier ; tous enregistrèrent un plaidoyer de coupable, à part deux pensionnaires, qui plaidèrent non-coupables et dont le procès aura lieu demain matin.

La gérante de l'établissement, Mina Lapointe, a été condamnée à 15 jours de prison, $50 d'amende ou 3 autres mois d'emprisonnement.

Une couple de prostituées s'en sont tirées avec 15 jours, $25 d'amende ou 1 mois de plus.

Les individus trouvés dans la maison en question ont dû débourser $5 chacun, ou faire un mois en cage.

Un fait digne de mention et qui prouve jusqu'à quel point ces endroits sont des occasions de perdition pour la jeunesse, c'est qu'un jeune homme, à peine âgé de 16 ans, a été trouvé dans ce lieu infect.

AHUNTSIC

Notre village était en liesse, hier, à l'occasion des Noces d'Or des époux Jos. Racette, conseiller municipal du village. A 8 heures a.m., une grand'messe solennelle de consécration de mariage a été célébrée dans l'église paroissiale par le Rév. M. Charles Beaubien, curé, qui a prononcé une fort jolie allocution. Les époux étaient accompagnés de leurs enfants et petits-enfants au nombre d'une cinquantaine.

Un magnifique déjeuner a été servi à leur résidence, et la gaieté n'a cessé de régner toute la journée. Le soir, superbe illumination de tout le village, et en particulier de l'avenue Péloquin. Une jolie adresse fut lue aux époux par M. J. I. Nadon, secrétaire de la municipalité d'Ahuntsic. Tous les conseillers, sous la présidence du maire d'Ahuntsic, se sont fait un devoir d'aller lui présenter leurs meilleurs souhaits.

De jolis discours ont été faits par MM. Gaudry, maire ; M. A. Bager, avocat ; Dr Charbonneau, M. Dubray etc., et les époux par la bouche de M. J. I. Nadon, ont remercié les nombreux amis réunis pour les fêtes.

Les cadeaux ont été riches et nombreux ; le conseil municipal, M. le curé Beaubien, les Dames du Sacré-Coeur, et les principaux citoyens de l'endroit y ont contribué largement.

La fanfare St Charles a fait, comme toujours, de la belle musique, et l'immense foule réunie pour la circonstance, a chanté, avec l'aide d'amateurs, nos airs canadiens, avec un entrain qui a soulevé l'enthousiasme de tous. L'illumination et le feu d'artifice ont été des plus réussis. Remarqué : MM. et Mmes S. Gaudry, J. Berthelette, Le Latendrerse, J. Talhuret, J. B. Péloquin, S. Gagnon, I. Dazé, J. Doran, Ritchot, Baker, I. Bergeron, Leclerc, Giguère, Hotte, Maillé, Perreault, Brousseau, etc., etc.

EN COUR DE POLICE

La séance de la cour de police, qui était présidée, ce matin, par Son Honneur le juge Desnoyers, n'a pas été de longue durée. D'ailleurs, la liste n'était pas très chargée, et de plus, la besogne a été expédiée prestement.

—Margaret Burt, arrêtée par les détectives Gallagher et Brophy, sous l'accusation de vol de linge, a plaidé coupable. Comme c'est une vieille habituée de la prison, et que c'est un divertissement pour elle que de s'y trouver, le juge croit se rendre au comble de ses désirs en la condamnant à six mois d'emprisonnement.

—Marie Thomas est une de ces Syriennes qui s'obstinent à ne pas vouloir se familiariser avec les lois du pays. Pour avoir colporté sans licence, dans le village de Laprairie, elle a été condamnée ce matin à $10 d'amende et les frais, ou trois mois de prison.

—Thomas T. Mace, de la rue Sanguinet, convaincu d'avoir, le 2 juillet dernier, vendu de la boisson sans licence, est condamné à $50 d'amende ou, à défaut de paiement, à trois mois de prison.

—Ulric Lahaie était poursuivi par sa femme, ce matin, pour refus de pourvoir. L'accusé, paraît-il, a un bon emploi qui lui donne un revenu de $12 par semaine, et, suivant la déposition de la plaignante, il ne lui aurait pas donné un seul sou depuis six mois. Comme une action en séparation de corps est actuellement pendante, entre les deux époux, devant les tribunaux civils, la cause est suspendue jusqu'au 31 courant, afin d'attendre la décision qui sera alors rendue au civil.

A SOREL

La construction des quais en face de la ville, a été commencée, ce matin.

(Spécial à "La Presse")

Sorel, 10 — La construction des quais sur le fleuve, en face de la ville de Sorel, est commencée, ce matin. Le dragueur "I. X. L." est en opération, et un autre sera mis en opération prochainement.

Les incrédules qui ne voulaient pas croire que ces travaux seraient exécutés sont obligés aujourd'hui de se rendre à l'évidence.

LE GRAND TRONC

Les recettes du Grand Tronc pour la semaine finissant samedi dernier, ont été de $512,472. Durant la semaine correspondante de l'année dernière, elles avaient été de $481,831. L'augmentation est donc de $30,641.

LA DEBAUCHE

La femme Dion, condamnée hier matin, à la cour du recorder, pour avoir tenu une maison de désordre sur la rue Craig n'est pas l'épouse de M. Honoré Dion, ancien marchand de tabac, et demeurant au No 685 rue Craig.

C'EST LUI, CE N'EST PAS LUI

Les dépêches au sujet du prisonnier de Grahamsville, que l'on croit être Blondin, sont toutes contradictoires

LE CHEF DE POLICE WADE N'OSE PLUS ESPERER

Une dépêche de New-York annonce qu'un individu qui a été reconnu pour être J. W. Blondin, a été arrêté à Grahamsville.

Un cultivateur du nom de Galbraith, qui a porté plainte au magistrat du comté, dit qu'il a consulté préalablement le docteur Hoor, qui lui a conseillé de demander conseil au chef de police Wade, de Boston. Ce dernier télégraphia aussitôt à Galbraith qu'une récompense était offerte à quiconque arrêterait le fugitif.

Trois heures après, la police de Grahamsville arrêtait un pauvre diable, qui protesta énergiquement de son innocence. Le prévenu se lamentait et criait : "Mon Dieu, ayez pitié de moi; je voudrais mourir ! A présent, je n'ai plus qu'à mourir, etc."

D'après les maigres informations qui nous arrivent de Grahamsville, le nommé Galbraith aurait lu une circulaire de la police, affichée dans le bureau de poste de la municipalité, donnant une description du fugitif Blondin.

Au cours d'une excursion au village, Galbraith fit la rencontre d'un Canadien-français, qui dit se nommer Fred. Hemlock. L'étranger était depuis une semaine à l'emploi de M. Lefebvre, hôtelier, de Grahamsville, en qualité de palefrenier.

Galbraith crut que l'inconnu correspondait au signalement de Blondin. Il n'hésita pas à presser son interlocuteur de questions, et obtint de lui l'information qu'il était né à Boston. Le Canadien rendit compte au cultivateur-détective de toutes ses démarches depuis un mois.

Pendant qu'il s'entretenait avec le suspect, le cultivateur prenait tous les moyens possibles pour découvrir sur les bras de celui-ci des tatouages, tels que décrits dans les circulaires de la police de Boston.

Finalement, il crut apercevoir quelque chose qui ressemblait à un dessin à l'encre de Chine, sur le bras du Canadien.

C'en était fait.

Une heure après, Fred. Hemlock, dont le nom canadien est Alfred Bouleau, était derrière les cellules de la gêole de la petite municipalité de Grahamsville.

M. George Dunham, détective, de Boston, est arrivé à New-York hier soir, et prendra ce matin le premier train qui doit le conduire à Grahamsville. Il a en sa possession le mandat d'arrestation émis par la police de Lowell.

Il semble certain que l'individu arrêté à Grahamsville est Blondin.

Les dernières dépêches annoncent que l'individu arrêté à Grahamsville a tenté deux fois de s'ôter la vie, la nuit dernière.

L'alerte a été donnée à la police de Boston que Wilfrid Blondin avait été arrêté à Grahamsville, N. Y.

Grahamsville, dans le comté de Sullivan, est situé à 30 milles à l'ouest de Kingston, et à environ 120 milles au nord-ouest de New-York. C'est un petit village de quelques centaines d'âmes.

Le détective de l'Etat, Durham, est parti pour Grahamsville, ce matin, de bonne heure.

Le chef Watts n'a pas voulu dire son opinion aux journalistes. Toutefois, il déclara qu'il recevait tous les jours une douzaine de lettres et télégrammes lui annonçant que Blondin est sous les verrous.

Dans chaque cas, c'était erroné. Bien qu'il souhaite que l'arrestation de Blondin, à Grahamsville, soit vraie, il incline à croire que c'est une autre erreur.

Putnam, Conn., 10 — Fred. Hemlock, détenu à Grahamsville, N. Y., sous soupçon d'être le nommé J. W. Blondin, est, paraît-il, bien connu ici. Hemlock a passé la plus grande partie de sa vie à Putnam, et sa mère est actuellement internée dans l'asile du comté. Hemlock a toujours travaillé dans les écuries de louage en qualité de palefrenier.

BRUITS DE GUERRE

Un conflit serait à la veille d'éclater entre l'Espagne et l'Angleterre

Londres, 10 — Plusieurs journaux ont récemment consacré leurs colonnes à des rumeurs de guerre entre l'Angleterre et l'Espagne.

Le correspondant du "Daily Mail", à Lisbonne, affirme que le gouvernement espagnol, envisageant, dès à présent, la probabilité d'une guerre internationale a essayé de savoir, par le ministre portugais à Madrid, le comte de Macedo, quelle serait l'attitude du Portugal, en cas d'un conflit armé entre l'Espagne et l'Angleterre.

Le gouvernement espagnol a déclaré catégoriquement à l'ambassadeur que si le Portugal refusait de donner une promesse de neutralité absolue, les relations amicales qui règnent en ce moment entre les deux gouvernements voisins, auraient à en souffrir.

Le comte de Macedo essaya de se retrancher derrière son manque d'instructions spéciales ; il offrit d'écrire à son gouvernement pour éclaircir le point en litige. Mais les ministres espagnols exigèrent une réponse immédiate. C'est ce qui explique le départ précipité du comte pour Lisbonne. Si le gouvernement portugais refuse cette promesse de neutralité, ce sera la preuve que l'alliance anglo-portugaise est offensive et défensive, et le Portugal pourra payer cher la politique qui a fait de lui une puissance vassale de l'Angleterre. Si la guerre éclate, son territoire sera envahi par les armées espagnoles, avant que les renforts anglais aient eu le temps d'arriver.

A ce propos, l' "Imparcial", de Lisbonne, avoue que le Portugal a les mains liées, dans toutes les questions de politique extérieure, et rien n'est résolu à Lisbonne, dans ce domaine, sans l'assentiment de l'Angleterre. Si l'Espagne a une explication à demander au Portugal, elle ferait une économie de temps en s'adressant directement à Londres.

Madrid, 10 — Le "Nuevo Regimen" a publié un article de M. Pi y Margall, qui a produit une vive sensation.

D'après le célèbre républicain espagnol, ce n'est pas l'Angleterre qui menace avec ses flottes la baie d'Algésiras ou les Baléares ; l'Espagne n'a rien à craindre d'elle; c'est le Portugal qui est dangereux, car il manifeste ouvertement ses prétentions du côté de la Galicie et veut agrandir son territoire en le poussant au delà du Minho.

L'impression causée par cet article est très grande, mais elle n'est pas pessimiste, parce que le vieux démocrate trouve moyen de conjurer le péril, moyen qui consiste à établir en Espagne le service obligatoire et à armer ainsi toute la nation.

HOHENLOHE

Berlin, 10 — Dans son télégramme de condoléances au prince Philip Von Hohenlohe, fils du prince Hohenlohe, ex-chancelier impérial allemand, qui est mort en Suisse, le 6 juillet, l'empereur Guillaume rappelle les grands services que le prince Von Hohenlohe a rendus à la cause de l'unité de la patrie, et dit :

"L'histoire lui accordera une place honorable et je conserverai toujours son souvenir."

Le comte Von Buelow, le chancelier impérial actuel, a aussi envoyé un télégramme de condoléances à la famille du prince Von Hohenlohe.

TERRIBLE EXPLOSION

New-York, 10 — Cinq hommes ont été blessés, dont deux mortellement, par l'explosion d'un réservoir d'huile, aux usines Pratt, à Brooklyn.

Les pertes matérielles se montent à une dizaine de mille piastres.

LA DIGESTION LABORIEUSE

C'est la dyspepsie.

Elle rend la vie misérable.

Ses victimes mangent non parce qu'elles en "ont besoin", mais simplement parce qu'elles le "doivent".

Elle savent qu'elles sont irritables et chagrines ; mais il ne peut en être autrement.

Elles se plaignent de mauvais goût dans la bouche,de faiblesse au creux de l'estomac, de sensation désagréable, de gonflement, de maux de tête, brûlement d'estomac et que sais-je.

Le remède efficace, qui a à son actif des guérisons opérées dans des milliers de cas très graves, c'est la

HOOD'S Sarsaparilla

Hood's Pills sont le meilleur cathartique.

(G)

IL EST ACCUSE

D'avoir mordu, étouffé, égratigné et battu à coups de poings

John J. Wade, une vieille connaissance de la police, a été arrêté par les détectives Samson et Riopel, cet avant-midi. Il est accusé d'avoir assailli et battu grièvement Mme Ellen McClanaghan, 26 ruelle Albert ; Daniel McClanaghan et d'autres membres de cette famille.

Wade les aurait frappés à coups de poings, étouffés et mordus.

Mme McClanaghan est actuellement méconnaissable, tellement son agresseur lui aurait massacré la figure.

Wade proteste de son innocence, et on l'a gardé dans les cellules en attendant son procès.

A COUPS DE COUTEAU

Mme Aline Dagenais, 34A Avenue DeLorimier, a été arrêtée, hier matin, par l'officier du grand-connétable, M. Damase Cyr, pour avoir assailli et frappé avec un couteau, un jeune garçon du nom de Baker, 4 rue Dorchester. Elle plaide non coupable, et devra subir un procès. Mme Dagenais était depuis longtemps maltraité par les enfants de son voisinage.

M. SMALL REPECHE

M. W. S. Weldon, gérant de l'Hôtel Windsor, a reçu, hier, de M. MacIntyre, au Pont Rouge, une dépêche disant que le cadavre de M. E. A. Small avait été retrouvé.

NOUVELLES MARITIMES

ACCIDENT EN BAS DE QUEBEC

Le "Louisbourg," de la Dominion Coal Company, remontait le fleuve hier, avec une cargaison de charbon et remorquait une barge de charbon quand il a touché le fond près de l'Ile Rouge, en bas de Québec.

Le vapeur s'est tiré seul de l'accident, mais a dû enlever une partie de la cargaison de la barge pour la renflouer.

Le "Louisbourg" a débarqué sa cargaison hier et est entré en cale sèche aujourd'hui. On croit que la quille a été endommagée.

Au moment de l'accident, il était en charge d'un pilote de Québec.

PROCHAINS ARRIVAGES

Dus aujourd'hui — "Symra," Cacouna ; "Ionavista" et "Aladdin," de Sydney ; "Mermaon," de Bristol ; "Sylviana," d'Anvers.

Dus jeudi—"Wasaau," du Havre ; "Lord Iveigh," de Québec ; le "Huronian," de Glasgow.

Dus vendredi — "Lake Mégantic," de Liverpool ; "Campana," de Pictou.

Dus samedi — "Inishowen Head," de Dublin ; "Mira," de Sydney.

PARTIS POUR MONTREAL

Le "Mira," de Sydney, avec cargaison de charbon.

Le "Lake Superior," de Liverpool, avec passagers et cargaison générale.

SIX NOUVEAUX STEAMERS

Le North German Lloyd Steamship Company vient d'annoncer qu'elle a ordonné la construction de six nouveaux steamers pour les passagers et les marchandises.

Voici les noms des nouveaux steamers et ceux de leurs constructeurs :

Le "Gneisenau" et le "Schleswig," par la Vulcan Shipbuilding Co, à Stettin ; le "Roon," et le "Scharnhorst," par J. C. Tecklenborg, à Geestemunde ; le "Zeiten" et le "Sevolitz," par F. Schichau, à Danzig, Allemagne.

Chacun de ces navires jaugera de 7,000 à 8,000 tonnes.

LE "DELMAR" EST PERDU

St Jean, Terreneuve, 10 — Le steamer anglais "Delmar" qui s'est échoué durant une brume épaisse, à Renews, sur la côte est de Terreneuve, a sombré durant la nuit.

L'équipage a abandonné le navire quelques heures avant le sinistre.

Le capitaine et les principaux officiers ont été forcés de l'abandonner. L'équipage s'embarquera à bord du "Glencoe," attendu ici ce soir.

ARRIVES DANS LE PORT

"L'Australasian," capitaine J. Brown, de H. et A. Allan et Cie, venant de Liverpool avec cargaison générale.

"L'Atlantic," capitaine Sears, de Henderson, Taylor et Cie, venant de Gaspé, avec cargaison générale.

Le "Mora," capitaine Nicholson, de Kingman et Cie, venant de Sydney, avec cargaison générale.

"L'Activ," capitaine Olsen, de l'Intercolonial Coal Co, venant de Pictou, avec cargaison générale.

Le "Fortuna," capitaine Hanser, de Sydney, charbon.

SORTIS DU PORT

"L'Activ," capitaine Olsen, de l'Intercolonial Coal Co, parti pour Pictou, sur lest.

Le "Mora," capitaine Nicholson, de Kingman et Cie, parti pour Sydney, sur lest.

Le "Livonian," capitaine White, de H. et A. Allan, parti pour Glasgow, avec cargaison générale.

Le "Britannic," capitaine Neilson, pour Sydney.

Le "Fridtjof Nansen," capitaine Greyer, pour Sydney.

DANS LE PORT

Le "Dunerie", capitaine Shotten, à Hochelaga. Elder, Dempster et Cie, agents.

L'"Arcadian", capitaine Imrie, en face du quai Jacques-Cartier. H. et A. Allan et Cie, agents.

Le "Manchester Corporation", capitaine Williams, devant les bureaux de la douane. Furness, Withy et Cie, agents.

Le "Devona", capitaine Murray, à la Pointe du Moulin à Vent. R. Reford et Cie, agents.

Le "Marina", capitaine Taylor, au pied de la rue Berri. R. Reford et Cie, agents.

Le "Manchester City", capitaine Forest, devant les bureaux de la douane. Furness, Withy et Cie, agents.

La barque "Gazelle", capitaine Green, à Hochelaga. Anderson, McKenzie et Cie, agents.

Le "Westphalia", capitaine Runtzman, devant les bureaux de la douane. Furness, Withy et Cie, agents.

L'"Escalona", capitaine Rollo, au pied de la rue Berri. R. Reford et Cie, agents.

Le "Montevidean", capitaine Wallace, au quai Jacques-Cartier. H. et A. Allan et Cie, agents.

Le "Northman", capitaine Ross, devant les bureaux de la douane. Furness, Withy et Cie, agents.

La goélette "Bird", capitaine Paterson, à la place Royale. W. Petersen, agent.

L'"Indian", aux bureaux de la douane. Leyland et Cie, agents.

L'"Australasian", en face du quai Jacques-Cartier.

Le "Lake Champlain", au pied de la rue Berri.

L'"Atlantic", capitaine Sears. Henderson, Taylor et Cie, agents.

L'"Active", capitaine Olsen, Pointe du Moulin à Vent.

Le "Fortuna", capitaine Hansen, à Hochelaga.

KINGSTON

Arrivés — "Trade Winds", Oswego ; "Hall", Montréal.

Partis — "King", Ottawa ; "Acocia" et "Suffel", Oswego ; "Owen", Big Sodus.

CANAL WELLAND

Port Dalhousie — En haut : "Algonquin", Hamilton à Cleveland ; "Gov. Smith", Ogdensburg à Chicago ; "Bannockburn", Kingston à Fort William.

En bas : "Rosedale", Michipicoten à Hamilton.

Port Colborne — En haut : "Rosemount", Kingston à Chicago ; "Algonquin", Hamilton à Cleveland.

AFFREUX

A Hawkesbury, hier soir, un ouvrier du nom de Jos. Leroux, a trouvé une mort horrible en passant dans les courroies d'une machine à papier, chez Riordon.

Cook's Cotton Root Compound

Est employé avec succès tous les mois par au-delà de 10,000 femmes. Sûr, effectif. Mesdames, demandez à votre Pharmacien le Cook's Cotton Root Compound. N'en prenez pas d'autres, car tous les mélanges, pilules et imitations sont dangereux. Prix, No. 1, $1.00 la boîte; No. 2, 10 degrés plus fort, $3.00 la boîte. No. 1 ou 2 envoyés sur réception du prix et de deux timbres de 3c. The Cook Company, Windsor, Ont.

☞ Nos 1 et 2 sont vendus et recommandés par tous les pharmaciens responsables au Canada.

En vente chez R. E. McGale 2123 rue Notre Dame et toutes les pharmacies du Canada. 1MP-6

EN LIQUIDATION

Le Président de la Consolidated Paper and Pulp Co, a été examiné hier

"Les actionnaires", dit-il, "n'ont pas été consultés"

Toronto, Ont., 10 — J. M. Poole, président de la Consolidated Paper and Pulp Company, maintenant en liquidation, a été examiné, ce matin, à Osgoode Hall, en rapport avec les intérêts de la compagnie dans un terrain à pulpe et dans le pouvoir d'eau de Metabechouan, dans la province de Québec.

M. Poole aurait fait à M. McIntyre un transport de ses droits, sans mentionner aucune considération, le 3 mai dernier. Une couple de semaines après, la compagnie déposa son bilan. M. Poole dit que ce transport fut fait à M. McIntyre parce que la Consolidated Company ne pouvait pas réunir assez de capitaux pour mettre en opération les plans projetés. M. Poole a admis que les actionnaires n'avaient pas été consultés.

CE DRAMATIQUE SUICIDE

L'ambassadeur des Etats-Unis, à Berlin, ignore les détails de la fin tragique de son fils

Syracuse, N.-Y., 10 — Le coroner a tenu une enquête sur la mort de M. White, fils de l'ambassadeur des Etats-Unis, à Berlin.

Le jeune homme entra dans la chambre de bain, enleva l'un de ses souliers en pesant le canon du fusil dans sa bouche, il pressa la détente avec son pied et le coup partit. La cervelle éclaboussa les murs de la chambre.

Berlin, 10 — Il est à peu près certain que M. Andrew D. White, ambassadeur des Etats-Unis, résignera l'an prochain, ayant atteint sa soixante-dixième année.

M. et Mme White feront vendre leur ménage, mais une partie sera envoyée aux Etats-Unis. M. White passera l'hiver dans un hôtel et Mme White à la Riviera. M. White est actuellement à Sassnitz, Ile de Rugen, dans la Baltique. Par conséquent, il n'a pas eu connaissance de la dépêche du correspondant de la Presse Associée.

Mme White sait comment son fils s'est donné la mort, mais elle a caché toute l'histoire à son mari qui sait tout simplement que son fils est mort, nouvelle qui l'a fort affecté.

Le sympathique ambassadeur a reçu de nombreux témoignages de condoléances.

POURSUITE CONTRE UNE BUANDERIE

Question sérieuse

L'action prise par le Conseil de Westmount contre la Empire Electric Laundry Company pour l'érection et l'usage d'un engin et d'une chaudière à vapeur sur le terrain de la municipalité, rue Ste Catherine, a été remise du consentement des avocats, à jeudi à 9 heures de l'avant-midi. La compagnie défenderesse n'aurait pas demandé de licence à la ville avant d'installer ses bouilloires à vapeur sur le terrain occupé par elle, aujourd'hui, et partant, aurait agi en contravention avec les règlements.

Cette action a été prise sur information du chef Harrison.

DEUX NOYES

Halifax, N. E., 10 — Deux des enfants de M. Thomas Doucett, de Tusket Forks, comté de Yarmouth, se sont noyés en se baignant, hier.

TUE PAR UN TRAIN

Ithaca, N. Y., 10 — Fred. Crance, âgé de 14 ans, de Newfield, était à cueillir des framboises, lorsqu'il s'est fait couper les deux jambes par un train et est mort des suites de ses blessures.

MAUX DE JAMBES

AVANT — ULCÈRES VARICES DEMANGEAISONS DARTRES ÉCZEMAS Plaies de toute nature considérés comme incurables SOULAGEMENT IMMÉDIAT ET GUÉRISON ASSURÉE PAR — APRÈS

L'EAU PRECIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de médecins. Milliers de certificats de guérison. En vente dans toutes les bonnes pharmacies un dollar le flacon. Il existe des contrefaçons. Comme garantie, exiger une jambe moulée dans le flacon et le timbre de l'Union des Fabricants.

Dépot Général : Pharmacie DEPENSIER à Rouen, France. Dépot Général à Montréal, Pharmacie ST DENIS, J. H. LEVESQUE, Prop., coin des rues St Denis et Dorchester. 152-Ms-n—w

REMEDE DE MUNYON

CONTRE

LE RHUMATISME

Quand le professeur Munyon dit que son REMEDE CONTRE LE RHUMATISME guérit le rhumatisme, il n'y a pas à en douter — il n'y a pas de faux énoncé au sujet de ce remède. Il guérit sans laisser de traces de la maladie. C'est un splendide tonique pour l'estomac et les nerfs, ainsi qu'un remède certain contre le rhumatisme.

Tous les Remèdes de Munyon sont également recommandables. 25c la fiole. Le Guide de la Santé est gratis. Munyon, New-York et Philadelphie.

L'ASPIRATEUR DU MUNYON GUERIT LE CATARRHE. (1)

Quelques Mots sur le **Pain-Killer**

Feu l'abbé Piché, curé de Lachine, province de Québec, a écrit qu'il avait fait usage de Pain-Killer, pendant au delà de 30 ans, et il le recommande pour faire disparaître toutes les douleurs qui sont si communes dans les familles.

PAIN-KILLER Cure certaine pour Mal de Gorge Toux Frissons Crampes

Deux grandeurs, 25c et 50c.

Il n'y a qu'un Pain-Killer, le PERRY DAVIS (1)

SANTÉ des DAMES

"APIOLINE"

DE CHAPOTEAUT

(Ne pas confondre avec l'Apiol)

Les Capsules d'Apioline de Chapoteault font cesser les RETARDS, les SUPPRESSIONS, ainsi que les MAUX DE TETE, L'IRRITATION NERVEUSE, les TIRAILLEMENTS, DOULEURS et les COLIQUES qui accompagnent les Epoques et compromettent si souvent la santé des dames.

prix, $1. Chez tous les pharmaciens.

PARIS, 5, RUE VIVIENNE, et toutes les pharmacies 160—M n k

La SAUCE de LEA & PERRINS

Est beaucoup supérieure à toutes les autres sous le rapport du bon goût et de la force. C'est pour cette raison qu'elle se vend si bien dans le monde entier.

J. M. DOUGLAS & CO

Agents au Canada

MONTREAL.

(k)

L'empois Chinois C'est le Meilleur au Canada sans Exception. Essayez-le.

Si vous ne pouvez l'obtenir de votre fournisseur — remettez-nous 10c et vous en recevrez aussitôt une boîte d'une livre par la malle. MOULIN OCEAN, Montréal, Que.

Poils Follets

Enlevés instantanément par le

BAUME MAGIQUE de CLEOPATRE

C'est le meilleur, le plus sûr et le plus prompt des Epilatoires. Quatre ou cinq applications, une chaque mois, détruisent pour toujours tous les poils follets.

PRIX : $2.00 LA BOUTEILLE.

En vente chez tous les pharmaciens en gros et en détail.

Aussi enlevés pour toujours au moyen de l'Electrode.

10 Minutes Avant

10 Minutes Après

Toutes communications strictement confidentielles.

Mme GEO. TUCKER, DERMATOLOGISTE PRATIQUE, Entrée Privée, 1815-1817 Ste Catherine Montréal 127-nJM

NAVIGATION

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle—Service de Liverpool.

De Portland.		De Boston.	
Tomiston	ler juin	Via Queenstown.	
Cambronian	8 juin	Commonwealth	3 juin
Roman	15 juin	New England	19 juin
Dominion	22 juin	Commonwealth	3 juillet
Vancouver	29 juin	New England	17 juillet

Ce steamer ne prend pas de passagers.

Prix de Passage. Cabine—$60 et plus. Deuxième Cabine—$35.00 et $37.50 suivant le steamer. Troisième Classe—$25.00 et $26.00, suivant le steamer.

Prix de Passage. Cabine—$70 et plus. Deuxième Cabine—$42.50 et plus. Troisième Classe—$28.33 à Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow.

Salons au milieu du steamer, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agents de la Compagnie, ou à David Torrance & Cie, agents généraux, 17 rue St Sacrement, Montréal

151—n-S

Cie Générale Transatlantique

Ligne FRANÇAISE directe de New-York au Havre, Paris, France, et New-York.

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs a.m., de la jetée No 42, North River, au coin de la rue Morris

La Champagne	Juil. 4	La Gascogne	Juil. 25
La Normandie	" 11	La Champagne	Août 1
L'Aquitaine	" 18	La Normandie	" 8

Pour détails s'adresser à

J. DE SIEYES, Agent général au Canada, 1672 rue Notre-Dame, Montréal.

14—1

CIE FRANCO-CANADIENNE

Ligne Directe de Montréal au Havre.

DU HAVRE—DEPARTS—DE MONTREAL

20 Juin..... SS "WASSAU"..... 14 Juillet.

13 Juillet SS "GARTH CASTLE" 28 Juillet.

Ces vapeurs ont une splendide installation pour passagers.

CABINES : au Havre, $45.00 ; à Paris, $57.50 ; à Southampton, $48.25 ; à Londres, $51.50. Réduction de 10 p. c. accordée sur billets aller et retour.

SECONDES CABINES : au Havre, $33.00 ; à Paris, $38.50 ; à Southampton et Londres, $35.00. ENTREPONT : au Havre, Southampton et Londres, $25.00.

Un vapeur partira sous peu pour Marseilles.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents des Compagnies de chemins de fer ou aux bureaux de la Cie, 223 rue des Commissaires, Montréal. 191-n

R & O Richelieu Ontario Nav Co — **PROMENADES IDEALES SUR L'EAU**

Les steamers de la ligne "postale" Toronto-Montreal partent tous les jours, excepté les dimanches, à 11.30 a.m.

Les steamers de la Ligne Hamilton-Montreal partent les lundis, mercredis et vendredis à 7 p.m.

Les steamers de la ligne de Quebec partent tous les jours, excepté les dimanches, à 7 p.m. Les dimanches à 3 p.m.

Les steamers de la ligne du Saguenay quittent Québec tous les jours à 8 a.m.

Excursions à l'exposition pan-américaine, Buffalo, à bas prix.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 128 RUE ST JACQUES.

1,M,V,S—n

Pour mes Concitoyens seulement

Pendant plusieurs années, j'ai souffert des conséquences des indiscrétions de ma jeunesse. J'ai payé des centaines de dollars à des médecins, sans obtenir de résultats. Finalement, pendant un voyage en Europe, j'ai consulté un docteur parisien bien connu qui m'a ordonné des médicaments qui m'ont entièrement guéri. J'ai informé certains de mes amis de ma bonne fortune, et ceux qui souffraient du même genre d'affection, ont essayé le remède et ont aussi été parfaitement guéris. Alors je fus absolument convaincu, que n'importe qui pouvait se rétablir au moyen de ce remède merveilleux. Le vieux docteur m'a donné cette prescription, et sachant bien que beaucoup de personnes peuvent en obtenir les mêmes bénéfices, j'ai décidé de l'offrir à ceux de mes concitoyens qui peuvent avoir besoin de ce genre de traitement.

Je n'ai rien à vendre, je ne demande pas d'argent et je publie ceci simplement parce que je crois être utile à ceux qui souffrent. Si donc, vous avez besoin de ce remède, écrivez-moi aujourd'hui, envoyez-moi un timbre-poste pour la réponse et je vous enverrai la prescription écrite en français.

CHARLES JOHNSON, No 157 Bohman St., Hammond, Ind. Ms-n

MATELAS "HEALTH."—La marque ci-dessus à $3.00, $4.00 et $5.00 est garantie par nous comme hygiéniques, confortable et durable.—Notre garantie vaut cinquante mille piastres.—Insistez pour voir la marque *Health*, chaque matelas est joint au bout—The Alaska Feather & Down Co'y, Limited.—Fabricants de Literie en Gros, 301 rue Saint-Jacques, Montreal. 155—n

LA DYSPEPSIE

Disparaît en très peu de temps si vous faites usage de

L'EAU MINÉRALE DE L'EPIPHANIE

Très recommandable aussi pour les Rognons et les Rhumatismes.

En vente seulent par

A. A. GRANGER, de Granger Frères, LIBRAIRES, 1699 Rue Notre-Dame, Montréal.

(G)

LES VIGNETTES DE LA PRESSE SORTENT DES ATELIERS DE MONTREAL PHOTO-ENG. Co — EDIFICE DE LA PRESSE — RUE St JACQUES — VIGNETTES DE TOUS GENRES — DEMI-TON. DESSINS. TRAVAIL GARANTI.

CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL A **BUFFALO**

ET RETOUR

Bon pour aller.	Prix.	Bon pour revenir.
Tous les jours	$10.25	8 jours, après date de vente.
Tous les jours	$11.90	15 jours, date de la vente incluse.

Prix d'excursions de toutes les autres stations.

Billets bons sur tous les trains.

SERVICE SANS EGAL

De Montreal à Buffalo en moins de 11 hrs.

	Int. Lim. quotid.	Express, nuit et jour quotid.
Quitte Montréal. . .	9.00 a.m.	10.30 p.m.
Arrive à Buffalo. . .	7.50 p.m.	10.45 a.m.
Quitte Buffalo. . . .	8.00 a.m.	7.00 p.m.
Arrive à Montréal. .	7.00 p.m.	7.30 a.m.

Tous les trains vont par voie de Toronto et Niagara Falls.

Chars cafés-salons sur les trains du jour. Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit. Voie double.

Billets d'excursion aussi vendus, pour revenir par les bateaux de la R. et O.N. Co, à travers les MILLE-ILES et les rapides du St Laurent.

OLD ORCHARD BEACH

Service direct de chars-dortoirs et de chars-salons entre Montréal, Portland et Old Orchard Beach.

Billets d'excursion maintenant en vente.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE 137 rue St Jacques. Téléphone Main 460, Main 461, ou à la gare Bonaventure.

St Andrews SUR MER

Bon endroit pour bains de mer.

Le meilleur endroit sur le littoral en Amérique.

Billets aller et retour à bon marché, de Montreal.

Le rendez-vous d'été idéal des familles.

St Andrews sur mer, Service de Chars-Dortoirs

Les mardis et vendredis, un chars-dortoir direct quittera Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.20 p.m., pour St Andrews sur Mer. Au retour, quittera St Andrews, les lundis et mercredis, arrivant à Montréal à 8.35 a.m., le jour suivant.

SERVICE DE PORTAND ET OLD ORCHARD

Un chars-dortoir direct partira de Montréal, rue Windsor, à 8 hrs p.m. tous les jours. Un char-palais direct part à 9 a.m., les jours de semaine.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 RUE ST JACQUES, voisin du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

BUFFALO

PRIX DE RETOUR DE MONTREAL

Bon pour aller.	Prix.	Bon pour revenir.
Tous les j.	$10.25	8 jours, après date de la vente.
Tous les j.	$11.90	15 jours, date de la vente incluse.

Prix d'excursions de toutes les autres stations.

Billets bons sur tous les trains.

SERVICE SANS EGAL

De Montreal à Buffalo en moins de 11 hrs.

	Int. Lim. quotid.	Express, nuit et jour quotid.
Quitte Montréal. . .	9.00 a.m.	10.30 p.m.
Arrive à Buffalo. . .	7.50 p.m.	10.45 a.m.
Quitte Buffalo. . . .	8.00 a.m.	7.00 p.m.
Arrive à Montréal. .	7.00 p.m.	7.30 a.m.

Tous les trains vont par voie de Toronto et Niagara Falls.

Chars cafés-salons sur les trains du jour. Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit. Voie double.

Billets d'excursion aussi vendus, pour revenir par les bateaux de la R. et O.N. Co, à travers les MILLE-ILES et les rapides du St Laurent.

OLD ORCHARD BEACH

Service direct de chars-dortoirs et de chars-salons entre Montréal, Portland et Old Orchard Beach.

Billets d'excursion maintenant en vente.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE 137 rue St Jacques. Téléphone Main 460, Main 461, ou à la gare Bonaventure.

HERCULES Wire Beds

M. N. G. Valiquette, marchand de meubles de haute classe, de Montréal, dit :

"J'ai vendu un grand nombre de Sommiers Elastiques Hercules, Nos 0 et 1, les garantissant excellents sous tous rapports et on ne s'en est jamais plaint.

Je considère que ces faits sont une preuve incontestable de leur bonne qualité."

TIMBRES

A vendre, Timbres américains. S'adresser au bureau de LA PRESSE. 125—1

TERRAIN A VENDRE

Un beau terrain comprenant trois lots de 22 x 99 chacun, situé sur la rue St Denis, près de la rue Mont-Royal. Conditions faciles. S'adresser à T. 1339, bureau de La Presse

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, dans la batisse de LA PRESSE. S'adresser à l'Administration. 290—n

FEUILLETON DE LA PRESSE

L'AMOUR DE GABRIELLE

PREMIERE PARTIE

4 Suite

—Tu m'aimes, disait-il, c'est peut-être vrai, car tu es la seule créature humaine en qui je n'aie jamais découvert une pensée mauvaise. Tu m'aimes... Et qu'ai-je fait pour toi ? Je t'ai donné du pain, comme une aumône. Je ne t'ai rien donné que du pain ! car tu n'as pas même un nom, pauvre Gabrielle.

Il l'attira tout près de lui.

—Ecoute, murmura-t-il, serais-tu bien heureuse d'avoir un nom, Gabrielle ?

—Un nom ? répéta la jeune fille comme si elle n'eût pas compris.

—Il faut bien que je te paie, enfant, poursuivait le vieillard avec une sorte d'effusion, depuis dix ans, si j'ai eu quelques pauvres minutes de repos et de bonheur, c'est à toi que je les dois. Quand tu chantes, Gabrielle, je souris malgré moi... Et malgré moi j'espère.

—Ne me parle pas, s'interrompit-il, car je viens d'entendre trois heures et demie sonner à l'horloge du château. Encore trente minutes de passées ! Et qui sait si j'ai à vivre désormais autant d'heures que j'ai vécu d'années ? S'il y a des anges, les anges doivent avoir la voix puissante et pure comme toi. Ta voix, c'est la seule chose en ce monde qui m'ait jamais parlé du ciel.

Il lâcha la main de Gabrielle.

—Lève-toi, poursuivit-il, va prendre ta harpe et chante.

Gabrielle se recula effrayée.

—Chanter ! dit-elle ; à cette heure ! et au moment où...

Elle n'acheva pas.

—Au moment où je vais mourir, n'est-ce pas ? dit Jean-de-la-Mer.

Et le méchant esprit de contradiction qui était en lui depuis le jour de sa naissance, reprenant le dessus, il ajouta :

—Ce n'est plus guère la peine, c'est vrai. Eh bien ! ne chante pas, ma fille.

Gabrielle traversa la chambre d'un pas chancelant, et souleva l'épais rideau qui se drapait au-devant de la croisée. Dans l'embrasure profonde et large où quatre personnes auraient tenu à l'aise, une harpe était serrée.

Gabrielle fit rouler la harpe jusqu'au milieu de la chambre.

—Merci, dit Jean-de-la-Mer avec un reste de sécheresse.

Gabrielle préluda timidement. Ses pauvres yeux étaient pleins de larmes.

Pendant qu'elle préludait, Jean-de-la-Mer prit à la main les deux testaments et les examina à l'aide de sa loupe qui faisait chaque letre plus grosse que le poing.

Gabrielle avait bien deviné. Fargeau Créhu de la Saulays était revenus à pas de loup. Son front demi-chauve se collait à la porte. Son oeil était au trou de la serrure.

Et son âme passait en ce moment dans son regard.

Sans le bruit de la harpe, on eût entendu le souffle brusque et irrégulier qui faisait bondir sa poitrine.

Fargeau devinait, par une intuition des ambitieux et des avides, qu'une partie terrible se jouait entre lui et l'aveugle. Gabrielle ne s'en doutait même pas.

Elle chantait :

"Comme j'allais puiser de l'eau à la fontaine, le rossignol des nuits disait d'une voix douce :

"—Voilà le mois de mai qui passe, et les fleurs des haies avec lui.

"Heureuses les jeunes filles qui meurent au printemps !"

Jean-de-la-Mer l'avait dit : Gabrielle avait la voix puissante et pure que doivent avoir les anges.

Cette voix profonde, limpide comme l'eau qui tombe dans le bassin de cristal des fontaines féeriques, allait droit à l'âme et y réveillait le sentiment du beau et du bon, la pensée de Dieu.

Jean-de-la-Mer avait mis sa tête blanche sur un coin du coussin. Il écoutait, et il lisait.

Le premier testament, celui qui contenait quatre grandes pages d'écriture serrée, c'était la nature même du vieux Jean Créhu de la Saulays, traduite et transposée, sur papier timbré.

C'était son scepticisme orgueilleux et bizarre, son désespoir, le mépris qu'il faisait des hommes.

L'autre testament, celui qui contenait seulement quelques lignes, était une bonne inspiration suivie par hasard.

Nous connaîtrons sans doute plus tard le premier testament qui ne réalisait pas, tant s'

LE PREMIER JOUR DES GRANDES COURSES

Elvira, Alberton, Bivouac et Red Monk victorieux—Plus de 2,000 personnes présentes à la réunion

Régates à St Lambert, samedi — Deux parties pour le National — Les Mascottes se mesureront aux Cuban Giants

CHEVAUX TROTTEURS

LES COURSES D'HIER AU PARC DELORIMIER

Plus de 2,000 personnes ont assisté hier après-midi, aux courses du parc Delorimier, et toutes sont parties contentes et satisfaites. Tout le monde est parti en faisant les plus grands éloges des organisateurs de la réunion, et de la manière dont les affaires sont conduites.

Nous ajouterons après le public, que ces compliments sont grandement mérités et que la première journée de la réunion du parc Delorimier est un succès sans précédent dans les annales des courses au trot à Montréal.

L'assistance aux courses d'hier, comprenait l'elite des turfmen de cette ville, avec en plus une foule d'amateurs de chevaux de différentes paroisses de cette province. La grande estrade était remplie et une centaine de voitures avaient pris place avec leurs occupants, aux abords de l'hippodrome.

Nous ajouterons cependant malgré cela que l'assistance aurait dû être plus nombreuse encore et nous ne doutons pas de voir quatre à cinq mille personnes aux courses de demain, et de huit à dix mille, à celles de la réunion d'automne.

C'est là du moins l'assistance que méritent des courses comme celles que nous avons vues hier.

La piste en dépit de l'orage de dimanche, était parfaitement sèche et très rapide, tellement même que les temps faits surprirent fort les spectateurs.

L'organisation des courses était parfaite ; les courses commencèrent à l'heure annoncée et les épreuves se succédèrent sans aucun retard. La piste se trouva continuellement libre et tout marcha à la perfection. Ce fut là une de ces réunions comme on est peu habitué à en voir ici, et comme on en avait toujours désiré sans jamais les voir se réaliser.

Les spectateurs purent s'installer confortablement dans la grande estrade qui est admirablement aménagée ; ils purent se rafraîchir au besoin dans la vaste salle située au-dessous, et assistèrent à des courses fort excitantes. L'administration du parc fit distribuer gratuitement des programmes à tous les spectateurs, ce qui est une autre agréable innovation à Montréal.

Les trois courses au programme furent fort intéressantes, particulièrement celle de la classe de 2.30, qui réunit huit partants, parmi lesquels plusieurs très rapides. L'ordre le plus parfait ne cessa de régner tout l'après-midi, et rien ne vint contrecarrer le programme de la journée. Il n'y se produisit pas même le plus léger accident.

La spéculation sur le résultat des courses fut fort animée, et elle se continua dans la soirée en ville, les amateurs de chevaux pronostiquant hardiment le résultat des courses d'aujourd'hui.

La première épreuve de la classe de 2.30 fut l'une des plus excitantes de la journée et résulta en une épreuve nulle entre Elvira Allerton et Daisy Clonmore. Red Pointer arriva troisième, une demi-longueur à peine en arrière de ses deux rivaux.

Le départ ne s'effectua qu'après trois ou quatre essais, mais fut extrêmement satisfaisant.

Les huit chevaux se disputèrent chaudement la victoire qui fut incertaine jusqu'au dernier moment.

Elvira Allerton, qui était conduite par un nègre, fit un temps de galop, qui la mit en arrière du peloton. Au demi-mille, elle se trouvait la dernière. Son conducteur la pressa alors et en un instant, Allerton avait dépassé quatre concurrents. Au dernier virage, Daisy Clonmore était première et Red Pointer deuxième. Le nègre continua de presser son cheval. La noble bête répondit admirablement au commendement et dépassa Red Pointer.

Un autre élan la mit aux côtés de Daisy Clonmore, et à la ligne d'arrivée, les deux chevaux se trouvaient tête à tête.

Les trois chevaux qui avaient pris les premières places dans la première épreuve ne furent pas lents à se détacher du peloton, dans la deuxième et la lutte se fit uniquement entre eux, les autres étant laissés en arrière.

Elvira Allerton prit la première place au quart de la course et de ce moment, augmenta sans cesse son avantage, gagnant par plus de trois longueurs.

Le Colonel Brock fut distancé.

Le temps dans cette épreuve fut de 2.24.

La troisième épreuve fut rendue extrêmement excitante par la part active qu'y prit Bright Boy, qui était arrivé quatrième dans la première épreuve.

Elvira Allerton prit encore la première place mais Red Pointer d'abord, puis Bright Boy ensuite, lui firent une lutte acharnée.

Le point faible d'Elvira Allerton est qu'elle est un peu lente dans les détours. Elle reprend cependant facilement l'avantage du moment qu'elle trotte en suivant la ligne droite.

La lute entre Red Pointer et Bright Boy fut de celles qui soulèvent l'enthousiasme des amateurs de courses ; le dernier l'emporta par une encolure aux acclamations de la foule électrisée par cette grande lutte.

Lady L. fut distancée.

Les juges annoncèrent alors le résultat de la course, accordant le premier prix à Elvira Allerton, le deuxième à Daisy Clonmore et le troisième à Red Pointer. Cela souleva quelque discussion chez certains spectateurs qui prétendaient que la course n'était pas finie.

L'un des juges lut alors le règlement 32, section 1, concernant les épreuves nulles.

Plus tard, cependant, les juges ordonnèrent qu'une autre épreuve fut courue entre Elvira Allerton et Daisy Clonmore, qui étaient arrivées ensemble dans la première épreuve.

Elvira Allerton prit d'abord la première place, mais se dérangea bientôt pour prendre le galop. Daisy Clonmore la dépassa alors et la laissa fort en arrière.

La course cependant n'était pas finie et Elvira Allerton faisant un effort, reprit le terrain perdu, rejoignit et dépassa sa rivale et la laissa en arrière, gagnant avec la plus grande facilité.

Le départ s'effectua facilement dans la première épreuve de la classe de 2.15 qui se réunit que trois partants, mais trois chevaux d'élite : Bivouac, Little Tim et Henry's Girl qui terminèrent la course dans cet ordre. Les positions de la fin de la course furent les mêmes au départ et ne furent jamais changées. Bivouac était un peu trop fort pour ses adversaires et n'eut aucune difficulté à se maintenir en première place. Son conducteur n'eut qu'à lui faire faire deux fois le tour de l'hippodrome sans le presser et, à la fin, il franchit la ligne d'arrivée à une allure modérée. Le temps, malgré cela fut très rapide, et les spectateurs furent agréablement surpris lorsque les juges annoncèrent que la distance avait été franchie en 2.18¾.

La deuxième épreuve de cette course fut une répétition exacte de la première. Bivouac arriva de nouveau premier très facilement, le temps seulement étant encore plus rapide, étant de 2.16¾.

Bivouac gagna encore plus facilement la troisième épreuve de la classe de 2.15 que les deux précédentes. Little Tim prit, à deux reprises un temps de galop, ce qui permit à Henry's Girl de prendre la deuxième place.

La course d'un demi-mille au galop fut décidée en deux épreuves. Red Monk prenant facilement la première place chaque fois. Dans la première épreuve, Germantown, partit dernier, mais, pressé par son jockey, dépassa deux rivaux et arriva troisième. Ses chances furent excellentes au départ, dans la deuxième épreuve, mais malgré tous les efforts de son jockey, il ne put se maintenir au premier rang et Red Monk montra encore le chemin à suivre.

Sommaire :

Classe 2.30—Bourse, $500.

Elvira Allerton, jument noire, S. G. Laviolette St Jérôme, Atkins	x	1	1 1 1
Daisy Clonmore, jument baie, H. B. Stewart, Newport, Vt., McShane	x	1	3 5 2
Red Pointer, cheval bai, J. A. Archambault, St Dominique, St Vincent		3	2 3 —
Bright Boy, cheval bai, H. Daoust, Montréal, Daoust		4	6 2 —
Walter H., cheval bai, H. Dard, Montréal, McPherson		8	4 4 —
Le Petit François, cheval bai, F. X. Jobin, Saint-Sauveur, Cardinal		5	5 6 —
Lady L., jument noire, A. Labelle, Montréal, Labelle		7	7 dis.
Colonel Brock, cheval bai, A. Martin, Montréal, Léger		6	dis.

Ex-aequo, Dead heat.
Temps, 2.20¾, 2.24, 2.25, 2.32.

Classe 2.15—Bourse, $500.

Bivouac, cheval gris, A. A. Phillips, Montréal, Deerdon	1	1	1
Little Tim, cheval bai, S. Arbour, Montréal, McPherson	2	2	3
Henry's Girl, jument baie, Clyde Silver Stables, Boston, Lang.	3	3	2

Temps, 2.18¾, 2.16¾, 2.18.

Chevaux coureurs—Bourse, $200.

Red Monk, cheval alezan, W. Delaney, Québec, 128, Walker	1	1	1
The Mantain, cheval alezan, Fitzgerald, Lowell, Mass, 123, McNamee	2	2	
Germantown, cheval bai, S. Arbour, Montréal, 119, Ward	3	3	
Merillo, jument baie, J. P. Dawes, Lachine, 123, Furlong	4	4	
Ariesa, jument baie, 123, Jenkins	5	5	

Temps, 51, 51.

LACROSSE

DEUX PARTIES SAMEDI POUR LE NATIONAL

Le National jouera deux parties samedi, c'est-à-dire que pendant que la première équipe en viendra aux prises avec les Toronto, à Maisonneuve, les joueurs intermédiaires se mesureront au club de la Pointe Saint-Charles, à Queen's Park.

Les deux équipes ont eu hier soir une grande pratique préparatoire à ces deux joutes.

Les joueurs étalent au grand complet sur le terrain et la pratique a été l'une des meilleures et des plus importantes de la saison.

Les vieux joueurs semblent bien déterminés à gagner toutes les parties qui leur restent à jouer et il est certain qu'il faudra un fameux adversaire pour triompher d'eux.

Les partisans du National s'attendent bien à ce qu'il inaugure samedi une série de victoires qui devront le conduire au championnat.

La lutte, cette saison, paraît plus mouvementée qu'en aucune de ces dernières années et les Montréal seuls ont perdu toute chance d'arriver champions.

Les amateurs du jeu national voudront voir la joute de samedi entre les Toronto et le National, car elle sera pour le moins aussi intéressante qu'aucune autre qui a eu lieu à Montréal cette saison.

LES CAPITALS A L'OEUVRE

Ottawa, 10 — Le club de crosse Capital s'est remis au travail hier soir, afin de se préparer à sa partie du 20, avec les Shamrocks. Harry Westwick figurera ce jour-là sur l'équipe.

BASE BALL

DEUX PARTIES POUR LES MASCOTTES

Les Mascottes paraissent désireux de faire, cette année, une ample moisson de lauriers, car ils ne manquent aucune occasion de se rencontrer avec tout club qui en vaut la peine. Le club recevra, dimanche, la visite des Cuban Giants, les fameux nègres qui sont pour ainsi dire invincibles, mais auparavant, les Mascottes iront se mesurer samedi au club Lachine. Les Mascottes s'attendent bien de remporter deux victoires, mais on peut être certain qu'ils ne triompheront pas sans peine, dimanche. Cette partie ne saurait être en effet que très contestée, et le club qui gagnera aura bien mérité la victoire. Tous les amis du club Mascotte et tous les amateurs de baseball voudront voir cette partie.

MONTREAL L'EMPORTE SUR PROVIDENCE

RAUB FAIT DEUX HOME RUNS

Providence, R. I., 10 — Montréal a remporté hier sa troisième victoire successive sur Providence, grâce particulièrement à deux home runs par Raub qui produisirent trois points. McFarlan tint les hits espacés, tandis que Dunkle n'était pas en bonne condition. Score :

MONTREAL

	AB	R	BH	PO	A	E
Wilson, c.	5	1	2	4	0	0
Shearon, r.f.	5	0	1	0	0	0
Delahanty, l.f.	4	0	1	2	1	0
Odwell, c.f.	5	1	2	4	0	0
Raub, 1b.	4	2	2	8	0	0
Sheehan, 3b.	5	1	2	0	4	1
Johnson, 2b.	4	1	2	6	5	2
Quinlan, s.s.	4	0	0	3	2	1
McFarlan, p.	4	0	3	0	1	0
Totaux.	40	6	15	27	13	4

PROVIDENCE

	AB	R	BH	PO	A	E
Walters, r.f.	5	0	1	1	0	0
Sullivan, s.s.	4	1	1	5	6	0
Cassidy, 1b.	5	1	3	11	0	0
Flournoy, l.f.	5	0	1	2	1	1
Stafford, c.f.	4	0	0	0	0	0
Henry, 3b.	4	0	1	1	3	1
Connor, 2b.	4	0	1	1	3	1
Crisham, c.	4	1	0	5	1	0
Dunkle, p.	4	0	2	1	0	0
Totaux.	39	3	9	*26	13	2

*Delahanty out hit by batted ball.

Score par inning :

Montréal	0	0	1	3	0	0	0	0	2	— 6
Providence	1	0	0	0	0	0	0	1	1	— 3

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, Cassidy, Dunkle, Wilson, Sheahan. Home runs, Raub 2. Buts volés, Flournoy, Odwell. Buts sur balles, de Dundkle, 2 ; McFarlan, 1. Struck out, par Dunkle, 4 ; McFarlan, 2. Frappé par balle lancée par le pitcher, Dunkle. Umpire, O'Loughlin. Temps, 1.40.

A SYRACUSE

Syracuse	01041000 0 —	6	12 1
Rochester	00000300 1 —	4	11 2

Batteries—Woods et McManus ; Conn, Mattern et Phelps. Umpire, Hunt.

A HARTFORD

Première partie :

Hartford	20000000 —	2	3 1
Buffalo	00010000 —	1	9 1

Batteries — Hemming et Steelman ; Hastings et Kennedy.

Seconde partie :

Hartford	00010000 —	1	6 1
Buffalo	00000101 —	2	7 1

Batteries — McCann et Steelman ; Amole et Speer.

A WORCESTER

Toronto	40010000 —	5	11 2
Worcester	00000000 —	0	5 3

Batteries — McFall et Toft ; McGee et Clements. Umpire, Warner.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Rochester	43	20	683
Toronto	36	20	643
Providence	36	30	545
Montréal	28	33	459
Worcester	27	34	443
Syracuse	23	33	411
Hartford	24	35	407
Buffalo	25	37	403

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati :

New-York	00103000 —	4	6 2
Cincinnati	00000203 —	5	8 3

Batteries — Phyle et Warner ; Case et Bergen.

A St Louis :

Brooklyn	10020000 —	3	11 2
St Louis	10110002 x —	5	7 2

Batteries — McJames et Farrell ; Murphy et Ryan.

A Chicago :

Philadelphie	11000400 —	6	10 2
Chicago	00102000 —	3	7 4

Batteries — Orth et McFarland ; Taylor et Kling.

A Pittsburg :

Pittsburg	21010113 x —	9	13 1
Boston	10002010 0 —	4	4 4

Batteries — Willis et Moran ; Phillippi et Zimmer.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Pittsburg	39	25	609
St Louis	36	29	545
New-York	34	26	544
Philadelphie	34	30	531
Brooklyn	34	31	523
Boston	29	30	492
Cincinnati	28	35	444
Chicago	22	46	324

LIGUE AMERICAINE

A Washington :

Baltimore	00000100 02 —	3	7 2
Washington	00000010 0 —	1	5 3

Batteries — McGinnity et Robinson ; Patton et Clark.

A Milwaukee :

Chicago	03030002 —	17	15 1
Milwaukee	00000202 —	9	15 3

Batteries — Griffith et Sullivan ; Husting, Garvin, Connor et Maloney.

A Cleveland :

Détroit	12051002 0 —	11	19 0
Cleveland	00000100 —	1	6 2

Batteries — Siever et Buelow ; Weyhing, Hart et Wood.

A Boston :

La partie Philadelphie-Boston a été remise par suite de la pluie.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Boston	38	20	655
Chicago	41	24	631
Baltimore	31	25	554
Détroit	35	29	547
Washington	26	28	481
Philadelphie	24	35	407
Cleveland	24	38	387
Milwaukee	22	42	344

ATHLETISME

LUTTE A BRAS LE CORPS ENTRE RUHLIN ET FITZSIMMONS

LE PREMIER TRIOMPHE FACILEMENT

New-York, 10 — Une lutte à bras le corps, genre graeco-romain, entre Gus Ruhlin et Bob Fitzsimmons, a attiré hier soir 2,500 personnes à Madison Square Garden.

Ruhlin, qui était plus pesant que Fitzsimmons, s'est aussi montré plus habile et a renversé deux fois son adversaire, en prenant un repos d'un quart d'heure après la première chute.

Ruhlin a montré qu'il connaissait beaucoup mieux la lutte que Fitzsimmons et c'est l'agilité seule de ce dernier qui l'a empêché d'être terrassé beaucoup plus rapidement.

Les spectateurs applaudirent lorsqu'au commencement de la lutte, Fitzsimmons, en essayant de saisir son adversaire, fit un geste de sa droite comme s'il allait porter un coup. Il répéta ce geste une couple de fois au grand plaisir des spectateurs. Ruhlin se laissa tomber sur le paillasson et demeura quelque temps sur la défensive ; il prit ensuite le dessus et grâce à un half Nelson et à une prise sur le corps, coucha Fitzsimmons les épaules sur le paillasson.

Temps, 14 minutes, 34 secondes.

La deuxième chute fut également gagnée facilement par Ruhlin en 12 minutes, 35 secondes.

UN DEFI POUR LA COUPE STANLEY

Ottawa, 10 — P. D. Ross, l'un des syndics de la coupe Stanley, a reçu un défi pour la coupe du club de hockey Yukon, de Dawson.

Les Victoria, de Winnipeg, seront informés immédiatement.

Les gens du nord suggèrent le 2 janvier comme date de la première partie.

TIR AU POIGNET

H. Thibault, lance un défi à O. Chapleau, pour un match de tir au poignet, pour un nejeu de $50.

Pour conditions, s'adresser à l'hôtel Thibault, 2361 rue Notre-Dame.

LE YACHT

NOUVEAU SUCCES DU SHAMROCK II

Rothesay, Firth of Clyde, 10 — Un autre essai entre les deux Shamrocks a eu lieu ce matin vers 11 heures, au large de Bogany Point, Ile de Bute.

Le Shamrock II a laissé le Shamrock I prendre une bonne avance, avantage que ce dernier conserva jusqu'à Kilcattan. Le Shamrock II sembla alors faire un effort, rejoignit rapidement le vieux yacht et le dépassa.

LA RAME

REGATES DU CLUB NAUTIQUE SAINT-LAMBERT

Les seizièmes régates annuelles du Club Nautique St Lambert auront lieu samedi après-midi, à ce dernier endroit et promettent d'être un événement important. Un grand nombre d'entrées ont déjà été reçues. Voici le programme de la journée :

Course d'essuie à la voile, 3 milles, pour la coupe Whimby, départ à 2.45 heures p.m.
Course ouverte en canot, un seul aviron.
Course en canot, un seul aviron, novices.
Course ouverte à deux avirons, sénior.
Course à deux en canot, novices.
Course ouverte à deux, en canot.
Course à deux, en canot, club, rameurs de 17 ans et moins.
Course à un seul aviron, novices.
Course ouverte, à 4 rameurs en canot.
Tournoi avec lances de bambou.
Course pour canots de guerre.

Il y aura sauterie dans la soirée, à la maison du club.

LE CIRQUE LOUIS CYR

Le cirque Louis Cyr, cette colossale organisation, qui fait de ce temps-ci, le tour du Dominion, accompagné des meilleurs artistes, visitera jeudi Longueuil, puis tour à tour les places suivantes : Laprairie, Saint Rémi, Sainte-Martine, Beauharnois et Valleyfield.

FEU THEOPHILE RACICOT

Le 29 juin dernier s'est éteint, à St Thomas d'Alfred, comté de Prescott, Ont., l'un des mieux connus et des plus remarquables contremaîtres de chantiers de l'Ottawa Supérieur.

M. Racicot est mort, à l'âge de 58 ans, chez son beau-frère, M. Hercule Lefebvre, marchand et maître de poste de St Thomas d'Alfred.

Depuis quatre ou cinq ans, M. Racicot souffrait de paralysie partielle, contractée dans les rudes travaux des bois. Il a passé tranquillement, muni de tous les secours de la religion.

Pendant plus de vingt ans, M. Racicot a été contremaître de chantiers et agent forestier pour l'importante compagnie Hurdman, de Hull.

C'est une autre figure de la hardie et typique phalange des "voyageurs," "draveurs" et "guides" d'autrefois, qui disparaît.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

L'association canadienne de fret aura une conférence, demain, à Sainte-Catherine, Ont., pour la discussion des changements à effectuer dans les taux de transport.

—George Stephens, agent voyageur au département de fret du C. P. R., dans la division de Kootenay, a accepté la position d'assistant gérant de trafic du Canadian Northern Ry.

—E. H. Fitzhugh, autrefois au service du Centre Vermont, a été nommé à la gérance des lignes du Pacifique du Southern Pacific Ry.

—M. W. B. Bulling, assistant gérant de trafic du C. P. R., est parti pour l'Ouest.

—L'on poursuit très activement l'inspection et l'arpentage des terres où passera le chemin de fer Canada National.

ETES-VOUS

affecté d'un de ces symptômes ?

Maigrissez-vous ?
Etes-vous constipé ?
Y a-t-il des nausées ?
Avez-vous le rhume ?
Toussez-vous la nuit ?
Votre nez est-il obstrué ?
Y a-t-il des vomissements ?
Votre voix est-elle enrouée ?
Vous sentez-vous souffrant ?
Etes-vous nerveux et faible ?
Perdez-vous le sens du goût ?
Votre vue est-elle obscurcie ?
Avez-vous des maux de tête ?
Y a-t-il une douleur au front ?
Avez-vous des renvois de gaz ?
Votre langue est-elle chargée ?
La peau est-elle pâle et sèche ?
Avez-vous des éblouissements ?
Vous fatiguez-vous facilement ?
Etes-vous de mauvaise humeur ?
Le regard est-il morne et effaré ?
La gorge est-elle sèche le matin ?
L'urine est-elle noire et épaisse ?
Le nez démange-t-il et brûle-t-il ?
Crachez-vous de la matière jaune ?
Avez-vous de l'écume à la bouche ?
Avez-vous quelquefois la diarrhée ?
Avez-vous des frissons dans le dos ?
Un dépôt se forme-t-il dans l'urine ?
Avez-vous des palpitations de cœur ?
Avez-vous une douleur dans le côté ?
Eprouvez-vous des douleurs partout ?
Vos mains et vos pieds sont-ils enflés ?
Votre toux est-elle courte et saccadée ?
Souffrez-vous de douleurs aux tempes ?
Sentez-vous que vous vous affaiblissez ?
Sentez-vous une douleur aux omoplates ?
Y a-t-il des boursouflures sous les yeux ?
Y a-t-il un mauvais goût dans la bouche ?
Y a-t-il des chatouillements dans la gorge ?
Eprouvez-vous un chatouillement au palais ?
Avez-vous des dérangements après les repas ?
Les jambes vous semblent-elles trop lourdes ?
Sentez-vous une douleur à la chute des reins ?
Toussez-vous jusqu'à ne plus pouvoir respirer ?
Après avoir mangé, vous sentez-vous oppressé ?
Sentez-vous des douleurs dans les articulations ?

Si tel est votre cas, vous pouvez être sûr que vous êtes malade.

Répondez oui ou non à ces questions.

Ecrivez en français au **Professeur COLLINS, du New York Medical Institute, 140 West 34th Street, New York ;** il vous répondra en français et vous guérira certainement.

Le Prof. COLLINS

tient le premier rang parmi les grands médecins du siècle pour toutes les maladies des hommes, femmes et enfants.

Les médicaments sont envoyés par express dans quelque endroit que ce soit.

Si vous êtes à New York, allez personnellement aux heures de consultation ; si vous ne pouvez pas y aller, écrivez en français au

Prof. COLLINS
New York Medical Institute
140 West 34th Street
NEW YORK

LA RECEPTION ROYALE

Montréal se décide à agir

Son Honneur le maire Préfontaine a présidé, hier, l'assemblée du comité municipal de réception nommé à l'occasion de la visite du duc et de la duchesse de Cornwall.

Le comité en est arrivé à une décision à peu près définitive bien qu'il existe encore des doutes sérieux sur des points très importants qui ne seront pas fixés avant l'arrivée de leurs Altesses Royales.

Ainsi tout se prépare en supposant que le duc et la duchesse d'York arriveront à Montréal par le bateau et l'on ne sait pas encore si telle sera leur intention et si ils ne préféreront pas venir en chemin de fer.

Enfin, en supposant qu'ils arrivent par bateau, une adresse leur sera lue au débarcadère.

Cette adresse comme toutes ses congénères sera soigneusement préparée, pesée et considérée, puis enluminée comme il convient.

Le sous comité chargé de s'occuper de déterminer la route que devra suivre le cortège après le débarquement avait combiné un trajet excessivement long dont nous avons déjà donné le détail.

Sur l'avis de l'échevin Sadler, ce trajet a été abandonné et le trajet suivant lui a été substitué.

Débarquement au quai Jacques-Cartier, square Jacques-Cartier, rue Gosford, rue St Denis, Sherbrooke, Peel, Dominion, square, Dorchester jusqu'à la résidence de lord Strathcona où demeureront les Altesses Royales pendant leur séjour à Montréal.

Toute la route sera décorée et des arcs de triomphe seront élevés dans divers points aux frais de la ville.

L'échevin Sadler a suggéré de s'entendre avec le comité des citoyens pour que ceux-ci s'adressent aux autorités des Universités McGill et Laval et aux commissaires protestants et catholiques, pour que les enfants des divers collèges et écoles situés le long du parcours soient massés à différents points et chantent des airs nationaux au passage des visiteurs royaux.

Le soir, il y aura réception civique à l'Hôtel-de-Ville.

Les fêtes du second jour seront laissées à la discrétion du comité des citoyens.

* * *

Il est maintenant décidé que la remise des médailles pour les combattants de l'Afrique du Sud sera faite par le duc d'York.

Le général O'Grady Haly a pris les dispositions pour la remise des médailles et les a transmises par la "Gazette de la Milice."

Les places où l'on s'attend que le duc d'York remettra les médailles et les dates probables sont comme suit :

Québec, entre le 16 et le 18 septembre.
Montréal, entre le 18 et le 20 septembre.
Ottawa, entre le 20 et le 24 septembre.
Winnipeg, 26 septembre.
Régina, 28 septembre.
Calgary, 29 septembre.
Vancouver, 1er octobre.
Victoria, entre le 2 et le 3 octobre.
Toronto, entre le 9 et le 12 octobre.
Saint-Jean, entre le 15 et le 16 octobre.
Halifax, entre le 16 et le 21 octobre.

Tout militaire ayant droit à la médaille pourra la recevoir à l'une quelconque de ces places.

La veille du jour où devront être remises les médailles, un registre sera déposé au bureau du commandant du district contenant les noms des titulaires qui devront se présenter et donner un reçu pour leur médaille. Il leur sera délivré une carte dont ils devront être porteur à la parade où Son Excellence remettra des croix et cette carte sera prise par l'officier de la milice chargé des décorations, en même temps que l'homme sera décoré.

Les titulaires de médailles qui font actuellement partie de la milice devront porter leur uniforme.

Les autres pourront se présenter en civil.

Ceux qui ne veulent pas participer à la parade pourront retirer leur médaille du bureau de l'officier du commandant de district après que la visite du duc d'York au Canada, sera terminée.

* * *

La Compagnie du chemin de fer électrique de Montmorency a fait construire, à Ottawa, des wagons spéciaux pour l'usage de leurs Altesses Royales quand elles iront visiter les chutes de Montmorency. Ces nouvelles voitures sont de vraies merveilles d'élégance.

Vingt Knabe pour le Vatican

Une des premières commandes reçues du vatican par Wm Knabe and Co., et qui leur a valu d'être nommés pourvoyeurs de Sa Sainteté le Pape et des palais Apostoliques, fut pour vingt pianos Knabe droits. Des commandes de plusieurs autres pianos seront exécutées aussitôt qu'on se sera entendu sur les dessins et finis.

MM. Willis and Co., du No 2470 rue Ste Catherine, Montréal, participeront aux honneurs et privilèges sans précédent de ces commandes.

Le piano Knabe est reconnu comme étant depuis plusieurs années, le meilleur de l'univers.

L'AUSTRALIE PROTESTE

Le clergé dénonce les insultes faites aux catholiques de l'Empire Britannique

Un mémoire publié par le clergé catholique de l'Australie, présenté à M. Barton par le cardinal Moran, proteste contre les insultes contenues dans le serment de couronnement et l'appellation d'idolâtres décernés aux catholiques.

Voici le texte de cette protestation :

"Nous membres du clergé de l'Australie protestons solennellement contre l'insulte faite aux sujets catholiques de l'Empire par la déclaration et le serment prêtés par le souverain lorsqu'il monte sur le trône.

"Nous protestons contre l'appellation d'idolâtres décernée aux catholiques.

nous protestons contre les expressions injurieuses contre les doctrines qui sont plus chères aux catholiques que la vie elle-même.

"Nous ne pouvons considérer cette déclaration et ce serment dans ce 20ième siècle que comme un outrage contre le bons sens autant que contre la religion. Nous protestons, car c'est une infraction faite à l'égalité religieuse à laquelle nous avons droit par la constitution et que nous chérissons comme notre droit de naissance.

C'est avec joie que les catholiques ont proclamé leur loyauté envers le trône, mais ils n'endureront pas de quelque source que cela vienne des insultes proférées contre la foi divine qu'ils professent.

"Un tiers des soldats des contingents de l'Australie qui combattent pour l'honneur et dans les intérêts de l'Empire dans l'Afrique du Sud sont des catholiques. Il n'est ni prudent, ni honorable, ni sage de récompenser leur héroïsme et leur patriotisme par des insultes que l'on n'ose pas infliger aux autres sujets de l'Empire.

"Nous demandons au Très Honorable Premier ministre de l'Australie de faire parvenir ce protêt au Premier ministre du gouvernement de Sa Majesté et nous lui demandons respectueusement l'appui du gouvernement auprès de la Mère-patrie pour que ces phrases qui sont un souvenir d'une autre époque n'apparaissent plus dans les livres de la nation."

BELLES BRETELLES POUR HOMMES

Nous venons d'en recevoir une Grande Variété de la

HARRIS Suspender Co.,

DE NEW-YORK

NOUS INVITONS les messieurs qui désirent avoir d'élégantes Bretelles de haute qualité et en nouveaux dessins, à venir examiner notre stock. Nous en avons dans toutes les confections et tous les finis les plus désirables.

Voici une description de quelques lignes. Veuillez lire la liste ci-dessous. Les commandes par la poste accompagnées du prix des bretelles et de 3 cents de plus pour frais de poste seront promptement et soigneusement exécutées.

Belles Bretelles en Fils Elastique pour Hommes

Avec bouts détachables en mohair et appareils pour retenir les caleçons, envers fini en métal Hercules, seulement **25c** la paire.

Véritable bretelles françaises importées, exactement d'après le genre Guyot, à **25c** la paire.

Bretelles fortes, bouts en cuir, en fils élastique, appelées bretelles de constables, de pompiers et d'ingénieurs, **25c** la paire.

Bretelles légères en Zéphir pour l'été, avec bouts en Corde élastique, à **25c** la paire.

Nouvelles bretelles faites par Harris, de New-York, appelées les "Kordback," cédant à tous les mouvements du corps, en beaux dessins, à ***35c*** la paire.

Et les Anciennes Bretelles Recommandables "Argosy"

telles que démontrées dans la vignette. Plusienrs nouvelles idées ont été copiées de ce genre de bretelles, mais les bretelles primitives sont insurpassables. Elles cèdent à tous les mouvements du corps et ne forcent pas plus un boutons que l'autre à **35c** et **50c** la paire.

Nous en avons plusieurs autres lignes à ***35c*** la paire, comprenant la Bretelle Tohio avec bouts en cuir très solide, la Bretelle Lockabar Harris et les

Bretelles Ambulance

Toutes de très bonne qualité pour le prix. Vous pouvez choisir à ***35c*** la paire.

BRETELLES DE 50c

Dans tous les plus Nouveaux Fils et des Derniers Gouts.

La Bretelle Président, dont les ventes ont été si considérables aux Etats-Unis, non pas à cause du nom, mais à cause de ses mérites comme bretelle confortable et des derniers goûts, durables et qui ne forcent pas les boutons.

La Véritable Bretelle GUYOT

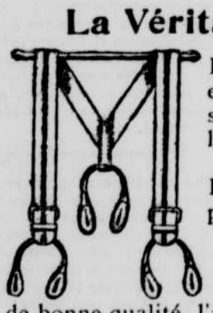

Importée, n'a pas besoin d'éloges, car elle est bien connue. Nous en avons un assortiment complet dans toutes les couleurs imaginables, 50c la paire.

Aussi une nouvelle bretelle faite par la Harris Suspender Co., avec bout qu'on peut enlever, à 50c.

Aussi beaux bouts en cuir roulé anglais.

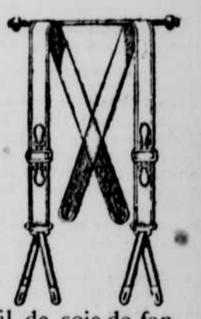

L'ARGOSY

de bonne qualité, l'ambulance et autres belles bretelles en fil de soie de fantaisie, avec nouveaux bouts qu'on peut enlever et belles boucles plaquées, à 50c la paire. Toutes les bretelles en cuir, genres Argosy, 50c la paire.

En sus des lignes sus-mentionnées, nous avons importé quelques-unes des plus belles bretelles en fil de soie léger, dans les patrons les plus nouveaux, de première qualité, à vendre à 75c la paire.

Nous invitons les Montréalais et les personnes en visite à Montréal, à venir examiner notre stock. Aucun magasin du Canada n'a une aussi grande variété de marchandises, et vous ne manquerez pas de trouver ce qu'il vous faut dans notre stock. :: :: :: :: :: :: :: ::

allan Deux Magasins — *Ouvert jusqu'à 9 p.m.*

Angle des rues Craig et Bleury
et 2299 rue Ste Catherine.

PNEUS DUNLOP Nous en faisons de toutes les grandeurs pour bicycles, voitures, snikies de course, carrosses de bébés et chaises d'invalides.

THE DUNLOP TIRE CO., Limited, TORONTO. No 7, Square Philippe, Montréal. 219-1

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
Propriétaire.
Coin de la rue St Jacques et de la Cote St Lambert, Montreal.

ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 6 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE.
Boite B. P. 2376, Montréal, Canada.
Tél. Bell: Rédaction, - - - Main 2088
— Administration, - " 1096
— Agents d'Annonces, " 193
— Malle et Dépots, - - " 4235

BUREAU A PARIS:
31 RUE TRONCHET,
EDMOND MONTET,
Représentant.

BUREAU A LONDRES (Angleterre):
145 RUE FLEET, E. C.,
Central Press Agency, Limited,
Agents Spéciaux.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 6 JUILLET 1901.

LUNDI	67,056
MARDI	67,281
MERCREDI	67,173
JEUDI	67,206
VENDREDI	67,328
SAMEDI	77,374
TOTAL	413,418
Edition Hebdomadaire	36,941
Total des deux Editions Durant la Semaine	450,359

MONTREAL, 10 JUILLET, 1901.

SUR LEUR ROUTE

Nos camarades Marion et Prince sont maintenant au Japon ; au Japon, notre voisin et notre concurrent le plus redoutable dans l'Extrême-Orient.

Les progrès commerciaux et industriels du Japon sont aussi remarquables que leur évolution politique et le développement de leur puissance militaire.

De quantité négligeable qu'il était dans la politique universelle, le Japon, en moins de dix ans, est devenu un pouvoir avec lequel les grandes puissances des deux continents doivent compter aujourd'hui..

Il en est de leur marine marchande, comme de leur marine militaire. Si la force de cette dernière nous laisse indifférente, il ne saurait en être de même de la première.

La marine marchande japonaise ne date en réalité que de 1877. A cette époque, elle était encore très faible.

Ses navires ne faisaient que des voyages de cabotage. Ce n'est que vers la fin de l'année 1884 que les Japonais entreprirent de plus grandes croisières et c'est aussi à partir de cette époque que commencent à se développer leur commerce et par suite leurs moyens de transport par terre et par eau.

Dès ce moment, le gouvernement, qui avait encouragé par de larges subventions tout ce qui touchait à la marine, commença à réglementer la répartition de ces fonds, et en mars 1896, deux lois furent édictées : l'une ayant pour but d'encourager les voyages et l'autre concernant les constructions.

C'est encore de cette même année 1884 que date l'ouverture des routes maritimes du Japon vers l'Europe, l'Amérique et l'Australie. Actuellement ces premières lignes japonaises sont encore suivies par les navires et, en outre, des lignes nouvelles vers l'Europe, l'Asie, l'Amérique, l'Australie et la Russie, une quinzaine de lignes font le service avec la Chine et la Corée.

Le Japon qui en 1877 possédait 258 navires jaugeant 62,753 tonnes en comptait en 1887 1,285 représentant 133,297 tonnes.

En 1898 ces chiffres quintuplaient : 3,044 navires, 648,324 tonnes.

Enfin les statistiques de la marine marchande établies pour la fin de 1900 montrent qu'en 1899 le tonnage des steamers donnait un total de 319,560 tonnes et celui des navires à voile 282,284' ce qui faisait en tout 601,844 tonnes, alors qu'en 1900 le total était de 818,246 tonnes, en augmentation par conséquent de plus de 200,000 tonnes.

Cette progression vertigineuse est surtout frappante depuis la guerre sino-japonaise. Avant cette guerre le tonnage total de marine marchande japonaise n'était que de 360,698 tonnes.

Enfin le Japon se mettant jusqu'au bout à l'école des nations européennes a réglementé, d'après les programmes européens, les conditions d'admission aux grades d'officier de marine et de mécanicien.

Pour la navigation, les officiers sont divisés en trois classes distinctes, selon l'importance du navire auquel ils appartiennent et aussi de la route suivie par ce navire.

Leurs mécaniciens sont recrutés avec un soin tout spécial et leurs équipes sont le plus souvent encadrées par des instructeurs étrangers.

Ils sont divisés en 4 catégories.

1re classe : 507 chefs-mécaniciens dont 148 Européens.

190 maîtres mécaniciens dont 33 Européens.

207 seconds-maîtres dont 16 Européens.

2e classe : 319 chefs mécaniciens.

480 maîtres et 1,599 seconds maîtres.

3e classe : 66 chefs mécaniciens ; 8,804 maîtres.

4e classe : 1,206 maîtres-mécaniciens.

En 1899, le gouvernement japonais a promulgué des lois fixant les subsides accordés à la marine marchande et instituant une police maritime.

L'Etat s'engageait à subventionner pendant une période de dix ans (1900-1909) les grandes lignes d'Europe ; les lignes de San-Francisco et autres lignes importantes.

La proportion était la suivante :

$1,300,000 pour les lignes d'Europe.

$500,000 pour les lignes de San-Francisco.

$325,000 pour les lignes secondaires.

Mais le trafic des diverses compagnies a tellement progressé, en un espace de temps relativement restreint, que le gouvernement japonais a cru pouvoir, sans inconvénient, réduire de moitié le montant et la durée de ces subventions. Et cela est d'un excellent augure.

Encore, d'après les méthodes européennes, le Japon a établi des droits de tonnage sur les navires étrangers entrant dans les ports chinois. L'ancienne taxe de 10 sens, taxe d'entrée indépendante du tonnage, et qui était trop onéreuse pour les petits cargo-boats a été réduite de moitié.

Des mesures de ce genre et le zèle avec lequel les Japonais prennent soin de copier tous les progrès européens permettront à l'industrie maritime de se développer encore à l'avenir d'une façon satisfaisante. Le mouvement maritime japonais dans le Pacifique va trouver d'ailleurs à son activité un nouveau champ peu exploité. Ce sont les Philippines qui, entièrement pacifiées, et mises en culture, seront un des marchés les plus sérieux pour les produits d'Amérique et d'Extrême-Orient.

La concurrence de la flotte américaine ne sera pas difficile à vaincre pour le Japon, étant donnée l'avance qu'il a déjà prise.

On voit combien la concurrence de cette marine japonaise est redoutable, et les efforts que le Canada devra faire pour que son pavillon garde, dans le Pacifique, le rang qu'il doit occuper.

LES TRUSTS

Le Trust du Billion est aux prises avec ses ouvriers ; la présente grève est en voie d'arrangement, tant mieux ; ces crises industrielles sont toujours déplorables, ruineuses pour l'ouvrier comme pour le capitaliste et laissent toujours derrière elles des souvenirs néfastes, gros de dangers, pour le maintien de la paix sociale.

Cette grève est la seconde en quelques semaines que ce trust gigantesque a vu éclater dans ses ateliers ; la rapidité avec laquelle on les règle montre combien le capital factice, majoré, "watered", comme on dit en anglais, est incapable de se défendre. Les ouvriers des trusts le savent ; ils exploitent sagement cette peur aujourd'hui ; mais lorsqu'ils seront bien convaincus de leur force, lorsqu'ils croiront qu'ils peuvent tout demander, la crise éclatera et le capital se trouvera placé entre la ruine ou la soumission, soumission déjà prévue et qui prendra la forme de la participation des ouvriers aux bénéfices de l'exploitation.

Cela a été dit depuis longtemps sur ce continent ; cette évolution vient d'être indiquée en Europe par Max. Nordan, en un article dont nous citons, ci-dessous, un extrait :

L'Amérique a les moyens. Les magnats des trusts ont de l'or à profusion. L'argent coule autour d'eux comme pour les submerger. Il n'est pour eux d'aucune valeur, si ce n'est pour acheter ce qui ne se trouve pas sur le marché.

En Amérique, on commence un peu à comprendre la signication des trusts, non seulement au point de vue économique, mais au point de vue social et politique. La "North American Review" a consacré tout son dernier numéro à étudier ce phénomène du siècle et en discute toutes les phases. M. Carnegie, Charles M. Schwab, président du trust de l'acier, James Hill, le chef du Great Northwestern, considèrent le trust comme un grand progrès et une institution des plus nécessaires. D'autres ne parlent que de leur acte de destruction et prédisent un avenir des plus sombres. Tout de même, je suis surpris de voir que les six articles publiés par la revue ne font qu'attaquer la question et tournent comme des chats autour d'un plat de gruau bouillant.

Ils évitent soigneusement de pénétrer l'intérieur du phénomène. Les trusts abaissent les prix et leur assurent la stabilité, disent ceux qui sont bien disposés à leur égard.

Les commodités de la vie sont renchéries, les crises sont plus fréquentes et quelques rois de l'or atteignent une puissance suprême, disent ceux qui sont mal disposés.

Est-ce là tout ? Je vois dans la formation des trusts, des conséquences autres, tant sociales que personnelles.

Le premier acte d'un trust qui s'empare de la sphère entière d'une industrie, crée un esclavage semblable à celui qu'imposait aux vaincus les barbares conquérants des temps primitifs.

Prenons le trust de l'acier, de fondation récente. Environ 500,000 ouvriers américains sont à sa merci. Que fera l'humble mouleur ou fondeur, quand il aura encouru la disgrace de ses contremaîtres. Il ne peut plus travailler son métier, tous les emplois du même genre sont sous le contrôle des mêmes chefs. Il ne lui reste que deux choses à faire : apprendre un autre métier, avec la probabilité de crever de faim pendant son apprentissage, ou bien immigrer dans un pays qui n'a pas encore été conquis par le trust.

Cette phase anarchique de la vie économique ne dure pas toujours. Une crise doit arriver dès que la production excède la consommation, lors cesse le " ôte-toi de là que je m'y mette" qu'on remplace par "essayons de nous entendre." De la compétition est née la division du monde.

La production est réglée. A chaque producteur, il est alloué une limite de production et de marché dans lesquelles il lui est permis de régner.

Les prix sont établis sans égard pour les consommateurs, et la querelle pour le patronage n'existe plus, on se l'est partagée.

Le consommateur est la seule victime de cette méthode, car elle est toujours au profit du producteur. Sa liberté de mouvement est limitée. Son initiative personnelle est opprimée, et l'indolence l'envahit, parce que pour lui il n'y a plus de cette rivalité qui est la mère du progrès de l'innovation et de la conquête du marché, choses qui ne sont plus nécessaires. Il y trouve aussi des avantages personnels. Le surplus dans la production est une chose abolie, et les crises sont une chose du passé. Si la manufacture perd l'espérance d'un prompt enrichissement, il échappe au danger des variations du marché.

Il n'est qu'un membre du trust avec un revenu déterminé. Les plus grands profits ne tombent pas dans ses mains, mais dans celles des chefs du trust, quelques multimillionnaires.

Si nous considérons les trusts non plus régis par ces milliardaires, et rapportant un revenu également divisé entre des milliers de travailleurs, nous avons la réalisation du socialisme scientifique.

ECHOS

Le roi de Suède est darwiniste

Sa Majesté Oscar de Suède, a, paraît-il, les mêmes idées que Darwin, sur l'origine de l'espèce humaine.

Darwin, naturaliste et physiologiste anglais, a fondé une école qui porte son nom : le darwinisme.

Dans son fameux traité : "De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle", Darwin soutient que l'homme ne fût, à son point de départ, dans l'existence, qu'un singe, probablement l'orang-outang, dont la ressemblance physique à l'homme est très remarquable.

Chez le naturaliste anglais, cette doctrine de l'origine simiesque de l'homme ne tire guère à d'autre conséquence qu'à celle d'une rêverie ou utopie scientifique, partagée par les savants de la transcendance. Chez un roi, qui s'en fait l'adepte, l'idée transformiste prête à d'autres conclusions.

Le roi Oscar est d'avis que l'homme n'a pas pour origine, le souffle de Dieu. C'est ce qu'il a positivement exprimé, l'autre jour, mais en prenant l'inverse de la thèse du professeur Virchow, de Berlin, qui s'est posé en partisan de la dégénérescence humaine, soit en soutenant que le gorille, aussi très rapproché de l'espèce humaine, par sa physionomie et sa conformation physiques, n'est autre que l'homme déchu, ou retombé à son état primitif.

Le roi et le savant s'accordent sur l'origine simiesque de l'homme, non sur son évolution. Virchow est pour la décadence progressive. S'il en arrive comme il dit, à retrogression ne laissera finalement pour roi de la terre, qu'un mauvais singe, tandis que Oscar est plus consolent et montre l'homme sur le chemin d'une transformation de plus en plus parfaite.

Mais que vont en dire les autres rois ? Il n'y a guère de têtes couronnées, qui ne soient pour la doctrine du droit divin.

Si les rois ont un singe pour ancêtre, Guillaume II et bien d'autres sont à jamais privés d'arguments pour convaincre leurs peuples qu'ils sont gouvernés par des demi-dieux.

Fils ou fille de roi. — La question dynastique

Le tsar et le roi d'Italie souhaitent un fils, pour leur succession ; ils n'ont pas de postérité mâle, et s'ils meurent sans autre héritier, leur couronne, qui ne peut tomber en quenouille, passera à des collatéraux.

Et voici que l'ex-comtesse Chotek, aujourd'hui princesse de Hohenberg, femme marganatique de François Ferdinand, héritier présomptif d'Autriche-Hongrie, vient de donner un fils à son royal époux.

Dans la famille impériale de Russie, comme dans la famille royale d'Italie, la venue d'un fils eût été saluée avec joie par tout le peuple. En Autriche-Hongrie, mieux eut valu pour la paix intérieure de la double monarchie que la princesse Hohenberg eût donné le jour à une fille.

C'est que la loi de la couronne autrichienne ne permet pas à un prince, né d'un mariage marganatique, de monter sur le trône, tandis que dans le royaume de Hongrie, cette exclusion n'existe pas.

On prévoit donc, pour plus tard, une guerre, ou au moins de sérieux troubles dynastiques.

La Hongrie, qui supporte toujours à contre-coeur son union avec l'Autriche soutiendra, sans aucun doute, le fils de Ferdinand, comme son roi légitime.

Il est bien vrai, que les partisans du régime actuel se réclament d'un traité d'Etat, d'une "Pragmatique Sanction," en vertu de laquelle les couronnes d'Autriche et de Hongrie ne peuvent être portées que par le même souverain. Mais ce document, s'il a jamais existé, est introuvable. Toute trace en a disparu dans les archives d'Autriche.

Cette fois, l'arrivée d'un fils dans une maison royale peut être la cause du déchirement d'une monarchie.

Chez les rois, comme chez les simples mortels, ce qui est bon pour l'un, peut être mauvais pour l'autre.

Le fanatisme protestant aux Philippines

Toutes les religions, tous les cultes, toutes les nationalités, respectant les lois et l'ordre public, ont également droit à la protection des Etats-Unis, sur le territoire américain, et cela d'après leur constitution.

Cette tolérance, cette impartialité, est-elle bien observée par l'autorité américaine, dans toute l'étendue de sa jurisdiction?

Une lettre de Manille au "New-York Evening Post" nous en révèle de belles sur le compte des propagandistes protestants.

"Jusqu'à la province de Mindano, qui aura ses écoles anglaises, dit cette lettre; jusqu'à des instituteurs mahométans, mais parlant l'anglais, qui seront amenés de l'Inde, pour l'instruction des enfants dans cette province. La province de Mindano est l'habitat du sultan de l'île Soulou, et ce sultan tient esclaves et harem. L'autorité américaine n'entreprendra certes pas d'amener ces barbares à une autre civilisation. Aucun ministre, que nous sachions, ne s'est encore prononcé en faveur de la conversion des Musulmans de Soulou. Il n'en est pas ainsi pour la population catholique des autres provinces.

Aucun instituteur catholique n'a été engagé, et les ministres protestants sont à l'oeuvre, prêchant partout que la religion protestante est celle qui offre, par excellence, l'unité de doctrine, et non une diversité d'opinions aussi variées que la physionomie de ses adeptes. Ainsi, les païens des Philippines sont laissés à eux-mêmes; mais aux yeux de l'autorité américaine, ce sont les catholiques qui ont besoin de conversion."

Hélas, sous le drapeau de la liberté et de l'égalité démocratiques, il y a encore beaucoup plus de théorie que de réalité.

Si la civilisation et l'émancipation promises par l'oncle Sam aux Philippins doivent se confondre avec le protestantisme et ses pratiques et croyances multiformes et multicolores, ce n'était pas la peine assurément, etc.

La poudre sans fumée

Toutes les nations militaires se mettent résolument à adopter la poudre sans fumée ; les Etats-Unis, qui perfectionnent leur matériel en vue de guerres plus sérieuses que la dernière contre les Espagnols, commencent à répudier la poudre brune et insistent sur l'importance qu'auraient les poudres sans fumée.

Non seulement la poudre brune, en faisant explosion, engendre des nuages énormes de fumée opaque, mais elle produit une quantité considérable de résidus qui encrassent la bouche à feu ; c'est le contraire pour la poudre sans fumée, qui laisse l'arme absolument propre pour le coup suivant. Elle est d'ailleurs autrement puissante sous le même poids, puisque, pour un canon de 12 pouces, il faut 425 livres de poudre brune et qu'il suffit de 167 livres de cordite.

La poudre sans fumée brûle lentement, en donnant graduellement de ses gaz, de manière à maintenir une pression pour ainsi dire invariable dans le canon, tant que le projectile n'en est pas sorti ; la vélocité de l'obus à la bouche est donc très grande avec une pression relativement faible dans la pièce. La poudre brune, elle, brûle très rapidement ; la pression maxima pour laquelle les bouches à feu sont faites est immédiatement atteinte au moment de l'inflammation de la charge, et elle ne fait ensuite que décroître. La vitesse à la bouche des canons qui emploient la poudre brune est de 634 mètres à la seconde ; tandis que pour les pièces analogues, usant de la poudre sans fumée, la vitesse correspondante est de 805 mètres.

Le mètre équivaut à 3.283 pieds anglais.

Insistant sur l'influence de cette augmentation de vitesse au profit de la rectitude de la trajectoire et par suite de la pénétration du coup, on excite de toute part l'industrie privée à se mettre à la production, sur une grande échelle, de la poudre sans fumée.

Les insectes et les maladies contagieuses

Le chirurgien général Wyman, chef du service des hôpitaux de la marine, à Washington, vient d'adresser aux médecins attachés à ce service une circulaire dans laquelle il appelle leur attention sur ce fait indéniable que les insectes servent à transmettre et à communiquer les maladies contagieuses. D'après les dernières études scientifiques, il n'est plus possible de douter que les moustiques transmettent les fièvres paludéennes. Un médecin affirme que la peste est communiquée des rats aux hommes par l'intermédiaire des mouches. Il en serait de même de la fièvre typhoïde et, jusqu'à un certain point, du choléra, que les mouches transmettraient. Les médecins du service des hôpitaux sont donc invités par M. Wyman à protéger les lits des malades par des moustiquaires pour empêcher l'approche de tout insecte. Les portes et les fenêtres des hôpitaux devront être aussi munies d'écrans, surtout à la cuisine et à la salle à manger pour protéger les provisions. Des fumigations au souffre devront être faites dans les grandes pièces, c'est le meilleur moyen de tuer les insectes.

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 10 Juillet 1901

DEMI-CONGÉ--Le Gros Magasin ferme à 1 hr le samedi durant Juillet et Août

VENTE DE JUILLET

Grande Vente d'Etoffes à Robe

Hier la journée a été un succès. C'était une véritable salle d'attente dans cette grande section du Gros Magasin. Tout le monde a été frappé de stupeur à l'aspect des immenses bargains offerts. Il y a encore des milliers de verges à vendre. Des milliers ont été vendues déjà. Voilà des chances qu'il ne faut pas manquer quand on offre des valeurs incomparables. Chaque pièce a subi une réduction de prix à tel point que les premiers chiffres sont méconnaissables. Les lots que nous avons annoncés Lundi étaient les principaux, mais il y a d'autres lignes qui sont tout aussi intéressantes.

33 pièces d'Etoffes à robe légères pour l'été, 40 pouces de largeur, étoffes anglaises, toutes de nuances et dessins choisis. Prix régulier 55c à 70c. Prix de vente spécial, la verge..... 19c

47 pcs magnifique drap granit, nuancé saumon, carreaux Selkirk, carreaux vert grenat, toutes les nuances choisies pour l'été, prix des fabricants 50c à 75c. Prix de vente spécial, la verge..... 38c

73 pièces d'Etoffes à robe carreautée de fantaisie, 40 pouces de largeur, étoffes françaises, dans toutes les nuances et tous les dessins les plus recherchés, valant de 67c à 95c. Prix de vente spécial, la verge..... 42c

Vente de Blouses de Juillet

C'est une vente de juillet pour écouler qui met en évidence une si grande variété de jolies marchandises. Les dames qui ont vu ce lot en ont été très enchantées. Il y en a justement assez pour nous tenir occuper jusqu'à la fermeture du magasin, à 6 heures, demain soir.

Blouses en Percale

500 nouvelles blouses en percale, jolis dessins rayés, carreautés et fleuris, rose, bleu, hélio, aussi noir et blanc, pour dames. Valeur régulière 60c. Prix de vente

39c.

Blouses Blanches

210 blouses en linon blanc, faites de groupes de remplis, garnis de dentelle Valencienne, nouvelles manches, nouveau collet et nouvelles manchettes, pour dames. Valeur régulière 75c. Prix de vente,

57c.

GRANDES OFFRES EN TAPIS !!!

Comprenant l'Assemblage, le Posage et la Doublure. Cette offre tiendra bon du 9 au 13 JUILLET inclusivement.

C'est une occasion très spéciale que le Gros Magasin offre chaque année, et bien que ces bargains n'aient été annoncés qu'hier, des multitudes de femmes de ménage sont venues de bonne heure, ce matin, choisir leurs tapis. Les dames qui veulent profiter de cette offre spéciale devraient venir faire leurs achats demain.

Offre No 1

5000 verges de Tapis Tapestry, la meilleure fabrique, avec riches bordures, tous les dessins les plus nouveaux et les couleurs les plus choisies, marchandises que les marchands de tapis au détail vendent à 75c la verge, notre prix réduit pour cette semaine seulement, y compris l'assemblage, le posage et la doublure, seulement, la verge..... 57c
Y comyris l'assemblage, le posage et la doublure.

Offre No 2

2000 verges de beaux Tapis de Bruxelles, d'importation récente, dans tous les plus nouveaux dessins avec superbes bordures pour convenir, tapis qui sont vendus aujourd'hui chez les marchands de tapis au détail, à $1.15 la verge. Notre prix réduit, pour cette semaine seulement, y compris l'assemblage, le posage et la doublure, seulement, la verge... 88c
Y compris l'assemblage, le posage et la doublure.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St Jacques, MONTREAL.

Marchandises livrées à tous les endroits sur le bord du lac jusqu'à Ste Anne le Vendredi ; vu que notre voiture part de bonne heure le matin, les clients doivent nous faire parvenir toutes leurs commandes demain après-midi.

Scroggie

Département d'Articles pour le cou pour Dames

Des changements sont constamment faits dans ce département. Nous recevons chaque jour des nouveautés des centres de mode Américains, ce qui nous permet d'avoir toujours un assortiment complet d'articles pour le cou les plus nouveaux pour dames. Quant à nos prix, si vous tenez compte de la qualité des articles que nous offrons, et vous devez en tenir compte pour faire une comparaison équitable, ce sont les plus bas qui puissent être mentionnés.

Collets de matelots en piqué blanc pour dames, garnis de deux rangs de broderie, bien taillés et d'un ajustement parfait, chacun..... 35c

Collets droits en piqué blanc uni, sans apprêt pour les raidir, pour dames, chacun..... 25c

Collets droits en piqué blanc, plié, avec apprêt pour les raidir, pour dames, chacun..... 25c

Les cravates les plus nouvelles qui se lavent, faites de mousseline blanche, de mousseline blanche avec bord de couleur, de mousseline organdie avec pois et couleur de fantaisie, de dimity de couleur et de drap ananas, pour dames, se trouvent dans notre département d'articles pour le cou. Prix, 60c, 45c, 35c et 25c chacune.

W. H. Scroggie, Angle des rues Université et Ste Catherine.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE **MEUBLES** DE MÉNAGE,

Nous avons ce qu'il vous faut.

Nous vendons tout ce dont vous avez besoin pour meubler votre maison. Pour une chambre ou pour toute la maison, pour le Cottage simple ou la Villa dispendieuse.—Articles à prix élevés—articles à bas prix—et le plus gros stock à votre choix. Achetez ce qu'il vous faut—et vous pourrez vous servir des meubles tout en les payant par versements très faciles aux prix les plus bas. Nous vous servirons de la meilleure manière possible. Mettez nos avancés à l'essai. Demandez nos prix.

METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO.,
Qui meuble complètement les maisons.
1678 ET 1680 RUE NOTRE-DAME. Ms—n

LES **Voutes d'Eglises**

Augmentent la valeur artistique et acoustique de l'édifice.

Les Voûtes ne paraissent jamais mieux que quand elles sont faites de Métal en Feuille de Pedlar.

Il n'y a pas de limites aux effets artistiques possibles.

La beauté, la durée, la clarté de la construction sont toutes conservées et tous les pouvoirs acoustiques assurés.

Il n'y a rien de commun dans les Voûtes d'Eglise en Tôle d'Acier.

D'un autre côté, elles sont deux fois plus avantageuses que celles de tous les édifices décorées à la main de l'univers.

De plus, elles sont économiques.

Notre catalogue contient des illustrations, des chiffres et d'autres renseignements intéressants. Vous n'avez qu'à le demander.

THE PEDLAR PEOPLE
Oshawa, Ontario.
Agence de l'Est : 22 Square Victoria, Montréal,
(5)

DEMAIN APRÈS-MIDI Prenez n'importe quel tramway — ils conduisent tous à

VIAUVILLE

L'accès au magnifique Parc est gratis, prenez-y le bon air au bord du fleuve. Les rafraichissements vous y seront servis par les restaurateurs aux prix de la ville. Si tout semble vous plaire, demandez le prix des terrains à M. JOS. TRUDEL, qui est toujours sur les lieux.
10.1

Pourquoi la Beauté se fane et les Souffrances arrivent.

La beauté vraie est rare. Elle appartient à la santé parfaite. Anssitôt que le sang s'appauvrit et devient remplit d'eau et que les nerfs s'épuisent, la beauté se fane, les rides apparaissent, l'élégance des lignes est remplacée par la maigreur et les angles. La nervosité détruit rapidement la beauté de la figure et des formes. L'organisme féminin devient dérangé, ce qui occasionne des souffrances presqu'intolérables pendant les périodes. Trop souvent les femmes en arrivent à croire que ces douleurs et ces maux mystérieux sont une partie de leur existence. Elles ne parviennent point à comprendre qu'en conservant leur sang et leurs nerfs parfaitement sains elles peuvent conserver la jeunesse et la beauté et éviter un nombre infini de souffrances.

Le Dr Chase's Nerve Food, le grand producteur du sang et restaurateur des nerfs, est le plus grand bienfait pour la femme, de la jeunesee à la vieillesse. Il lui aide à passer les périodes épuisantes de sa vie et prépare son système à accomplir naturellement, de toutes manières, les devoirs de la femme. Il enrichit le sang, conserve les nerfs calmes et puissants, et aide au développement d'une beauté saine et splendide. Un traitement de quelques jours avec ce grand Remède-Aliment accomplira des merveilles pour toutes les femmes pâles, maigres, faibles et nerveuses.

Dr Chase's Nerve Food

Cinquante cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50 ; chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Co.," Buffalo, N.Y. Méfiez-vous des imitations. (G) w

NE DEVENEZ PAS UN OBJET d'aversion et de pitié. Guérissez votre catarrhe, purifiez votre haleine, et arrêtez les écoulements désagréables. Le Rév. Dr Bochror, de Buffalo, dit : "Ma femme et moi étions affectés du désagréable catarrhe, mais nous avons été débarrassés de cette grave maladie le jour où nous avons commencé à prendre la Poudre Catarrhale du Dr Agnew. Son action a été instantanée, donnant du soulagement dans l'espace de dix minutes." En vente par J. H. F. Charron, 1978 rue Notre-Dame. w

HOMMES FAIBLES

Jeunes et Vieux
Soulagement Immédiat
Guérison Certaine

PASTILLES DU

Dr Jean

Perte de vitalité, de mémoire, excès, abus, insomnie, impuissance, épuisement nerveux, erreurs de jeunesse, maladie des rognons, faiblesse des nerfs, débilité générale, etc.

$1.00 le Flacon.
Toutes Pharmacies.
Envoyé franco, par la malle, sur réception du prix.
Cie Médicale du Dr Jean
B.P. Boîte 187 Montréal, Qué.
Ecrivez pour notre livre **Hommes Faibles et Fatigués**, envoyé partout, gratis, sur demande.

158—M s—n

COMMON SENSE

Tue les rats, les souris, les cafards, les punaises. Pas d'odeur repoussante. Chez tous les pharmaciens ou No 381 rue Queen Ouest, Toronto. DEFIEZ-VOUS des IMITATIONS
157—a

HYPOTHEQUES

Argent à prêter aux taux d'intérêts courants sur propriétés améliorées.

ROBT. R. GOOLD,
157 rue St Jacques
5,8,10,12,15,17

ARONSON & RUTENBERG.
Prêteurs sur Gages,
601 RUE CRAIG.
Argent à prêter sur Diamants, Montres, Bijouteries, Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches et marchandises de toutes sortes. *Affaires strictement privées.*
Ouvert de 8 hrs A.M. à 8 hrs P.M. Fourrures emmagasinées à bas prix durant les mois d'été. 181—1M—n

CERTAINES personnes mangent parce qu'elles devraient manger, non parce qu'elles ont faim. Elles mangent mécaniquement. Elles n'ont pas d'appétit, mais elles savent qu'il leur faut manger pour soutenir la vie. La nourriture ne fait que peu de bien dans de telles conditions.

Quelquefois la perte d'appétit est le commencement de la décadence du système. C'est alors qu'il faut avoir recours à un remède simple et pratique, comme les Ripans Tabules. Ces Tabules stimulent la circulation du jus gastrique dans l'estomac, créent un goût pour la nourriture, activent le foie et nettoient la voie intestinale. Elles renforcent le corps et le nettoient à l'intérieur. Elles coûtent peu de chose, 10 pour 5 cents et elles sont vraiment bonnes.

Dans toutes les pharmacies.

Il n'y a presqu'aucun cas de mauvaise santé que l'on ne puisse soulager en prenant de temps en temps une Ripans Tabule et à cause de leur bas prix, dix pour cinq cents, qui les met à la portée de toutes les bourses, personne n'a raison d'endurer des maladies qui sont faciles à guérir. Une boutellie pour familles, contenant 120 tabules, se vend 60 cents. Pour enfants, celles couvertes de chocolat, 72 pour 25 cents, sont recommandées. En vente chez les pharmaciens. 8,10,13-h

AFFAIRES POLITIQUES

DEPLACEMENTS

Le gouverneur général est passé à Montréal, hier, en route pour Québec, en compagnie de lord Melgund, du major Mande, de lady Violet Elliott, de lady Ellen Elliott et de lady Ruby Elliott. A Québec, le gouverneur a été rejoint par lady Minto. Ils se sont embarqués sur le steamer du gouvernement, "Minto", qui a levé l'ancre hier soir.

Dimanche prochain, Leurs Excellences seront les hôtes de M. Menier à l'Ile d'Anticosti.

Lord Minto sera de retour à Québec vers le 4 août.

L'honorable M. Tarte, l'ex-maire Bingham et M. Frank Brophy, inspecteur des travaux du gouvernement sur l'Outaouais, sont montés sur la Gatineau au sujet de certains travaux publics à exécuter dans cette région.

L'hon. M. Tarte est à Montréal, ce matin.

—L'honorable William Mulock, maître-général des postes du Canada, est arrivé hier à Londres. Il revient de l'Australie où il était allé représenter le Canada à l'inauguration du "Commonwealth", australien, par le duc d'York. Il était accompagné de Mme Mulock et de son fils, Cawthra Mulock. M. Mulock et ses compagnons de voyage ont eu une agréable traversée, des antipodes. Il y a maintenant six ministres canadiens à Londres. L'honorable Sydney Fisher se propose de revenir à la fin de la semaine.

—M. N. A. Belcourt, député d'Ottawa, partira demain, pour un voyage d'affaires au Yukon. M. Belcourt fera le voyage en même temps que M. C. C. Ray.

—M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, est revenu de son voyage dans les Provinces Maritimes, où il s'est fait entendre à différentes reprises aux côtés de M. Borden, chef de l'opposition. M. Monk est enchanté de la façon dont il a été reçu par les "bluenose" et a beaucoup admiré le pays qu'il a traversé.

—Sir W. Laurier doit être à Québec, aujourd'hui ; il a été prié spécialement de recevoir une députation de la Chambre de Commerce qui veut l'entretenir des besoins de la navigation au sujet de l'éclairage et du balisage du chenal, en bas de Québec.

—L'hon. H. A. McKeown, ministre sans portefeuille du gouvernement du N. B., était à Ottawa, pour soumettre au gouverneur général le plan d'une réception royale à Saint-Jean.

—L'hon. G. W. Bulyea, ministre de l'agriculture des T. du N. O., est en visite auprès du ministre de l'intérieur. Il demande la permission d'envoyer à Buffalo quelques attelages à quatre chevaux et un détachement de la police à cheval du N. O.

ELECTION PROVINCIALE D'ONTARIO

Le colonel Leys, libéral, a été élu député à la législature d'Ontario, pour London, Ont., hier, par 1,652 voix de majorité sur F. J. Darsch, candidat socialiste-ouvrier.

PAS DE MOLOKANS

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que le surintendant de l'immigration, M. Peddley, ne sait rien de la nouvelle publiée dans les journaux et tendant à faire croire que 30,000 Molokans ou buveurs de lait sont en route pour les terres canadiennes de l'Ouest.

REPARATIONS

La Chambre des Communes est en pleines réparations. Elle sera agrandie vers le centre, deux ascenseurs seront posés et le porche aura un plancher avec les armes du Canada en mosaïque.

HONNEURS

L'hon. J. M. Gibson, lieutenant-colonel honoraire et le lieutenant-colonel Tilton ont été faits colonels honoraires pour leurs services en rapport avec la D. R. A.

CONTESTATION

L'examen de Cléroux a continué, hier, dans la contestation de l'élection de Lisgar, à Manitou. Il a dit que Richardson lui avait promis vingt dollars pour les dépenses de la campagne et avait aussi promis de lui rembourser ce qu'il dépenserait, et lui avait dit d'aller voir Moncrieff, son chef de reportage, qui lui avait donné trente-et-un dollars ; qu'il avait dépensé l'argent à traiter et à d'autres dépenses d'élection.

Il a ajouté que Richardson lui avait dit de ménager et aussi que si donner un verre de whiskey à un voteur lui ferait gagner l'élection, il ne voudrait pas la remporter de cette façon-là. Trois autres témoins, électeurs de Lisgar, ont déclaré avoir reçu de l'argent de Cléroux.

Demain, M. Richardson sera examiné par M. Ewart. Il sera probablement le seul témoin. La cour s'attend à revenir à la ville demain après-midi.

CANDIDATURES

Les candidatures éclosent toujours dans St Jacques. Après celle de l'échevin Brunet, nous avons celle de M. Migneron, le candidat indispensable défenseur des grandes causes.

Si nous récapitulons bien, les électeurs libéraux ont maintenant à choisir entre :

M. J. A. Drouin, qui est le candidat favori de M. Desmarais, et celui qu'il recommandera aux électeurs de la division.

M. David Lafortune, à cheval sur Laval et St Jacques.

M. A. Lamarche, candidat des anciens amis de M. Beausoleil dans la division.

M. Arthur Délisle, candidat indépendant.

M. P. N. Breton, candidat mutualiste.

M. l'échevin Brunet, ancien député provincial.

Et enfin, M. Migneron, candidat de la pureté.

Au moins, le peuple a le choix.

LES TEMPERANTS.

Les tempérants s'agitent.

Ils se sont réunis à Toronto pour la convention de la Dominion Alliance.

Le Dr MacKay, de Woodstock, président, a prononcé un discours dans lequel il s'est plaint que les apôtres de la tempérance ont été abominablement blagués par les libéraux et par Sir Wilfrid Laurier.

Pour ce qui est des élections d'Ontario, les tempérants se sont engagés à n'appuyer la candidature que des prohibitionnistes.

Toujours la même bonne farce.

ELECTIONS D'ONTARIO

Le colonel Sam Hughes qui est de passage à Montréal, s'est exprimé comme suit sur le sort des prochaines élections provinciales d'Ontario :

"Les sympathies de l'électorat, dit-il, sont pour les conservateurs.

"M. Whitney est prêt à lutter vaillamment et il a en M. J. J. Fox un lieutenant habile. M. Fox est fier de ses électeurs qui, sachant qu'il était catholique romain, l'ont cependant élu dans le château-fort des orangistes.

"Puis, M. Whitney, s'il remporte la victoire, n'aura pas de difficulté à former un ministère composé d'hommes capables.

"D'un autre côté, les libéraux semblent craindre la lutte. On dit que MM. Hartcourt et Gibson ont l'intention de se retirer, et que M. Latchford désirent monter sur le banc.

"L'honorable M. Ross sera probablement nommé sénateur s'il est défait."

Interrogé sur la probabilité de la candidature de l'honorable M. Foster dans Addington, M. Hughes croit que M. Foster se présentera.

Les libéraux d'East Simcoe se sont réunis et ont choisi M. James B. Tudhope, d'Orillia, comme leur candidat aux élections générales provinciales prochaines.

COMMISSION CHINOISE

Le rapport de la commission chargée d'étudier les dangers de l'immigration chinoise au Canada va prochainement être déposé. Les sténographes sont en train de le retranscrire. On dit que le rapport conclura à la nécessité d'imposer de plus sévères restrictions à l'immigration chinoise.

EMPAQUETAGE DES FRUITS

M. W. A. McKinnon a été chargé de veiller à l'application de la loi passée à la dernière session au sujet de l'empaquetage des fruits et il prépare des règlements pour en assurer l'exécution. Ces règlements seront naturellement soumis au ministre de l'Agriculture à son retour. Il est probable que M. McKinnon recommandera la nomination d'inspecteurs dans les principaux centres du commerce des fruits et aussi la nomination d'une douzaine d'inspecteurs voyageurs.

On espère que la nouvelle loi mettra un terme à l'empaquetage frauduleux de pommes, pêches et poires d'une valeur inférieure.

PROMESSE TENUE

Le Canadian Northern a mis à effet, samedi, un tarif spécial sur le grain, la fleur et le bétail, ce qui constitue une réduction de 7½ par cent sur les anciens tarifs.

ENTENTE COLONIALE

On télégraphie de Londres qu'on en est arrivé à une entente avec les colonies à l'égard du changement du titre du roi, mais il n'est pas probable que les ministres présentent un bill à cette session-vu qu'il n'y a pas de perspective que la mesure soit adoptée sans opposition.

Ceci est une reculade en règle de M. Chamberlain qui a dû s'apercevoir du peu de succès de ses tentatives d'accentuation d'impérialisme.

CHEMIN DE FER DU GRAND NORD

Les actionnaires du chemin de fer le Grand Nord de Québec, se réuniront le 17 du courant, à Québec, pour autoriser la construction de l'extension de la ligne depuis la jonction Garneau, près de Grand'Mère, à un point du chemin de fer du lac Saint-Jean, Sainte-Catherine, et depuis Hawkesbury jusqu'à South Indian. L'émission d'obligations sur ces extensions ne devra pas être de plus de $20,000 par mille. La construction de ce nouvel embranchement, qui raccourcira de 17 milles la distance de Québec à Hawkesbury, commencera prochainement.

LES DIFFICULTES SCOLAIRES DE MANITOBA

Le surintendant des écoles publiques, McIntyre, de Winnipeg, a fait rapport au comité d'administration des écoles catholiques. Dans ce rapport, on voit que ces écoles sont fréquentées par environ huit cents élèves et que le nombre d'élèves dans les classes varie beaucoup. Des classes n'ayant que vingt élèves, tandis que d'autres en ont jusqu'à soixante.

L'inspecteur des bâtisses Mitchell, a reçu ordre de faire un rapport sur l'état sanitaire et la disposition générale des écoles.

On dit être sur le point de régler les différends qui existent avec les citoyens catholiques, et que les points encore en contestation sont sans importance. La plus grande difficulté semble être que la commission des écoles ne veut pas permettre aux instituteurs de porter d'uniformes et que les catholiques insistent sur ce point. Toute l'affaire sera soumise à la commission des écoles demain soir et on s'attend à en venir à une entente.

HEMORROIDES GUERIES
APRES 30 ANS

Thos. E. Wood, 818, 17e rue, Sacramento, Cal. : "Une boîte de 50 cents du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes m'a guéri pour toujours des hémorroïdes. J'ai souffert pendant trente ans. J'ai subi une terrible opération qui m'a presque fait mourir sans me guérir. J'étais incapable de marcher, quand j'essayai le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes. La première application m'a soulagé." Tous les pharmaciens le vendent. Guérit promptement toutes les formes d'hémorroïdes. Livre gratuit par la poste. Pyramid Drug Co., Marshall, Mich. 10,13 w

LE CONTRAT D'ECLAIRAGE

On affirme que c'est la Royale Electrique qui va l'avoir, à $65 par lampe

Une offre de $3,000 à l'échevin Clearihue, pour obtenir son vote

Quelques citoyens, au nombre d'une soixantaine, se sont réunis, hier soir, au Monument National, pour discuter le contrat d'éclairage. M. Thomas Egan présidait. Ont adressé la parole, M. Dan. McKay, l'hon. G. A. Nantel.

Il y a eu aussi au sujet de la même question un caucus des échevins français. L'échevin Tansey était le seul de langue anglaise qui y a assisté. Ils ont parlé de protéger les intérêts de la cité en apportant certaines modifications au cahier des charges. Tous les échevins canadiens-français étaient présent, à l'exception de MM. Laporte, Gagnon et Lavrière.

L'échevin Clearihue a déclaré, dans une entrevue avec un reporter, hier soir, qu'il était absolument vrai qu'on est venu lui offrir $3,000 pour acheter son vote, sur le contrat d'éclairage. Naturellement, l'offre a été repoussée avec indignation.

D'après une information fournie par un officier de la corporation bien au courant de ce qui se passe, c'est la compagnie Royale Electrique qui aura le contrat d'éclairage à l'assemblée de cet après-midi. Elle va envoyer directement au Conseil une nouvelle soumission offrant d'éclairer la ville à $65 par lampe et cette offre, dit-on, sera acceptée, la compagnie ayant pour elle 18 membres. Les prix payés actuellement par la ville à cette compagnie sont les suivants : $124.10 par lampe pour les premiers 5 ans ; $120.45 pour les 3 ans suivants et $116.80 pour les deux dernières années du contrat qui est de 10 ans.

LA PICOTE

Une épidemie prédite dans Ontario, pour l'automne — Avis est donné à tout le monde de se faire vacciner

On s'attend, dans Ontario, qu'à l'automne, la picote prendra les proportions d'une épidémie d'après le docteur Hodgeth du Bureau Provincial d'Hygiène. Il a fait un rapport, à ce sujet au docteur Bryer de ses visites d'inspection dans le comté de Brant. Il est allé dans les cantons de Burford, de Oakland, et de Wendham. Il est entré dans 34 maisons habitées par 154 personnes, dont 94 étaient atteintes de la variole. Sur ces 154 personnes, 81 n'avaient pas été vaccinées. Le docteur Hadgeth a retracé la maladie dans une maison de Brandford où elle avait été apportée de Londen. Une fille non vaccinée avait visité la maison et était retournée chez elle, dans une localité où les deux tiers des colons n'étaient pas protégés par la vaccination. Le Dr Hadgeth avertit les médecins et les autorités municipales que si des précautions plus sérieuses ne sont pas prises, à la prochaine saison le fléau va causer les plus grandes calamités. Tout le monde devrait se faire vacciner si l'on ne tient pas compte de cet avis, on aura à en déplorer les tristes conséquences. Le clergé et le corps médical sont priés de tenir compte de cet avertissement et d'user de leur influence pour amener la population à comprendre ses intérêts.

CINQ ANS DE REFORME

Le jeune russe qui a mis le feu à l'établissement Moore est condamné par le juge Desnoyers

Le jeune russe, Sylvio Yocaloff, arrêté au cours de la semaine dernière par les détectives Côté et Charpentier, sous l'accusation d'avoir mis le feu aux entrepôts de MM. T. F. Moore et Cie, situés coin des rues DeMontigny et St Timothée, a comparu privément, hier après-midi, devant le juge Desnoyers.

Comme nos lecteurs s'en rappellent le jeune Yocaloff plaida coupable à l'accusation devant les commissaires des incendies, donnant pour prétexte qu'il avait commis cette action pour se venger et parce qu'on n'avait pas voulu permettre, à lui et ses camarades, de s'amuser dans le clos.

Hier, il répéta le même boniment devant le juge Desnoyers, qui crut prudent, dans l'intérêt de cette jeunesse et du public, de l'envoyer apprendre un métier à l'école de Réforme, durant cinq ans.

Le jeune russe appelait sa mère à grands cris, lorsqu'on l'enferma dans les cellules et pendant quelques instants, il fit un vacarme d'enfer.

EXPERT

Le professeur S. J. MacLean, de l'Université d'Arkansas, dont nous avions déjà annoncé la nomination, est arrivé à Ottawa. Il est employé par le gouvernement pour faire une étude sur toute la question du transport par voie ferrée en Canada, mais surtout sur les plaintes concernant les tarifs abusifs. Il partira jeudi pour Toronto où il rencontrera les industriels, puis il passera trois semaines parmi les expéditeurs et les industriels de l'ouest d'Ontario, avant d'aller séjourner quelque temps à Manitoba et les Territoires. Il reviendra ensuite pour poursuivre son enquête dans les provinces maritimes. M. MacLean est une des principales autorités des Etats-Unis sur ce sujet. Il a passé sa vie à étudier le problème du transport et il fournit presque exclusivement des articles de longue haleine aux revues des Etats-Unis sur cette question.

A MILTON EAST

Retraite prêchée par le R. P. Rondet, des Frères Prêcheurs

(Spécial à "La Presse")

Milton East, P. Q., 10 — L'éloquent prédicateur dominicain, le Révérend Père Rondot, était ici ces jours derniers, pour prêcher le jubilé ; il avait été appelé ici par Monsieur Gosselin, notre dévoué curé. Sa parole chaude et convaincante a été très appréciée de nos gens et c'est avec regret que nous l'avons vu nous quitter.

La partie musicale de la retraite avait été confiée à Mlle Arthémise Rochon, de Roxton Pond. Il n'est pas besoin d'ajouter que sa musique a été fort goûtée. Mlle Rochon était secondée par M. H. Beauregard, E.E.D., qui a su, par son chant et ses soli de cornet, augmenter l'éclat de nos cérémonies.

Le lendemain de la clôture de cette retraite, M. Aimé Rochon, maître d'hôtel, le gai compagnon, qui ne manque jamais l'occasion de réjouir ses amis, voulut profiter du passage de ses belles-soeurs, Miles Johnson, de sa nièce, Mlle Rochon, ainsi que de son cousin, M. Hector Beauregard, E.E.D., donnait chez lui une soirée musicale, inutile de dire que les choses se sont passées à l'envie. Il y eut chant, musique, bons mots, tout ce que l'on peut désirer dans une soirée de ce genre.

Au nombre des personnes présentes, nous pouvons signaler : Mlles Rosalba et Eugénie Granson, de St Pie ; Mlle Rochon, de Roxton, Mlle Crotteau, de Granby ; MM. Verdon, l'abbé D., de St Paul ; E. Granson, Gaulin, Leroux, violoniste ; Dussault, Bergeron, Hébert, Rousseau de Granby ; M. Alfred Rochon et sa dame, de Roxton Pond.

Examens de l'Université Laval

Monsieur Médéric Lemoyne, de St Henri, a passé avec grande distinction les examens à l'Université Laval (Lettres) pour l'admission à l'étude de la médecine. z

LES MAIRES CANADIENS ET AMERICAINS

Des invitations ont été lancées à 3000 maires du Canada et des Etats-Unis, par M. Buchanan, directeur-général de l'Exposition Pan-Américaine, pour visiter l'exposition, le 26 août prochain.

Magog, 2 fév. '98.

A M. J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal,

Monsieur,

Pour m'éviter de prescrire contre les maladies infantiles, voulez-vous m'envoyer une douzaine de votre sirop calmant.

J'en ai fait l'expérience et j'en suis pleinement satisfait ; je ne puis que trop le recommander. Votre, etc.,

J. O. GOYETTE, M. D.

Prix, la bouteille, 25 cents. En vente partout. (3)

EXCURSIONS du samedi et dimanche au lundi à Valleyfield, St Timothée, Beauharnois, Woodlands, Châteauguay, par le New York Central, départ de la gare Windsor. Détails au No 129 St Jacques, ou bureau des billets, gare Windsor. M-s-n

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25c la bouteille. 1—lMv—s

NOTES DE LA VILLE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 10 — La fanfare de l'Artillerie Royale Canadienne a donné un concert-promenade hier soir, au Parc Victoria.

Il s'est produit une rupture, hier après-midi, au tuyau de l'aqueduc, coin des rues de Salaberry et St Cyrille.

Aujourd'hui, les ménagères des quartiers St Louis et Montcalm sont privées d'eau.

—Son Honneur le maire Parent doit convoquer une réunion des citoyens de Québec, pour discuter les détails de l'organisation de la partie civique de la réception de Leurs Altesses Royales.

—Un très joli yacht à vapeur, le "Rapidan," est arrivé dans notre port, hier, venant des lacs. Il est actuellement dans le bassin Louise. Il partira bientôt pour une croisière dans le bas du fleuve.

—L'explosion d'une lampe causa un commencement d'incendie chez M. Couture, au village Stadacona. Les parents vinrent au secours de leurs enfants, et grâce au sang-froid de M. Couture, le feu fut éteint avec des couvertures.

—M. Ed. Varney, gérant du "Jardin Tivoli," ancien patinoir Québec, annonce que lundi soir dernier, il y avait 4,332 personnes dans son théâtre. Ainsi, l'inspecteur des bâtisses a été notifié de s'assurer de la solidité des galeries et des murs de cet édifice, dont la capacité n'est que de 2,000 personnes debout sur le parquet et dans les galeries.

L'affirmation de M. Varney est discutable, il aurait, croit-on, voulu faire une réclame, et sans le vouloir, son idée n'a pas la portée qu'il espérait.

—Lord Minto et sa suite sont arrivés à Québec, hier. Lord Minto, qui est arrivé par l'Intercolonial, les a rejoints à midi, et tous ont lunché au Frontenac.

Le gouverneur - général et Lady Minto sont partis ce matin sur le steamer du gouvernement, le "Minto," pour l'île d'Anticosti, la côte nord et les Provinces Maritimes.

Le steamer "Lord Minto" fera un premier arrêt à la Malbaie où il arrivera à 9 heures a.m. Après un séjour de 7 heures à cette place d'eau, on continuera pour Tadousac, où le yacht arrivera à 7.30 heures p.m.

Carnet Social

Les familles de l'honorable juge Loranger, de M. L. H. Archambault, du Dr Jeannotte et M. Edmond Poliquin, sont partis ce matin pour Kamouraska, en villégiature.

Mademoiselle Mount accompagne la famille Loranger.

M. Frank Labonté, d'Holyoke Mass., est en promenade à Longueuil chez Mme J. Gadbois.

—Madame Omer Dubois, de Saint-Jean Chrysostôme, est en promenade chez son oncle, M. Hubert Cadieux, de la maison Cadieux et Derome.

NOTES PERSONNELLES

—M. Lawrence A. Wilson, de la compagnie L. A. Wilson et Cie, et président de la Licensed Victuallers Association, est revenu ce matin, en compagnie de quelques amis, d'un voyage de plaisir dans le bas du fleuve.

—Mademoiselle I. MacPherson, de Joliette, est allée passer une semaine à Lachute, où elle est l'hôte de Mme Henley.

—Le Rév. Dean Carmichael, de l'église anglicane St Georges, passera le reste de l'été dans les Montagnes Blanches. Il est cependant trop faible pour pouvoir s'y rendre immédiatement.

—Le Dr C. Magnan, de Trois-Rivières, est au Queen's.

—M. et Mme E. Demers, de Providence, R. I., sont à Montréal.

—M. Louis Gilbert et Mlles Léda et Georgianna Gilbert, de Disraeli, sont au St James.

—M. D. L. Lemire et M. J. A. S. Gauvreau, de Boston, Mass., sont à Montréal, en pension à l'hôtel St James.

—M. L. E. Désilets, de Troy, N. Y., est en ville.

—M. S. Landry, de Portland, Maine, est au St James.

—Le Dr G. Boujer, de Paris, est à l'hôtel Stanley.

—M. O. M. Lapalme, de Boston, Mass., est au Queen's.

—Mme L. de Jurkowski, de Black Lake, est arrivée à Montréal, hier, et est descendu à l'hôtel Carslake.

—M. Louis Boudrias, de Cohoes, N. Y., est à l'hôtel Carslake.

—M. Ph. Leclair et M. G. Hardy, de Sorel, sont au St James.

—Remarqué au St James : M. B. O. Béland, France ; M. A. et Mlle Bibeault, Lowell, Mass. ; M. et Mme Louis Leduc, St Hyacinthe ; M. John Murphy, Fraserville ; M. Louis Cloutier, Providence, R. I.

—M. Wilfrid Poulin, de Spokane, Wash., frère de M. P. Poulin, propriétaire du restaurant Her Majesty's, est au St James.

—Remarqué au Riendeau : MM. Jules Allard, M. P. P., Yamaska ; R. Charlemagne Laurier, M. P., L'Assomption ; H. Champagne, Deux-Montagnes ; Etienne Blanchard, M. P. P., Verchères ; Dr Mignéault, M. P., Yamaska ; Dr Thibaudeau, Lac Mégantic ; Dr Dartois, Farnham ; Rév. A. O. Godin, Québec ; L. N. Jourdain, Trois-Rivières.

—Plusieurs amateurs de chevaux sont arrivés hier, à l'hôtel Riendeau, en rapport avec les courses de chevaux qui ont lieu actuellement au parc Delorimier ; en voici quelques-uns : Elisée Payé, de St Raymond ; Jos. Roy, Ste Anne de la Pérade ; Jos. A. Desjardins, Ste Anne ; J. Rochette, P. Allaire, P. Boulanger, F. Bélanger, et Z. Bélanger, de Québec.

—M. P. Vallière, de Québec, est arrivé à l'hôtel de la Place Viger, et repartira ce soir, pour Montréal, par le "Montréal".

—M. A. A. Gignac, de Rock Island, est au Russell.

—M. E. B. de Nevers est arrivé au St Lawrence Hall, venant de Central Falls, R. I.

—M. Geo. Lefaivre est au St Lawrence Hall.

—Les personnes suivantes prendront passage ce soir, à bord du vapeur "Montréal", de la compagnie Richelieu, dont M. F. Dolan est l'agent à Montréal : Mme Panet, L. R. Donker, L. Stroud, R. A. Dunton, Mme J. P. Wilson, et parti, Mme Funk, J. Davane, Thos. Collins, Lamontagne, Mme Sheldon, Mlle Lawson, juge Carier, A. R. Fraser, M. et Mme D. O. Cooley, A. E. Roy, M. et Mme W. H. Wright, M. P. Vallière, Mlle McGregor, Mme Bryan, McFarland et parti, Wm. H. Whitney, M. Switzinger et Mme A. H. Wood.

GROS DEFICIT

Les Chevaliers de Pythias subissent une perte de $500,000 due à l'imprévoyance ou à la malhonnêteté de certains officiers

Chicago, 10 — Réunie en séance secrète, hier, la loge Suprême des Chevaliers de Pythias a reçu le rapport du comité chargé de faire une enquête sur la manière peu judicieuse dont ont été administrés les fonds de la société.

On dit que comme conséquence de cette enquête, un ancien président du bureau de contrôle des placements sera expulsé de la société. Il est probable aussi que des procédures seront prises contre trois anciens membres de ce bureau.

Le déficit est de $500,000, engloutis dans des spéculations malheureuses.

Samedi, 13 Juillet à 3 hrs. p.m.

Par le "Trois-Rivières". Départ du pèlerinage des hommes et jeunes gens, pour Sainte-Anne de Beaupré.

Au retour, arrêt prolongé à Québec. Arrivée à Montréal lundi matin, vers les 5.30 heures. Prix du billet, $2.10.

Ce pèlerinage se fera sous la direction si appréciée des Pères du T. S. Sacrement. 10, 12

ELLE SE NOMMAIT MATTIE BROWN

Utica, N. Y., 10 — La jeune fille qui s'était suicidée dans cette ville et qui avait enregistré son nom à l'hôtel comme étant Ida St George, se nomme de son vrai nom Mattie Brown, de Simcoe, Ont.

PARC SOHMER

Ce soir, programme de musique choisie et grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit. Grande illumination.

The Ogilvy Store

VENTE ECONOMIQUE DE JUILLET

Prix réduits dans le département de MERCERIES pour Messieurs.

Si vous désirez réellement augmenter votre confort pendant les vacances et tous les jours chauds, venez nous permettre de vous montrer la sorte de vêtements que vous devez porter pour être fraîchement. Nous en avons une variété suffisante pour répondre à toutes les demandes, aux prix les plus raisonnables auxquels de bons vêtements puissent être vendus. Ces vêtements ne sont pas très dispendieux comme vous pouvez le voir en lisant la liste suivante :

Chemises négligées et quelques chemises blanches, un peu salies, que nous offrons à très bas prix ; prix réguliers 75 cents et $1.00. Nous vous les offrons à 35 cents chacune, en grandeurs 15 1-2, 16, 16 1-2 et 17.

Robes de nuit pour petits garçons, dans toutes les grandeurs, de 11 1-2 à 14. Ces robes de nuit sont faites des meilleures marchandises, en peauteurs convenables pour l'été, et nous les offrons toutes à 35 cents chacune.

Collets de fabrication anglaise, pure toile, 4 doubles, les mieux finis ; ils sont fabriqués spécialement pour nous. Prix régulier $1.35 la douzaine ; nous vous les offrons maintenant à 90 cents la douzaine.

THOMAS LIGGET...

Le stock de Tapis de THOMAS LIGGET est le plus considérable et le plus choisi du Canada ; il a aussi un magnifique assortiment de Rideaux et Paillassons.

Atelier— Les Tapis sont posés, battus et réparés promptement dans tous les détails par un personnel d'ouvriers experts.

THOMAS LIGGET Edifice Empire, 2474, 2476 rue Ste Catherine.

"Les qualités chantantes des Pianos Mason & Risch sont sans égales."
EDNA WALLACE HOPPER.

....PIANOS....

MASON & RISCH

Il y a quelque chose, dans un piano, qui vaut mieux que les meilleurs matériaux et la meilleure confection. Ce quelque chose, c'est le son, l'âme du piano. Les matériaux peuvent être les mêmes, la confection aussi bonne, mais le son du piano Mason & Risch est rarement égalé pour ses excellentes qualités chantantes.

Toutes ces qualités combinées à la merveilleuse durabilité du piano Mason & Risch, en font un des pianos les plus durables que vous puissiez acheter. Prix raisonnables. Conditions avantageuses.

The MASON & RISCH PIANO CO., 2469 Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

LOTS A BATIR

RUE BREBŒUF, près de la rue Gilford—25 x 80 à une ruelle de 18 pieds, prix $350, payable $15.00 comptant et balance $5.00 par mois.

RUE DUFFERIN, près Gilford—Terrains de 25 x 98, prix $350, conditions $15.00 comptant, balance cinq dollars par mois.

Voisinage immédiat des Ecoles et Collèges.

PARENT FRERES, 92 RUE St JACQUES.

Immeubles et Prets d'Argent. 206-6

UNE SOCIETE ITALIENNE

Elle a fait dernièrement un beau piquenique et se prépare à en faire un autre

La "Fratelanze Italia del Canada," club militaire, émule de Turin, a fait dernièrement un pique-nique couronné d'un grand succès. Elle en fera un autre, mais, contrairement à ce que nous annoncions hier, la date n'en est pas encore fixée.

Le président, M. Berardo, est passé à nos bureaux ce matin et nous a déclaré qu'il n'est pas exact que cette société ait secouru 40 familles dans le cours de l'année.

Nous avions été mal informé en publiant cela hier.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant particulier)

Trois-Rivières, 10 — Une requête vient d'être présentée aux autorités municipales, leur demandant de faire l'acquisition du terrain connu sous le nom de "Parc Vanasse", sur le Côteau St Louis, en cette ville, pour en faire un parc public.

—Les travaux de réparations à l'église de l'Immaculée Conception, ici, sont poussés activement.

—L'inauguration du "Jardin Lavioletter", ici, qui a été préparé sur le modèle du "Parc Sohmer" de Montréal, aura lieu jeudi soir, le 18 du courant.

DECISION DU CONSEIL PRIVE

Il n'y aura pas d'appel

Le comité judiciaire du Conseil Privé, Angleterre, a rejeté la motion pour en appeler de la récente décision de la Cour Supérieure du Canada dans la fameuse cause de la Consumer's Cordage Company, contre Connolly et al.

Ce plus haut tribunal de l'Empire était présidé lors de cette importante décision, par Lord Hobhouse, Lord Davey, Lord Robertson, et Sir Richard Cough.

La compagnie était représentée par M. Haldane, C. R., et M. Whitney, et les intimés étaient représentés par l'honorable Edward Blake, C. R.

ST CHARLES DE BELLECHASSE

(De notre correspondant particulier)

St Charles de Bellechasse, 10 — L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu le 8 juillet. Tout s'est passé dans le plus grand calme. Le Rév. J. D. Beaudoin a été réélu par acclamation pour représenter le village, et M. Louis Beaupré a été élu en remplacement de M. Martial Lemelin, sortant de charge.

—Le presbytère de Buckland a été détruit par le feu, le 6 juillet au soir. Rien n'a pu être sauvé du second étage, mais on a tout sauvé les effets et meubles du premier étage. Le curé, le Rév. M. Grenier, en voulant éteindre l'incendie, est monté sur le presbytère et est tombé d'une hauteur de plusieurs pieds. Il s'est tellement blessé à une épaule qu'il n'a pu dire la messe le lendemain.

CETTE MORT SUBITE

(Spécial à "La Presse")

St Pie, 10 — Hier soir, à 5 heures, a eu lieu l'enquête sur le corps de M. Toussaint Chagnon, décédé subitement dimanche matin, à 4 heures. Le verdict du coroner a été : "Mort d'une maladie de coeur."

IMPORTANTE TRANSACTION

L'hôtel "Cecil", le petit bijou d'hôtel situé rue St Gabriel, a été vendu hier à M. Napoléon Vallée, l'ancien propriétaire de l'hôtel Queen's.

La vente a été effectuée par MM. Johnson et Cousineau, No 62 de la rue St Jacques.

A BUFFALO

Un mot sur le taux de pension des hôtels

Buffalo, N. Y., 10 — Les hôteliers de Buffalo se sont réunis en assemblée, hier après-midi, pour protester contre les rapports qui sont faits au sujet que les hôteliers profitent du temps de l'exposition pour charger des prix excessifs. Les hôtels Iroquois, New-Tefft, Genessee, Chelsenham, Cranda House, Castle Sun, The Stafford et Mansion House étaient représentés. La vérité est que les meilleures accommodations sont offertes dans des hôtels de première classe pour $2 à $4 par jour, dans les hôtels tenus sur un plan américain et $2 à $5 par jour une personne et $3 à $10 pour deux personnes dans ceux tenus sur un plan européen.

CIRQUE LOUIS CYR

Nous apprenons avec plaisir que le cirque de M. Louis Cyr, arrive dans nos paroisses après avoir parcouru avec succès les rives de la rivière Ottawa.

Ce cirque, dont l'organisation grandiose fait honneur à la race canadienne-française, donnera une représentation extraordinaire à Longueuil, jeudi, le 11 juillet, et à Laprairie, vendredi, le 12 juillet, pour continuer ensuite sa tournée jusqu'au delà de Québec.

M. Louis Cyr, dont la réputation est universelle, s'est entouré d'une troupe composée d'hommes d'élite, tels que M. Otto Ronaldo, et son entraîneur, M. Schmidt, M. et Mme Bédard, Mlle Bergeron, MM. St Georges, Gervais, Dionne, les Barteili, J. B. Charlebois, Mochon, etc.

Une fanfare composée d'artistes de Montréal, sous la direction de M. Jules Dufour, fait entendre les morceaux les plus choisis durant toute la soirée, ce qui donne aux spectateurs la double satisfaction de voir une exhibition merveilleuse en entendant de la musique agréable.

Nous sommes bien assurés que le cirque de M. Cyr obtiendra à Longueuil, à Laprairie et sur tout son parcours, le même succès qu'il a remporté depuis cinq semaines, même dans la province d'Ontario.

COMMERCE

Montréal, 10 juillet 1901.

GRAINS ET FARINES

Nous sommes encore avec un marché faible pour le blé. Liverpool cote ce matin le blé sur septembre, à 5s 4 et sur décembre à 5s 5, ce qui est une baisse de 1-4d sur hier et de 3-4d sur avant-hier. Paris cote le mois courant 20 fr 35, ayant baissé de 50 centimes sur le plus haut cours. A Mark Lane, Londres, le marché du blé étranger est terne.

Chicago qui a eu une autre crise de baisse hier, est aujourd'hui, plus ferme. Pourquoi ? On ne sait trop ; probablement à cause de nouvelles plus ou moins défavorables de la température dans l'Ouest. Toujours est-il que, à midi, le blé sur septembre faisait 64 1-8 à 1-4c à Chicago.

Sur notre marché, l'avoine est plus ferme, en sympathie avec les marchés des Etats-Unis ; on peut coter franchement 35 1-2c, et la plupart des vendeurs demandent 35 3-4 et 36c. Les pois restent fermes mais peu demandés à 78c. On cote nominalement le sarrasin, 60c. Ces prix sont à flot, en lots d'exportation.

La demande en farines de Manitoba reprend un peu ; les prix sont, d'ailleurs, sans changement, de même que pour les farines d'Ontario.

Bonne demande en son et gru, ce dernier article surtout est très demandé et il se fait rare sur le marché.

On cote : Son de Manitoba, en sacs, $14 ; gru de Manitoba, en sacs, $16 ; son d'Ontario, en grenier, de $13 à $13.50 ; gru d'Ontario, de $14.50 à $15.

BEURRE ET FROMAGE

Le ton du marché du beurre est ferme ; les qualités de choix sont cotées de 19 3-4 à 20 cents à Montréal et les bonnes qualités de 19 1-2 à 19 3-4 cents.

On détaille entre 19 1-2 et 20 1-2 cents, suivant qualité.

Il y a, nous dit-on, beaucoup d'irrégularité dans la qualité.

Le fromage est ferme aussi, sous une bonne demande de l'exportation. On peut obtenir en magasin de 9 1-8 à 9 1-4 cents pour le coloré de choix, quant au blanc, il se tient entre 9 cents et 9 1-8 cents.

A Ingersoll, hier, personne n'a offert. A Campbellford, on a payé 9 1-8 à 9 3-16 cents.

AMUSEMENTS

PROCTOR'S 10c 25c 50c
The F. F. PROCTOR BIG STOCK CO.
Lundi, Mardi, Mercredi—Niobe and My Lady Help. Jeudi, Vendredi, Samedi, All the Comforts of Home. SPECIAL—Minnie M. Allen. Vues au Kalatechnoscope, etc. Sièges de loge réservés. Tel. Up 9425. Portes ouvertes à 1.30 et 7.30 p. m. tous les jours. 208—5

FRANCAIS Saison d'Eté
BALDWIN-MELVILLE CO.
Matinées : mercredi, vendredi et samedi
"NORTHERN LIGHTS"
PRIX {So

PETITES ANNONCES

—TARIF—

(Invariablement Payable d'avance)

ELEVES DEMANDES
EMPLO
CHAMBRE A LOUER
TROUVE
½ PAR MOT EXTRA.
} 20 MOTS POUR 10 CENTS

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE AVENDRE
PERDU
"PERSONNEL" 20 mots 40 cts. 2 cts par mot ex.
} 25 Mots POUR 25 Cents 1 cent par mot extra.

L'unique moyen de se mettre en rapport, en un seul jour, avec 250,000 personnes, est la "Petite Annonce" dans "La Presse." Elle atteint, à peu de frais, la classe de lecteurs avec qui on a intérêt à communiquer et des résultats immédiats s'ensuivent.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents : ¼ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'oeuvre de toute sorte fournie. On trouvera à ce bureau :
Des commis-voyageurs, des assistants teneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des pressiers, des mécaniciens, des blanchisseuses, des apprentis, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des aides de cuisine, des gardes-malades, des femmes de journée, un homme utile pour réparations générales de bâtisses, un conducteur d'ascenseur, un commis dans la ferronnerie, des commis-voyageurs, des copistes.
Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. — Urbain Lafontaine, gérant.

COMMIS — Commis, 10 ans d'expérience marchandises sèches, hardes et chaussures, désire situation permanente, parle anglais et français, références 1ère classe. Ecrire Cam., 2165 "La Presse". 200—3

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme, sobre, actif, intelligent, parlant les deux langues, 5 ans d'expérience comme voyageur, pouvant fournir meilleures références, demande emploi comme commis-voyageur. Ecrire immédiatement à Cam., 2179 "La Presse." 200—6

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée ou lavage à la maison, au No 277 1-2 Montcalm. S'adresser de 6 à 8 heures p.m. 200—2

JEUNE HOMME — Jeune homme, 24 ans, ayant cinq années d'expérience dans le commerce d'épicerie, gros et détail, demande place, soit comme commis ou "checker", peut aussi tenir les comptes. Meilleures références. Ecrire R., 2154 "La Presse". 200—5

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents : ¼ cent par mot extra

COURS LAMBERT DE ROODE, 26 St Jacques. — Préparation aux examens. Cours de révision ouvert actuellement, en vue des examens d'automne. 8,10

COURS DE M. DE KERMENO, 380 rue St Denis. — Les cours de revision, en vue des examens d'automne, commenceront lundi, 15 juillet, ainsi que les cours spéciaux pour les élèves montant de classe au collège. Inutile de téléphoner, M. de Kermeno sera absent jusqu'au 14 juillet. Veuillez lui écrire à la Pointe aux Ormes, par Châteauguay village. 208—6

ELEVES DEMANDES — Une dame pouvant fournir bonnes références, demande élèves pour piano. Leçons données à domicile si désiré. Ecrire à "La Presse," S., 1185. 210—1

ELEVES DEMANDES — Professeur diplômé enseigne dans le plus court délai: sténographie et clavigraphie, françaises, anglaises, système Duployé. Diplômes accordés. Bas prix, 334 rue St Denis. 210—1

LECONS — Leçons données sur le piano, durant les vacances, par une musicienne d'expérience, ayant certificat du Dominion College of Music. Elle donne aussi des leçons d'anglais, attention particulière donnée à la prononciation. Pour conditions, s'adresser à 220 rue St Hubert. 10,13

Chaque jour, des milliers de lecteurs de "La Presse" veulent un emploi ou un emploi. Pour réaliser leur désir promptement et à peu de frais, nous conseillons les "Petites Annonces" de "La Presse."

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

APPRENTI BARBIER — On demande un apprenti barbier, avec un peu d'expérience. S'adresser 115 Vitré. 210—1

APPRENTI CONFISEUR — On demande un apprenti pâtissier, jeune homme fort. S'adresser 2140 rue Notre-Dame. 210—1

BONNE — On demande une bonne pour enfants de 7 et 2 ans, pour aller à Caroona. Références exigées. 502 St Denis. 210—1

BLOQUEURS, FILLES — On demande des bloqueurs et des filles, apprenties. S'adresser au No 552 rue St Paul. 209—2

COMMIS — On demande un commis d'épicerie. S'adresser à Albert Bigaouette, 1301 Notre-Dame. 210—1

COUSEURS — On demande trois bons couseurs de "turns" pour demain matin. S'adresser à The Perrault Shoe Co, 2484 rue Notre-Dame. 210—1

COUTURIERE — On demande une fille pour coudre dans les vestes. S'adresser 90 avenue Desjardins, Maisonneuve. 210—1

CUISINIER — On demande un cuisinier pour travailler la nuit. Inutile de se présenter sans être bon. S'adresser 1486 rue Ste Catherine. 210—1

CUISINIERE — On demande une cuisinière ou un cuisinier. S'adresser 949 rue Ste Catherine. 210—1

COUTURIERES — On demande cent personnes compétentes pour faire de la lingerie blanche à la machine, bons gages et emploi permanent. S'adresser à M. Klein, chez John P. Black et Cie, 183 rue Vitré. 205—7

CONTREMAITRESSE — On demande une contremaîtresse dans notre département de chemises, elle devra connaître parfaitement la confection des chemises, être active et laborieuse, position permanente. S'adresser 568 rue St Paul, Montreal Suspender and Umb. Mfg. Co. 10,11,13

COUTURIERES — On demande pour une fabrique de blouses, des personnes pour faire des blouses à la machine ; bons gages. Se présenter au No 444 rue St Jacques. 205—6

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience dans tous les départements, pour faire des chemises à la machine, emploi permanent et bons gages. Aussi des filles comme apprenties. S'adresser à N. Davis, à la Standard Shirt Co., Limited, avenue Delorimier. 60—1Ms—a

CHARPENTIERS — MENUISIERS — On demande des charpentiers-menuisiers, pour travailler à l'orphelinat de Montfort. S'adresser 207 rue Amherst. 209—2

COUTURIERES — On demande immédiatement 50 bonnes couturières dans la lingerie pour dames, ouvrage permanent et bons gages. S'adresser jusqu'à 6.30 heures p.m. The Iroquois Mnfg Co, coin Ste Catherine et St Urbain. 208—6

CORDONNIER — On demande immédiatement un cordonnier. Se présenter chez J. Roston et Co, 2111 rue Ste Catherine. 210—1

COUTURIERES — On demande immédiatement des couturières pour finir les habits. Salaire de $5 à $6 par semaine à des coutrières compétentes. Salaire chaque semaine. Ouvrage permanent. 33a Bleury. 210—1

CHARRETIER — On demande un charretier connaissant bien la ville, pour livrer les marchandises dans un magasin de gros. S'adresser 137 rue St Paul. 210—1

CORDONNIER — On demande un cordonnier pour faire les réparations. S'adresser immédiatement à John Smithers, 4213 rue Ste Catherine. 210—1

COUTURIERES — On demande immédiatement des filles pour coudre au moulin, dans les chaussures. S'adresser à 1227 Ste Catherine. 210—1

CUISINIER, FILLE — On demande 1 cuisinier ou une cuisinière, 1 fille de salle parlant anglais. S'adresser immédiatement à Onésime Octeau, 21 Place Jacques-Cartier, bâtisse de l'Hôtel Jacques-Cartier. 211-1

COUTURIERES, OPERATEURS, PRESSEUR — On demande 25 finisseuses dans les pantalons et les vestes, aussi des opérateurs et des presseurs. S'adresser 272 St Laurent, dernier étage. 10,13

COUTURIERES — On demande immédiatement des filels compétentes pour poser des collets aux chemises ; on demande aussi des personnes pour coudre à la machine dans tous les départements de la fabrique. Se présenter immédiatement à la fabrique Gault Bros, rue Ste Hélène. 210—10

CIGARIERS — On demande des garçons et filles de 15 ans et au delà, pour apprendre le métier de cigariers, ouvrage leger, propre et bon pour la santé. Se présenter au No 78 rue Ottawa. 209—4

DRIVER — On demande un driver pour une épicerie ; il devra avoir de l'expérience, bien connaître la ville et savoir parler les deux langues. S'adresser immédiatement à J. Foster, 299 avenue Laval. 210—1

DIVERS — On demande des personnes pour faire le repassage ordinaire et de fantaisie ; on demande aussi une personn compétente pour vérifier — checker — et pour assortir. Toilet Laundry Co, 200 rue Guy. 208—6

EMPESEUSES — On demande immédiatement des filles compétentes pour empeser les chemises d'hommes, ainsi que les collets et les poignets. S'adresser à la buanderie Nationale, 1332 rue Ontario. 210—2

FILLE — On demande une fille habituée pour servir les tables, de midi à trois heures; pas d'ouvrage le dimanche. S'adresser au No 50 rue St Jacques. 210-1

FILLE — On demande une fille d'expérience pour les empelgnes et prendre charge de ce département, dans une manufacture de chaussures. S'adresser 16 rue Ste Thérèse. 210—1

FILLES — On demande 50 filles ou femmes d'expérience pour faire des nattes en toile cirée. S'adresser à J. A. Ellement, 927A rue Ste Catherine. 211—1

FOURRURES — On demande une personne compétente pour coudre les fourrures à la machine — mue à l'électricité. — Se présenter au No 1623 rue Notre-Dame. 210—1

FILLE — On demande une fille de chambre, 144 rue Berri. Références exigées. Bons gages. 210—1

FILLE — On demande une fille expérimentée, dans la confection des chemises, sachant parler les deux longues, pour prendre le contrôle de l'atelier et des livres de paie ; une fille de nationalité anglaise, préférée. Ecrire immédiatement à H., 2143 bureau de "La Presse." 210—4

FILEUSES — On demande une fileuse pour presses Gorden. S'adresser Cie d'imprimerie Perrault, 73 rue St Jacques. 210—1

FERBLANTIER - COUVREUR — On demande un bon ferblantier-couvreur, tailleur et faiseur de corniches, bons gages. S'adresser au No 1544 rue Notre-Dame. 210—1

FILLES — On demande deux filles de cuisine, avec connaissance dans les pâtisseries. Références. Exchange Hotel, Pointe St Charles. 210—1

FILLES — On demande des tourneuses dans notre département de chemises, on devra avoir déjà fait cet ouvrage, inutile de se présenter si l'on n'a pas la capacité voulue, ouvrage à l'année. S'adresser 568 rue St Paul, Montreal Suspender and Umb. Mfg. Co. 10,11,13

GARCON—FILLE — On demande un garçon ou une fille pour laver la vaisselle. Boston Dining Room, 522 rue St Jacques. 210—1

HOMMES — On demande des hommes actifs pour poser des enseignes, distribuer des circulaires, échantillons, etc. ; pas de sollicitation ; bon salaire. Ecrire à Sun Advertising, Bureau, Chicago. 6,10

HORLOGER — On demande un horloger de première classe. Se présenter chez R. Hemsley, 253-255-257 rue St Jacques. 208—3

INSTITUTRICES — On demande à Sherrington, comté de Napierville, un instituteur diplômé, pour école modèle, français et anglais, et parlant les deux langues, et trois institutrices pour école élémentaire, pouvant aussi enseigner les deux langues. S'adresser à A. Girardin, secrétaire-trésorier. 206—7

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider à prendre soin d'un bébé. S'adresser 813 rue St Denis. 209—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour un magasin de poêles, il devra savoir parler les deux langues. W. Clendinneng et Fils. 210—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour servir les tables dans un restaurant. Aussi un homme connaissant la cuisine. S'adresser 1927 rue Ste Catherine. 210—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort pour ouvrage général, dans une épicerie. Références exigées. 3571 Notre-Dame, St Henri. 211—1

JEUNE FILLE — On trouvera une jeune fille parlant anglais et français, ayant deux ans d'expérience dans le commerce, et bonne éducation. Ecrire R. V., 2165 "La Presse". 211—1

MUSICIENS, EMPLOYES — On demande sept musiciens pour former une bande, un cuisinier, une femme de cuisine, des filles pour vendre au restaurant. S'adresser Riverside Parc, Maisonneuve. 210-1

MENUISIERS — On demande des menuisiers à l'église St Charles, Pointe St Charles, à Montréal. 209—2

MODISTES — On demande des modistes compétentes aussi des apprenties, 78a St Denis. 210—1

POUR PLISSER — On demande des personnes pour plisser les vêtements d'enfants. Se présenter au No 423 rue St Jacques. 210—1

POLISSEURS — On demande des polisseurs de poêles, ainsi qu'un polisseur pour les jobbages, chez Lymburner et Mathews, 1959 rue Ste Catherine. 211—1

POUR TOURNER — On demande des personnes d'expérience pour tourner les collets et les chemises, blanches et de couleur. Se présenter à la Tooke Bros. Limited, 302 rue Ste Elisabeth, St Henri. 209—5

RELIEURS — On demande des personnes pour coudre les livres, soit pour toute la journée ou pour une partie de la journée, ou pour temps extra. S'adresser à John Lovell et Sons, 23 rue St Nicolas. 210—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 2311 rue Notre-Dame. Pas de lavage. 210—1

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée pour une petite famille, sera bien traitée. S'adresser au No 294 St Paul, entre 8 heures et midi. 209-2

SERVANTE — On demande, au No 705 St André, servante générale, pas de lavage, pas d'enfant. 208—3

SERVANTE — On demande une fille capable comme servante générale. S'adresser 15 rue Ste Elisabeth, en ville. 210—1

SERVANTE — On demande immédiatement une jeune fille pour une famille de trois. Pas de lavage. S'adresser avec références, au No 303a rue Sanguinet. 210—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles, LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 16

Pharmacie FORGUES,

Coin Désery et Ste Catherine.

Vous payerez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de lavage ni repassage, bon salaire, place avantageuse, 45 Rachel. S'adresser aussi au No 239 rue St Timothée, pour informations. 210—1

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille de quatre personnes, sans enfant, pas de lavage. S'adresser 658 rue St Denis. 210—3

STENOGRAPHE — On demande une sténographe au No 503 New-York Life. S'adresser de 9 1-2 à 11 heures et de 4 à 5 1-2 heures. 210-1

SERVANTES — On demande deux filles ou femmes canadiennes, l'une sachant parler l'anglais, pour faire les chambres, l'autre pour aider au ménage général, bons gages pour personnes travailliantes et intelligentes. 81 avenue Union. 210—1

TAILLEUR DE FOURRURES — On demande des tailleurs de fourrures de première classe. S'adresser à Alex. Foucher, chez Edgar Corestine et Cie, 519 rue St Paul, ou le soir, après 6 heures, 339 rue Sanguinet. 210—1

TRIMMEUR — On a besoin d'un trimmeur pour manteaux ; celui travaillant au couteau sera préféré. S'adresser à 444 St Jacques. 209—3

TISSERANDS — On demande des tisserands, ceux avec familles préférés, bons gages et emploi permanent. Merchants Cotton Co., St Henri de Montréal, P. Q. 147—n

VENDEURS — On demande des vendeurs y compris deux bons hommes de ville, pour vendre notre stock choisi de plants résistants, entretenus surtout pour le commerce du nord-est aux pépinières Helderleigh, où au delà d'un million d'arbres, d'arbrisseaux, etc., sont cultivés annuellement par le propriétaire. E. D. Smith, M. P., Winona, Ont. 190—26

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents pour la vente de Cabinets à Bain de vapeur Niagara ; faciles à vendre, gros profits. Ecrivez aujourd'hui pour renseignements, Jones et Co, 37 rue Yonge, Toronto. 8,10,12

AGENTS — On demande, à raison de $2.00 par jour, des messieurs et dames de confiance, non pour solliciter, mais pour employer des agents. Position permanente, $900 par année et dépenses. Maison recommandable, avec les meilleures références. Expérience pas nécessaire. Travail fait partout une population strictement française. M. A. O'Keefe, gérant de district, 157 rue Bay, Toronto. 161—Ms—a

AGENT — On a besoin d'un agent actif, sobre, intelligent, bon salaire et avancement pour un homme qualifié. S'adresser à J. A. Goulet, 1134 de Montigny, entre 7 et 8 heures p.m. Metropolitan Life Ins. Co. 210—1

ASSOCIE DEMANDE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

ASSOCIE — On demande un associé avec un capital de $200, pour commerce de boucher ; il n'est pas nécessaire de connaître le métier. S'adresser 64 rue Lacroix, St Henri. S'adresser ce soir. 210—1

ASSOCIE — On demande un associé avec un petit capital, pour le commerce de ferronnerie. Ecrire B., 2182 "La Presse". 200—2

MAISON A LOUER

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

BAS — A louer, magnifique bas de maison, avec améliorations modernes et contenant neuf appartements, au No 483 rue St Denis, près du carré St Louis. S'adresser 213 St Paul. 209—3

MAISON — A louer, 1525 rue Ontario, maison à 4 étages, contenant 16 chambres, fournaise à eau chaude, plomberie moderne, présentement occupée par Dr Villeneuve. Bonne place pour un médecin qui désirerait s'établir dans un bon quartier. Loyer $400 par année. S'adresser à Louis Fréchette, 406 Sherbrooke, ou Blouin, Desforges et Latourelle, 516 rue Craig. 144—n

MAISON — A louer, au No 1051 rue Cadieux, maison de 8 chambres, avec chambre de bain, grande cour et écurie pour trois chevaux. S'adresser à T. F. Tribey, Imperial Building, 107 rue Saint-Jacques. 151—n

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

CHAMBRE — Chambre à louer et aussi pension de table, dans une famille privée, excellente pension, prix modéré, 185 Berri. 210—2

CHAMBRES — A louer, chambres convenables pour messieurs ; références requises, 101 rue Hutchison. 208—6

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

CHAMBRE DEMANDEE — Un monsieur seul désire avoir une chambre confortable dans le haut de la rue St Denis. S'adresser à M. W. Harwood, 180 rue Berri. 210—1

CHAMBRES ET PENSION

25 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — Pension et chambre bien meublée, prix modéré, repas à volonté, belle localité, 1513 rue Ontario. Deuxième porte de la rue St Denis. 10,13

CHAMBRE ET PENSION—A louer, chambre double sur le devant, avec pension, lumière Auer ; pensionnaires de table demandés, 30 rue St Denis, en face du carré Viger. 210—2

CHAMBRE ET PENSION — A louer grande chambre bien meublée, avec pension de première classe, 94 rue St Denis. 210-3

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un monsieur qui vient souvent à Montréal aimerait à prendre chambre et pension dans une famille privée, améliorations modernes, là où il y a une jeune demoiselle sachant parfaitement les deux langues, qui consentirait à agir comme copiste, à un prix raisonnable ; chez une veuve, préférée. Ecrire à K., 2183 bureau de "La Presse." 210—1

A LOUER

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

MAGASIN — A louer, le magasin No 3538 rue Notre-Dame, ville St Henri, ci-devant occupé par MM. Boucher et Lemieux, marchands de marchandises sèches. Possession donnée du 15 au 20 juillet courant. Lamarche et Benoit, cessionnaires, No 1709 rue Notre-Dame, Montréal. 8,10,13

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

HOTEL — A vendre, acheteurs qui avez un petit capital, j'ai en mains une chance exceptionnelle : Restaurant licence payée $200 boissons, prix $1,900. Conditions $700 comptant, balance $25 par mois. Autres restaurants, places d'affaires, dans différents prix. Aussi plusieurs magasins de cigares, bonbons, à vendre. S'adresser à Castellie ou Marsoin, 1572 rue Notre-Dame. 210—1

HOTEL — A vendre, hôtel licencié, No 3205 rue Notre-Dame, coin de la rue Napoléon, bonne place d'affaires. Pour plus amples informations, s'adresser à Alex. Desmarteau, 1708 rue Notre-Dame. 208-n

Pour réussir, il faut vendre avec profit ce dont on veut disposer ou acheter à bon compte ce dont on a besoin. Des milliers de lecteurs de "La Presse" parviennent à ce résultat en annonçant dans ses "Petites Annonces." C'est un agent direct et efficace.

A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

A VENDRE — Un magnifique emplacement au village de Kingsbury, avec une boucherie, une grange, deux glacières. Aussi ustensiles de boucherie et approvisionnement de glace. S'adresser à Jos. Brissette, Kingsbury, Qué, ou à P. J. S. Peltier, notaire, Valcourt, Qué. 2,8—6

AMEUBLEMENTS — A vendre, comptant ou à crédit, ameublements de salon, de chambre à coucher, de salle à dîner, tapis, rideaux et poêles. Prince Co, 324 rue Saint-Laurent. 206—n

BOULANGERIE — A vendre une boulangerie, bonne clientèle, chariots et grément de boutique presque neufs, prix, trois cent, cinquante piastres. S'adresser à J. B. Richer, 462 Rivard. 211—1

BOULANGERIE — A vendre, magnifique place pour boulanger, à St Guillaume, près des chars. Pour arrangements, s'adresser à M. G. Guilbault, St Marcel, rivière Richelieu, Qué. 210—12

BICYCLES — Bicycles à vendre ou à échanger pour un diamant. S'adresser à A. Valiquette, 132 rue St Denis, Montréal. 208—3

CHEVAL — A vendre, un bon cheval de route, âgé de 7 ans, bon pour la voiture légère aussi, on vendra tout l'agrès contenant tombereau, harnais, etc. S'adresser au No 120 rue Frontenac. 206—n

MAGASIN — A vendre ou à louer, à bonne composition, à Farnham, grand magasin à trois étages, en brique, dans le centre des affaires. S'adresser à O. Boisvert, maire, Farnham, Qué. 208—8

MOULIN — A vendre, moulin à scie ronde, planeur et embouveteur, moulin à bardeaux et moulange, situé dans le village de Adstock. Bonnes conditions. S'adresser à Cyrille ou Joseph Vilieneuve, Adstock, Qué. 210—1

ORGUES — A vendre, un grand nombre d'orgues par les facteurs suivants : Thomas, Karn, Doherty, Uxbridge, Bell, New England et Bridgeport. Il faut vendre ces instruments immédiatement afin de diminuer notre stock. Prix depuis $35. Conditions de paiement aussi faciles que $2 par mois. Layton Bros, 144 rue Peel, square Dominion. N. B. — Entrepôts fermés à 1 heure, le samedi après-midi, durant les mois de juillet et août. 6,10

ORGUE— A vendre, orgue,—harmonium— pour chapelle ou salon, deux claviers et pédalier. S'adresser à B. de P., boîte 2387. 209—5

POUR PUNAISES, ETC. — A vendre, la fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les coquerelles, rats et souris ; cette préparation est en boîtes de 25 cents, 50 cents et $1.00. Nous vous rembourserons votre argent si elle ne nettoie pas votre maison. 71 rue St Laurent. 8,10,12

PIANO — A vendre, piano droit de première classe, 7 1-4 octaves, des derniers goûts, trois pédales, a coûté $500.00, grande chance, $250.00 comptant. 238 rue St Dominique. 209—3

RESTAURANT—Restaurant à vendre, faisant de bonnes affaires, vente à bon marché ; maladie, cause de vente. S'adresser au No 411D rue Centre. 211—1

RESTAURANT — A vendre, restaurant, place centrale, magasin de tabac, rafraîchissements, salle à manger, valant $500 pour $325. Magnifique occasion pour une personne active, au No 1131 rue Ontario. 10,13

RESTAURANT — A vendre, à bon marché, établi depuis 18 ans, bonne clientèle. Vente pour cause de maladie. S'adresser Arthur Moreau, 257 Craig. 209—2

TABLE, BILLARD — Une table à cartes et un billard, à vendre, le tout en parfait ordre. Pour plus d'informations, s'adresser au Dr J. B. J. Brossard, Laprairie. 210—1

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent

BOIS — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up. 2553. 183—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.25 ; bois franc, scié, le voyage, $1.40. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario, Tél. Bell Est 1095 ; Marchands, 150. 173—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec, de moulin, scié, bois franc, $1.40. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchand 131. 183—26

250,000 personnes de toutes les classes de la société lisent tous les jours les "Petites Annonces" de "La Presse". En annonçant vous vous mettez en contact avec des légions d'acheteurs qui rechercheront avidement ce que vous leur offrirez. C'est le mode de vente le plus prompt, le plus efficace et le moins couteux. Essayez-le.

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

MAISON — A vendre, une maison toute meublée, ou en partie, située dans le centre, loyer bien bas, bonne chance pour nouveaux mariés. S'adresser L. Harris, 118 St Jacques, soir 374 Sherbrooke. 205—6

TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

TERRE — A vendre ou à échanger pour une propriété de ville, une terre avec bonnes contructions. C. D., Ste Adèle, comté Terrebonne. 208—8

PERDU

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

CHIEN — Perdu, lundi dernier, un chien collie. Récompense en le ramenant à 5561 Frontenac. Toute personne qui le détiendra après cet avis, sera poursuivie. 210—2

DIVERS — Perdu, samedi dernier, de la Côte St Paul à la rue Atwater, un sac de cornet, une lyre, de la musique. Retournez 34 Richelieu. 210—1

MONTRE — Perdu une montre en or de dame, de la place d'Armes, rues Craig et St Laurent. Récompense à celui qui la rapportera au No 397 Avenue de l'Hôtel de Ville. 211—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11045. — Louis Noël, demandeur, vs Philippe Leblanc, défendeur. Le dix-neuvième jour de juillet 1901, à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 311 1-2 rue Panet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en show-cases, comptoirs, cigares, etc. Conditions, argent comptant. Narcisse Lefebvre, H. C. S. Montréal, 1er juillet 1901. 210—1

Les "Petites Annonces" de "La Presse" sont au service de ses 250,000 lecteurs. Ceux qui s'en servent constatent avec plaisir l'efficacité de cet intermédiaire moderne entre le vendeur et l'acheteur.

DIVERS

AVIS — Aux créanciers de feu L. Rudolph. Il est strictement défendu d'avancer à crédit au nom de feu L. Rudolph. Si Mme Rudolph désire acheter à crédit, elle le fera personnellement. Mme Rudolph. 206—2

AUX DAMES — Les dames qui veulent suivre un bon traitement et être soignées par des personnes habiles et compétentes dans un endroit éloigné de chez elles, devraient écrire à la "Woman's Institute," 777 Washington St, Buffalo, N. Y. 192—26

BOUTIQUE DEMANDEE — On demande à louer, une boutique pour servir à la peinture d'enseigne, n'ayant pas moins de 23 x 15 pieds. Ecrire à V., 2185 "La Presse". Mentionnez le prix. 209—2

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — R. G. 210—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et à saint Expédit, pour faveur obtenue. A. D. 210—1

"QUICKCURE"

Pour le Mal de Dents.

Guérit immédiatement. En vente à 15c 25c et 50c. En vente chez toutes les pharmacies.

Lyman Sons & Co., agents en gros, Montréal. (1)-M-V

LA GREVE DES CANTONNIERS

Ce qu'en disent MM. McNicholl et le président des cantonniers

M. McNicholl, gérant général du Pacifique Canadien, a fait hier soir le rapport suivant, concernant la grève des cantonniers et un compromis que l'on prétend devoir bientôt se faire :

"Je ne connais rien de ces négociations. En autant que le Pacifique est concerné, la grève est pratiquement morte. La position de la Compagnie est la même qu'auparavant. Ses officiers ont reçu les hommes, ont discuté librement avec eux et leur ont fait des concessions, quant à la paie et autres demandes. Les vieux employés seront repris s'ils se présentent pour les positions encore vacantes.

"Je suis chagrin", dit-il, "de voir tant de nos hommes trompés. La grève était parfaitement injustifiable et enfantine.

Aux bureaux du Pacifique, l'on a d'excellents rapports de plusieurs divisions. Plusieurs contremaîtres et leurs hommes ont repris l'ouvrage sur la division du Lac Supérieur, ouest, et sur des divisions de l'est.

M. Wilson, président de l'Association des cantonniers, a déclaré qu'il n'a entendu parler d'aucun arrangement.

Il dit avoir reçu de Kamoops, C.-A., une communication lui appreuant que bien que la compagnie offre $10.00 par semaine, elle n'a pu se procurer que 20 hommes.

M. Wilson croit que la compagnie en justice pour le public, pour ses hommes et dans ses propres intérêts, va se hâter de faire un règlement équitable.

Toronto, 10 — D. Wilkinson, président du comité local, a publié un rapport disant que la lettre du gérant général McNicholl, en date du 12 juin, n'a pas été reçue avant que la grève fût ordonnée, mais cela ne s'accorde pas avec un interview que les journaux de Montréal ont publié de M. Wilson. Celui-ci a déclaré avoir reçu la lettre en temps, mais qu'elle ne contenait pas de conditions suffisantes. Il est évident que ces comités locaux ne sont pas tenus parfaitement au courant de la situation.

Kingston, 10 — John Hays, marchand de Anvers canton Kennebec, a comparu devant le magistrat sous l'accusation d'avoir illégalement empêché la libre circulation des convois du Pacifique auprès de Arden. Hays a plaidé non coupable et a choisi un procès par jury. Il a été admis à caution moyennant $1,000.

RUMEUR FAUSSE

Au sujet de l'acquisition de la Montreal Terminal

La rumeur circulait, hier, que la Montreal Street Railway était pour faire l'acquisition de la Montreal Terminal Railway, mais M. Rodolphe Forget et M. J. P. Mullarkey ont déclaré de plus énergiquement possible que la chose était absolument fausse.

EN L'HONNEUR DU COLONEL COLE

Le lieut.-col. R. Wilson Smith, le lieut.-co. F. W. Hibbard et les officiers du second Régiment Canadien d'Artillerie donneront, ce soir, à l'hôtel Windsor, un dîner en l'honneur de leur ancien commandant, le lieut.-col. F. Minden Cole, R. O.

Parmi les invités sont le major-général O'Grady Haly, l'hon. Dr Borden, le colonel Aylmer, adjudant général de la milice du Canada ; le lieut.-co. J.F. Wilson, inspecteur général d'artillerie ; le lieut.-co. Roy, C.C.D. ; les officiers commandants des régiments de la ville, le Dr Roddick, M.P., le maire Préfontaine, M. P., le lieut-col. Ferrier et l'hon. Robert Mackay.

L'ACHAT DU "PARK & ISLAND RAILWAY"

Il y aura aujourd'hui une assemblée des actionnaires de la compagnie du chemin de fer urbain, pour ratifier l'achat du Montreal Park and Island Railway. L'on paiera au moyen d'une émission de un million.

MUSIQUE CHOISIE

Ce soir, ouverture "Die Felsenmuhle", de Reissiger. Duo de flûte et clarinette par MM. F. Boucher et O. Arnold. "Lohengrin", de Wagner, et une grande marche hongroise de Kahof. Grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

EXCURSION AUX CHUTES SHAWENEGAN

L'Harmonie de Joliette est allée hier, en excursion aux chutes Shawenegan. Plusieurs citoyens se sont aussi joints aux membres de la fanfare, pour cette occasion. Depuis quelque temps, l'Harmonie de Joliette se fait entendre régulièrement deux fois par semaine, sur la place Bourget. M. J. A. Beaudoin, N. P., est le chef de cette fanfare.

—La dyspepsie rend la vie de ses victimes misérable. La Salsepareille de Hood guérit la dyspepsie. (3)

EN GREVE

(Spécial à "La Presse")

Trois-Rivières, 10 — Quinze des employés de la Balcer Glove Mfg. Co., sont en grève depuis une heure, hier après-midi. Ce sont les tailleurs de gants et poseurs de doublures. La difficulté est venue, paraît-il, à l'occasion de l'entrée à la manufacture d'un nouvel employé venant des Etats-Unis, et qui a été engagé à l'entreprise, tandis que les grévistes employés dans le même département, ne sont payés qu'à la semaine. Ils ont eu une assemblée, hier soir, et ont adressé une lettre à M. Balcer, propriétaire de la manufacture. M. Balcer est absent de la ville, depuis hier.

UNE RELIQUE

Découverte d'un crucifix qu'on dit avoir appartenu au Père Marquette

Frankfort, Mich., 10 — Une grande sensation a été causée hier par la découverte d'un crucifix en or trouvé par des ouvriers qui travaillaient à la construction d'une nouvelle église. Le crucifix mesure 11 x 5 pouces, et est monté sur une base de 2 pouces carrés.

On suppose qu'il a autrefois appartenu au Père Marquette, et qu'il est enfoui dans la terre depuis 225 ans. Il est actuellement en la possession de Charles Hoertz qui l'enverra à la collection historique du comté de Kent, à Grand Rapids.

Cette trouvaille semble confirmer les suppositions que les ossements qui ont été trouvés à cet endroit il y a quelque temps sont ceux du Père Marquette.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Service militaire — Appelés de la classe 1901

Les jeunes gens de nationalité française, nés ou résidant au Canada, qui auront atteint l'âge de vingt ans, accomplis, avant le 1er janvier 1902, et qui sont appelés par conséquent à participer au tirage au sort de l'année prochaine, (classe 1901), sont invités à faire connaître, par écrit ou verbalement, à la Chancellerie du Consulat Général de France, dans la Puissance du Canada, leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance, avec la désignation du dernier domicile de leurs parents en France.

Ils auront soin d'indiquer les motifs de dispense qu'ils auraient à faire valoir, notamment en ce qui concerne l'application de l'article 50 de la loi de recrutement du 15 juillet 1889, aux termes duquel "En temps de paix, les jeunes "gens qui, avant l'âge de 19 ans révolus, "ont établi leur résidence à l'étranger, "hors d'Europe, et qui y occuperont une "situation régulière, pourront, sur l'avis du Consul de France, être dispensés du service militaire, pendant la durée de leur séjour à l'étranger."

A cet effet, les jeunes gens devront produire un certificat dont le modèle sera fourni, sur leur demande, par la Chancellerie du Consulat Général de France, 99 rue St Jacques, à Montréal.

Ils auront à faire connaître également s'ils désirent subir au Canada la visite médicale prescrite, par les règlements ; et, dans ce cas, ils devront adresser une demande en autorisation aux préfets de leurs départements respectifs, soit directement, soit par l'intermédiaire du Consulat Général de France.

Toutes les indications dont il est fait mention au présent avis devront parvenir au Consulat Général avant le 15 octobre 1901, au plus tard.

DISPENSES DES CLASSES ANTERIEURES

Les gens des classes antérieures à celle de 1901 déjà admis au bénéfice de l'article 50 ci-dessus rappelé, sont invités, dans leur intérêt, à faire établir sans retard le certificat annuel, destiné à constater qu'ils n'ont pas cessé de remplir les conditions exigées pour profiter de la dispense dont il s'agit. Ces attestations doivent être remises à la Chancellerie du Consulat Général de France avant le 15 septembre de la présente année.

Les jeunes gens qui n'auraient pas rempli cette formalité, en temps utile seront,

NOS COMMISSAIRES D'ECOLES

Ils se réunissent hier avant de prendre un repos bien mérité — Ils font encore d'importante besogne — Mgr Racicot réélu président et M. P. Demers nommé pour un autre terme

Une réunion de la commission des écoles catholiques a eu lieu, hier après-midi, à 2 heures.

Des lettres de créances de Mgr l'archevêque de Montréal nommant Mgr Racicot, et du gouvernement, nommant M. Philippe Demers à un nouveau terme, furent lues. Après les félicitations d'usage, adressées aux titulaires, M. Philippe Demers propose que Mgr Racicot soit réélu comme président, ce qui est adopté à l'unanimité.

Les lettres de créances nommant M. Savignac avaient été lues lors de la dernière réunion.

Après l'ouverture de la séance, une délégation composée du Rév. Père Adam, S. J., curé de la paroisse de St Grégoire le Thaumaturge, de M. l'échevin Roy et de M. F. C. Laberge, J. C. et secrétaire de la commission scolaire de St Grégoire, est admise. Ces messieurs demandent aux commissaires de reconsidérer une décision prise par eux lors d'une précédente réunion et enlevant la subvention de $800 accordée jusque là au Collège St François-Xavier, pour la reporter sur l'école Meilleur (St Eusèbe). Les membres de cette délégation se plaignent que cela serait très préjudiciable aux propriétaires de St Grégoire. Les commissaires feront une enquête sur les lieux et donneront leur décision.

Une compagnie de meubles de Walkerville, qui a obtenu un contrat pour la fabrication des mobiliers des écoles Ste Marie et St Eusèbe, écrit qu'elle ne s'engage pas à payer le transport des meubles, ni de les placer dans les écoles sus-mentionnées. Les commissaires prétendent que d'après les spécifications contenues dans la soumission de cette maison, il est entendu que pour la somme demandée toutes ces dépenses devaient être encourues par les soumissionnaires. En conséquence, le secrétaire est autorisé à écrire au gérant de la maison et de lui dire que si d'ici à trois jours il ne recevait pas une réponse satisfaisante, d'autres soumissions seront demandées.

Il n'y a pas de meubles dans la grande salle de l'école Ste Marie. Le comité des écoles est prié de s'enquérir de ce fait et de faire rapport.

Il faudra aussi que la commission achète d'autres tableaux noirs pour quelques-unes des écoles, où le besoin s'en fait sentir.

La commission décide que les écoles Meilleur et Chauveau seront ainsi désignées sur les enseignes qui seront placées à leur frontispice : "Ecole Meilleur", "Chauveau School."

Les maisons d'éducation qui reçoivent des subventions de la commission devront faire les réparations demandées par l'inspecteur, si elles veulent continuer à jouir de la même faveur.

M. l'architecte Perrault, de la société Perrault et Lesage, est présent à la réunion.

Comme on le sait, c'est lui qui a préparé les plans de l'école Meilleur, et comme les entrepreneurs ont terminé les travaux de construction de cet établissement à la satisfaction des autorités et des membres de la commission, qui ont inspecté ces travaux, M. Perrault demande un règlement de compte final, et pour ses honoraires et pour les entrepreneurs. Le comité des finances s'occupera de cette question.

Le contrat pour l'achat de l'école Ste Brigide doit être signé aujourd'hui par Mgr Racicot, et M. U. E. Archambault, secrétaire-trésorier de la Commission. Il y aura une couple de mille piastres de réparations à faire subir à cet édifice.

Les commissaires discutent sur la nomination d'un nouveau professeur et sur le changement d'école de quelques autres, mais ils se séparent sans rien décider, et réfèrent cette question au comité des écoles.

La Commission est formée de trois comités, divisés comme suit :

Comité des écoles : Mgr Z. Racicot, M. L. Philippe Demers, M. Frank J. Hart.

Comité des travaux : M. le curé C. Larocque, M. l'échevin Martineau, M. l'échevin D. Gallery.

Comité des finances : M. le curé J. Quinlivan, P. S. S.; M. le maire Préfontaine, M. l'échevin Savignac.

IL VOULAIT MOURIR

Un pauvre désœuvré tente deux fois de se donner la mort, et est deux fois sauvé par la police

Les eaux du canal de Lachine semblent être le rendez-vous de tous les désœuvrés, qui vont y noyer leur chagrin et leurs déceptions.

La police se voit aujourd'hui forcée d'en surveiller les abords d'une manière spéciale, afin d'empêcher qu'elles ne deviennent le tombeau de tous les déclassés de la ville de Montréal.

Hier soir encore deux constables du poste No 7, ont sauvé la vie à un pauvre diable qui s'obstinait à aller chercher la tranquillité au fond des ondes.

Pendant qu'ils faisaient leur ronde sur le bord du canal, ils entendirent le bruit de la chute d'un corps dans l'eau. S'élançant de ce côté, ils aperçurent un individu qui venait de se précipiter dans les flots. Les policiers se jetèrent à leur tour à la nage et parvinrent non sans peine à tirer ce personnage de sa dangereuse position.

Après avoir été frotté et roulé durant quelques instants, ce dernier revint à lui, et loin de remercier ses sauveteurs, il les accabla d'injures ; puis dès qu'il fut en état de se remettre sur ses pieds, il s'élança de nouveau pour recommencer son exploit.

Les constables, heureusement, avaient l'œil ouvert, et empoignant cet insensé, ils le conduisirent dans les cellules du poste No 7.

Cet individu a dit se nommer Poliquin. On le croit quelque peu détraqué.

ABSORPTION DE L'OXYGENE

Nous n'avons que faire de vous dire la valeur de l'oxygène sur le système humain ; nous vivons dans l'oxygène.

Powley's Liquified Ozone est l'oxygène sous une forme stable, liquide, non un composé de drogues ; pas d'alcool. Il stimule les fonctions normales ; il guérit la maladie par les moyens fournis par la nature, se servant des procédés naturels du système. C'est la plus simple méthode de guérison ; une nouvelle méthode ; quelques-unes des guérisons qu'il a accomplis tiennent presque du miracle.

Le Dr J. E. Price, L. D. S., Walkerton, Ont., est des plus enthousiastes dans les éloges qu'il fait de cette préparation. Lisez ce qu'il dit :

Dans l'automne de 1900, je commençai à prendre Ozone, et je trouve que lorsque je sens le poids du travail du bureau et de la captivité, si je prends Ozone pendant peu de temps, je suis tout différent, et je suis travailler beaucoup mieux. Dans ma famille on le considère sans égal. On trouve que c'est un remède sûr contre les maux de gorge, les rhumes, etc. Je l'ai recommandé à beaucoup de personnes, qui, après l'avoir employé, en ont fait les plus grands éloges. (Signé) J. E. Price, dentiste, Walkerton, Ont.

Des cas de consomption, maladie de Bright, rhumatisme, déclarés incurables, ont été complètement guéris par l'usage de Powley's Liquified Ozone ; cela ne fait pas de doute. La dyspepsie, catarrhe, maladies d'intestins, eczéma, diphtérie, — dont beaucoup de cas étaient réputés incurables — sont aujourd'hui guéris par l'usage de Powley's Liquified Ozone.

Powley's Liquified Ozone s'emploie autant que l'oxygène pour guérir. Vous devriez l'essayer dans votre propre cas. Notre pamphlet à son sujet gratis.

50c et $1.00 la bouteille, dans toutes les pharmacies.

Agents pour la province de Québec et les Provinces Maritimes : D. WATSON AND CO., 444 rue St Paul, Montréal.

Pour les Etats-Unis : The Liquid Ozone Co., Chicago, Ill., E. U. A.

Des bouteilles de 50c de OZONE sont données gratuitement tous les vendredis, entre 10 heures a.m., et 4 heures p.m., chez D. Watson and Co., 444 rue St Paul, Montréal. Si vous êtes affligé de maladies chroniques, procurez-vous-en une bouteille.

The Ozone Co. of Toronto, Limited,
The Liquid Ozone Co., Chicago, E. U. A.
youw

LE CRIME D'UN FOU

Il tue une vieille femme et mutile horriblement, après l'avoir assaillie, une fillette de 14 ans

Denver, Colorado, 10.—Mme Amenia A Bullis, âgée de 60 ans, a été assassinée d'un coup de poignard, dans une rue isolée de la banlieue. Jennie Kinport, âgée de 14 ans, a été assaillie et horriblement mutilée à coups de couteau, dans la demeure de ses parents, pendant l'absence de sa mère : elle mourra de ses blessures.

Carl Jensen, âgé de vingt-cinq ans, a avoué avoir commis ces deux crimes. On croit qu'il est fou.

Mme Kinport s'étant absentée quelques instants durant la soirée, trouva, à son retour, les portes de sa maison ouvertes. Inquiète, elle se rendit en toute hâte à la chambre de sa fille. Un spectacle horrible s'offrit à sa vue. Les draps du lit étaient maculés de sang et sur le plancher traînaient, épars des vêtements ensanglantés. Toute la chambre était dans un désordre affreux. Mais la pauvre fillette n'y était pas. Mme Kinport, affolée, donna l'alarme et des voisins se mirent immédiatement à fouiller les environs. Vers minuit, Jennie fut trouvée mourante dans un champ. Elle était complètement nue, et portait sur le corps des blessures horribles. Le ventre et les cuisses étaient littéralement hachées. Elle n'est pas morte encore, mais son état est critique.

Mme Bullis a été tuée d'un seul coup de poignard au cœur. La foule menace de lyncher Jensen.

GROSSE VENTE

$3,500,000 pour une brasserie

Baltimore, Md., 10 — La propriété de la Maryland Brewing Company a été vendue à l'encan, ici, aujourd'hui, au syndicat Gottlieb-Strauss-Bauern-Schmidt, pour la somme de $3,500,000.

La vente eut lieu sur un ordre de la Cour.

HALLE AUX BLES

Les élévateurs et le commerce allemand

Hier après-midi, les directeurs de la Halle aux Blés se sont réunis pour discuter la décision à prendre sur la question des élévateurs. La question a été discutée à fond et le comité persiste dans son opinion première que les commissaires du havre doivent dépenser le million du gouvernement à ériger deux élévateurs au centre du port.

Le président nommé pour voir les compagnies télégraphiques, afin de s'assurer au plus tôt la cote des marchés étrangers, annonce qu'il a conclu des marchés satisfaisants.

Comme résultat de la note adressée au ministre du commerce, le 6 juin, au sujet du commerce allemand, le secrétaire a reçu la lettre suivante du sous-ministre :

"L'honorable ministre désire que j'accuse réception de la vôtre d'hier, attirant son attention sur une résolution adoptée par les directeurs de votre association en décembre dernier, priant le gouvernement de tenter tous les efforts pour que les exportateurs canadiens soient traités avec les nations favorisées, et demandant le résultat des négociations.

En réponse, je ne puis qu'exprimer mon regret de ce que le résultat a été pratiquement nul, quoique les autorités impériales aient fait des remontrances à l'Allemagne, et cela à diverses époques. De fait, les plus énergiques représentations ont été faites au Colonial Office dans les premiers jours de mai dernier, appelant encore l'attention sur ce sujet.

J'ai peu d'espérance que les choses s'améliorent rapidement, car il semble entendu qu'il n'y aura pas de nouveau traité d'ici longtemps."

Le comité a alors exprimé l'opinion qu'il était temps de prendre des mesures énergiques contre l'Allemagne, et il a été résolu d'en instruire le ministre du commerce.

Etaient présents : MM. H. D. Metcalfe, Thos. Haring, C. B. Esdaile, J. S. Coffee, E. S. Jacques, R. W. Oliver, R. Peddie, Geo rge Thomson et John Lawrence, représentants de l'association dans la commission du havre.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Les charpentiers organisés inaugurent un mouvement de solidarite en faveur des cigariers

L'UNION DES MACONS RENOUVELLE SON BUREAU

Curieux moyen employé par les adversaires des ouvriers à la chambre des députés en France pour tuer les réformes sociales

L'ORGANISATION DES OUVRIERS DE BUANDERIES

Les grèves en Russie se multiplient en même temps que les moyens barbares employés pour les réprimer

Qu'est-ce qui constitue un trust ?

Les adhérents à l'Union des cordonniers-monteurs sont convoqués d'urgence à l'assemblée régulière qui aura lieu ce soir, à cause de la grave question d'arbitrage qui sera soumise aux délibérations de l'assemblée.

* * *

L'Union 134 de la Fraternité des charpentiers-menuisiers de l'Amérique, à son assemblée d'hier soir, tenue sous la présidence de M. P. Claude, a voté la somme de 25 dollars pour aider les cigariers en grève.

* * *

L'Union des maçons a procédé, à son assemblée de lundi soir, au renouvellement de son bureau, comme suit :

L. Pion, président ; N. Dumoulin, 1er vice-président ; S. Major, 2ème vice-président ; O. Ethier, secrétaire-correspondent ; J. Lafontaine, secrétaire des archives ; Hercule Bleau, secrétaire des finances ; Antoine Labelle, 1er gardien ; N. Tremblay, 2ème gardien.

* * *

Les adhérents ont été avisés que le règlement fixant à neuf heures la journée de travail est en vigueur depuis le 1er juillet et qu'aucun d'eux ne doit travailler maintenant plus que ce nombre d'heures.

L'Union aura une importante assemblée où cette question reviendra sur le tapis.

* * *

L'Union des employés des buanderies a eu une nombreuse assemblée, hier soir, dans son local, rue Sainte-Catherine.

Douze nouveaux adhérents ont encore été initiées à cette séance, ce qui prouve que les ouvriers de cette profession sont bien décidés de compléter leur organisation en s'unissant tous le plus étroitement possible.

Cette classe de travailleurs a compris qu'il lui était impossible d'améliorer sa situation sans que tous ses membres soient d'accord.

* * *

Tous les adversaires irréconciliables des réformes sociales, qui sont à la chambre des députés, en France, se sont empressés de voter le contre-projet des retraites ouvrières du socialiste révolutionnaire Mirman qui allait beaucoup plus loin que le projet même.

Il sera difficile de faire croire que tout ce monde, royalistes, bonapartistes, nationalistes, antisémites et capitalistes, qui combat avec acharnement les réformes si minimes soient-elles qui profitent au prolétariat, ait changé d'avis et se soit converti aux réformes réclamées par les ouvriers sous l'influence de la parole de M. Mirman.

Le "Temps", journal des plus pur réactionnarisme, ne tarit point d'éloges sur l'éloquence de cet obscure personnage. Il célèbre "sa vigueur de conviction, sa chaleur d'accent, sa puissance oratoire". Il n'en dira point davantage de M. Ribot, ou de M. de Mun. Il est permis de soupçonner que ces compliments à l'adresse de M. Mirman n'étaient pas sincères.

Quoi qu'il en soit, personne ne prendra au sérieux les trois quarts des députés qui ont voté pour le contre-projet Mirman. C'est une tactique nouvelle d'user de surenchère, afin de miner plus sûrement les réformes démocratiques.

Après de longs et multiples efforts, on arrive à mettre debout un projet de loi qui garantit un morceau de pain aux vieux prolétaires. M. Mirman se lève alors pour s'écrier que c'est une dérision et demander qu'on recommence tout pour faire mieux. La seule chose que l'on puisse supposer en la circonstance, c'est que les réactionnaires ont pris ce moyen dans l'espérance que si le contre-projet était substitué au projet, il faudrait en faire l'étude, ce qui prendrait encore plusieurs semaines et même plusieurs mois, et cela permettrait peut-être de trouver un moyen dans l'intervalle de le tuer, quitte si cette éventualité ne se produisait pas, à se dégager en votant contre le contre-projet sous n'importe quel prétexte.

Une foule de députés qui ont voté pour le projet du gouvernement parce que ce projet est modéré aurait voté contre le contre-projet Mirman, ce qui aurait assuré l'enterrement des deux propositions.

Cette tactique, si elle laisse à désirer sous le rapport de l'honnêteté et de la dignité, n'en est pas moins habile, seulement il s'est trouvé dans la chambre française de plus habiles gens encore pour la déjouer.

* * *

Les grèves en Russie deviennent de jour en jour plus nombreuses. Les esprits sont très excités. Le plus célèbre de ces conflits est celui des usines métallurgiques d'Obouchof. La cause en a été dans l'expulsion de soixante ouvriers qui ne se sont pas rendus au travail le 1er mai, malgré l'avis préalable du directeur-colonel Ivanoff — les usines d'Obouchof appartiennent à l'Etat. Les ouvriers, au nombre de 10,000, ont fait cause commune avec les expulsés. La police étant insuffisante, trois escadrons de cavalerie qui étaient venus à son secours ont dû battre en retraite dans les rues avoisinantes, sous la grêle de pierres qui tombaient des toits, des fenêtres des maisons. C'est l'infanterie, baïonnettes au canon, qui a mis fin aux troubles et aida la police à faire les arrestations. Le nombre exact des tués et des blessés est inconnu, mais il est grand. On a évalué à trois cents le nombre de ces derniers qui sont dans les hôpitaux. Le chiffre des ouvriers expulsés du district est fantastique, disent les journaux anglais.

Les expulsions d'ouvriers en grève du gouvernement de Saint-Pétersbourg, est quelque chose de phénoménale. Des tarins spéciaux partent chaque nuit chargés d'expulsés des différentes gares de la ville. On y amène les ouvriers arrêtés dans des charrettes du service militaire, entre deux rangés de gendarmes à cheval. Le nombre de ces malheureux expulsés est estimé à VINGT MILLE.

Toutes ces mesures de férocité excessive, au lieu de déprimer l'esprit des ouvriers, les surexcitent et les irritent davantage.

Tout en expulsant les ouvriers, le gouvernement leur accorde certaines concessions dans l'espoir de les tranquilliser. Ainsi, dans les usines d'Obouchof, il a donné une première satisfaction aux ouvriers en déplaçant le colonel Izanoff.

* * *

Un tribunal judiciaire de Cincinnati décidait récemment que l'Association des assureurs ne constituait pas un "trust" d'après l'esprit de la loi Stuart contre les combinaisons des capitalistes. Le juge Dempsey, qui a entendu la cause, considère qu'il y a deux sortes de "trust" — l'un qui fait du commerce et l'autre qui n'en fait pas. — D'après ce juge, la loi précitée s'applique uniquement aux combinaisons pouvant restreindre la liberté du commerce, et pour restreindre la liberté du commerce dans le sens prescrit par la même loi, il faut faire du commerce. Or, les assureurs pouvant refuser de faire affaires, pour quelque motif que ce soit, avec d'autres personnes, ne font pas de commerce. Ce jugement est contraire à d'autres jugements, rendus sur des sujets semblables. Néanmoins, il est bon de noter que les membres des organisations ouvrières pouvant refuser de faire affaires, c'est-à-dire de travailler pour qui que ce soit, et pour quelque motif que ce soit, ne font pas de commerce, et conséquemment, d'après la décision du juge Dempsey, échappent à la loi contre les "trusts."

Cela n'a pas empêché une foule d'autres juges de condamner des ouvriers, sous le prétexte qu'ils restreignaient la liberté du commerce en refusant de travailler pour certaines compagnies, notamment pour des compagnies de chemins de fer.

Souffrances d'un Enfant

SA MERE PENSAIT QU'ELLE NE RECOUVRERAIT PAS LA SANTE.

Elle fut d'abord atteinte de rhumatisme et ensuite de la danse de St Guy.— Elle ne pouvait rien faire et il fallait lui donner les soins qu'on donne à un bébé.

Du "Sun", d'Orangeville, Ont.:

Mme Marshall est une des dames les plus respectées d'Orangeville, et elle demeure dans un beau petit cottage, sur la Première rue. Depuis quelques années, sa fille, Mamie, âgée de douze ans, souffrait du rhumatisme combiné avec une autre terrible maladie, — la danse de St Guy. Au cours d'une conversation qu'elle eut avec un reporter du "Sun", Mme Marshall fit le récit suivant des souffrances de sa fille, et de sa guérison subséquente : "A l'âge de huit ans", dit Mme Marshall, "Mamie fut atteinte d'un rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir, et bien qu'elle fût sous les soins d'un des meilleurs médecins, sa santé ne s'améliora pas. Pour aggraver sa condition, elle fut atteinte de la danse de St Guy, et je perdis complètement espoir de la voir recouvrer de nouveau la santé. Elle avait des tiraillements et des crispations spasmodiques aux bras et aux membres ; elle pouvait à peine tenir un plat dans sa main, et il fallait en avoir soin comme on a soin d'un bébé. Pendant que Mamie était dans cette condition, une de mes voisines, qui avait obtenu de bons résultats en faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams dans sa famille, me conseilla de les essayer, pour la maladie de ma fille.. J'avais souvent entendu faire les plus grands éloges de ces pilules, mais je n'avais jamais pensé qu'elles pouvaient guérir ma petite fille ; je décidai enfin de les lui faire essayer. Avant d'avoir fini de prendre la deuxième boîte, je remarquai un grand changement pour le mieux, et après en avoir pris cinq boîtes, toute trace de rhumatisme et de danse de St Guy avait disparu, et elle est aujourd'hui aussi gaie et jouit d'une aussi bonne santé que n'importe quel enfant de son âge. Elle a discontinué, depuis quelque temps, l'usage de ces pilules, et jamais, depuis, la moindre trace de la maladie n'est réapparue. Je crois, par conséquent, que je puis dire sans crainte que les Pilules Roses du Dr William ont non seulement ramené mon enfant à la santé, mais qu'elles l'ont guérir pour toujours.

Le rhumatisme, la danse de St Guy, et toutes les maladies analogues du sang et des nerfs, cèdent promptement aux Pilules Roses du Dr Williams, et les guérisons ainsi opérées sont permanentes, parce que ce remède rend le sang riche et rouge, renforce les nerfs, et par ce moyen, atteint la racine de la maladie. Ces pilules sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou vous seront envoyées franco par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour 2.50, en vous adressant à la Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Ressource précieuse

Quelle ressource précieuse que le fameux BAUME RHUMAL ; il guérit comme par enchantement les rhumes les plus obstinés. 2.

POURQUOI HESITER ?

Achetez une bouteille de

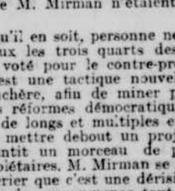

La Maladie Arrive Promptement

Soyez toujours prêt en cas d'urgence. Vous ne savez pas combien soudainement vous pouvez être attaqué par

LA DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CRAMPES, COLIQUES, CHOLÉRA, CHOLÉRA MORBUS, CHOLÉRA INFANTUM, DOULEURS, ETC.

Tous les voyageurs et les touristes devraient l'avoir. Il devrait se trouver dans toutes les maisons.

Depuis un siècle qu'on s'en sert, il a donné complète satisfaction, en sorte que vous ne courez aucun risque à l'employer. Il est inoffensif, agréable, recommandable, efficace.

PRIX, - 35c.
(10) youw

J'AI LE REMEDE

Je ne vois pas comment quelqu'un peut douter de la valeur de l'électricité comme producteur de vitalité, quand on s'arrête une minute à réfléchir à ce qu'elle fait dans d'autres sphères. C'est une puissance motrice reconnue. Je prétends que, si elle est appliquée convenablement, je controlerai le corps humain, et je prouve ma déclaration en montrant 50,000 guérisons opérées durant mes vingt ans d'expérience.

Je l'applique comme il faut qu'elle soit, ainsi disent mes patients, et ils doivent le savoir, car je les ai guéris.

Ma Ceinture Electrique guérira la Débilité nerveuse, maladies d'estomac et des rognons, douleurs rhumatismales et faiblesse générale, après que tout a échoué.

Elle se porte autour de votre taille pendant que vous dormez, vous sentez la chaleur génïale du courant, mais je garantis qu'il ne brûlera pas, vu que j'ai paré à cette éventualité avec mes électrodes à coussin. Pendant que ce courant est distribué dans votre corps votre pouvoir augmente constamment et au bout de quelques semaines vous vous sentirez capable de fournir une course de dix milles.

Je garantis une guérison si je dis que je puis guérir. Je ne demande à personne de tenter des chances avec mon invention. Si ça ne réussit pas, ça ne vous coûtera pas un sou.

Si vous êtes fatigué de traitements qui ont failli, je vous demande d'étudier mon plan, et quand vous verrez combien il est plein de bons sens, venez l'essayer.

AVIS SPECIAL. — Si vous avez une vieille ceinture de quelqu'autre marque qui vous a brûlé et donné des ampoules, ou une qui ne possède pas d'électricité, apportez-là et je vous allouerai la moitié du prix de la mienne.

Je fais un essai gratuit pour tous ceux qui viennent. Si vous ne pouvez venir je vous enverrai gratis mon livre superbement illustré, contenant les renseignements complets. Venez ou écrivez maintenant. Ne différez pas.

Dr M. N. McLAUGHLIN, Chambre 7, 214 rue St Jacques, Montréal, Qué. Heures de bureau, de 9 a.m. à 6 hrs p.m. Les mercredis et samedis, jusqu'à 9 hrs p.m. Les dimanches, de 10 a.m. à 1 hr p m.

EN AFRIQUE-SUD

Les généraux Botha, Delarey et DeWet ont eu une entrevue dernièrement

Les étudiants français et la cause boer

Cape Town, 10 — Les Guides de Remington ont capturé un commando de vingt-deux hommes, y compris le commandant Barkhingzen, à l'est d'Edinburg.

Le "Times", de cette ville, dans son numéro d'aujourd'hui, fait remarquer que le moment est venu de savoir à quoi s'en tenir au sujet du gouvernement colonial, de quelle façon il est établi et quels sont ses rapports avec la colonie pour tous les projets pendants, car bien des affaires communes avec l'administration militaire justifient l'opinion publique qui demande l'avis et l'assistance du cabinet.

Le "Times" est partisan d'une convocation prochaine du parlement quand ce ne serait que pour sauver la charte et s'y conformer. Comme conclusion, il déclare que les affaires flottent dans un état incertain tant au point de vue militaire qu'au point de vue constitutionnel, et que les loyalistes ont le droit de savoir la situation réelle des choses et en connaître la raison.

Cape Town, 10 — Quatre prisonniers boers qui ont été menés à Bloemfontein, hier, rapportent que les généraux Botha, Dewet et Delarey ont eu une conférence à un point sur la rivière Vaal, dernièrement.

Londres, 10 — Le courrier de l'Afrique du Sud nous apporte des nouvelles infiniment plus intéressantes que celles du fil télégraphique où l'on déméle trop aisément la collaboration de la censure. C'est ainsi qu'un numéro du "Graaf Reinet Advertiser", contient le texte d'une proclamation officielle enjoignant à tous les commerçants des environs de Graaf Reinet d'approvisionner leurs marchandises en ville.

Les produits agricoles eux-mêmes devront y être transportés aussitôt que récoltés. De tous les objets ainsi concentrés hors de la portée des Boers rien ne pourra sortir de Graaf Reinet sans l'autorisation des autorités militaires. Cette autorisation ne pourra même être sollicitée et accordée que pendant la première semaine de chaque mois et sera limitée au strict nécessaire en ce qui concerne les besoins des campagnards, de leurs familles et de leurs serviteurs. La proclamation entre même dans les détails au point de déterminer ce strict nécessaire soit pour les blancs soit pour les noirs.

Paris, 10 — L'approche de la fête du 17 juillet donne lieu, à Paris, à de nombreuses manifestations en faveur des Boers. Les murs du quartier Latin sont tapissés d'affiches invitant les étudiants à se réunir à la Sorbonne. De là partirait une procession qui marcherait à travers les grands boulevards. L'affiche est signée Castame, président des volontaires du Transvaal. Interviewé, Castame a indiqué les moyens qu'il comptait employer et aussi l'indignation qu'il éprouvait en voyant la façon dont se conduisaient les Anglais au Transvaal. Voici comment il compte combattre les Anglais : n'acheter aucun de leurs produits et attaquer ainsi l'Angleterre socialement et économiquement. Il faudrait aussi que les propriétaires d'hôtels et de restaurants dénonçassent à la clientèle britannique et qu'à leur porte soit affiché l'avis suivant : "Ici, l'on n'admet pas les Anglais !" On devrait obtenir du Transvaal l'autorisation d'émettre des lettres de marque et équiper de nombreux corsaires qui détruiraient le commerce anglais. En agissant ainsi dans toutes les nations civilisées, l'on obtiendrait des résultats que ne pourraient jamais donner ceux que l'on emploie actuellement et qui se bornent à des réunions ou des motions en faveur de la cause des Boers.

Ottawa, 10 — Le département de la milice vient de recevoir du capitaine Fall, de la police sud-africaine, un rapport officiel du mouvement de nos soldats. Ce rapport ne contient aucun fait autre que ceux qui ont déjà été publiés par correspondance. Nos soldats n'ont encore pu obtenir ni chevaux ni uniformes.

Londres, 10 — Le gouvernement anglais a publié une nouvelle correspondance du Sud-Africain relative aux négociations de paix, qui se termine par le texte de la proclamation de MM. Schalkburger et Steyn, télégraphiée le 2 juillet par lord Kitchener au gouvernement et lue à la Chambre des Communes, le 4 juillet par M. Broderick.

Dans cette proclamation, MM. Schalkburger et Steyn affirment que M. Kruger et la députation boer sont à l'étranger, des représentants satisfaisants, que la paix sans l'indépendance serait sans valeur, qu'une paix dont le prix est l'existence nationale ne doit pas être acceptée et que, dans l'intérêt des frères de la colonie, la guerre doit être continuée avec vigueur.

LE FER ET L'ACIER A NORTH SYDNEY

M. J. Walter Allison, d'Halifax, un des directeurs de la nouvelle compagnie d'acier et de charbon de la Nouvelle-Ecosse, est arrivé hier soir au Windsor, venant de Toronto, où il a rencontré M. Graham Fraser, vice-président de la compagnie. M. Allison dit que la compagnie mettra sous peu en opération des fabriques d'acier et de fer, à North Sydney.

Colonial House

Square Philippe.

DEPARTEMENT DE LA

COUTELLERIE

Nous faisons une spécialité de Coutellerie Anglaise, Services à Dépecer, Couteaux et Fourchettes à Dîner et à Dessert, Services à Dépecer le Poisson, Services à Dépecer le Gibier, Couteaux à Pain, Fourchettes à Pain, etc., un stock complet des articles ci-dessus provenant des trois célèbres fabricants de Sheffield suivants : Rodgers, Butler et Taylor.

Nous avons une immense variété de Couteaux, Fourchettes et Cuillers plaqués en argent provenant de tous les principaux fabricants. Demandez à voir les Cuillers à Thé garanties de Rodgers, à $2.00 la douzaine.

Réparation et Placage d'Argent

Les articles en argent sterling ou plaqués, peu importe jusqu'à quel point ils sont usés ou bossués, seront remis à neuf à très peu de frais.

S'il vous manque de la Coutellerie, des Couteaux, Fourchettes ou Cuillers et si vous désirez compléter ces services, apportez un de ces articles et si nous n'en avons pas en stock nous vous les appareillerons à environ le même prix auquel nous les vendons ordinairement.

Commandes par la Poste soigneusement exécutées.

HENRY MORGAN & CO.

MONTREAL.

COMITE DE L'EAU

La compagnie des Rapides de Lachine demande de changer ses poteaux de place

Il y a eu, hier après-midi, assemblée de la commission de l'eau pour s'occuper d'affaires de routine. A la demande de l'échevin Larivière, le surintendant de l'aqueduc, M. Janin, est chargé de faire un rapport sur l'opportunité de placer un abreuvoir à l'angle des rues Notre-Dame et Nicolet.

L'échevin Brunet intercède en faveur de M. Lafontaine, ancien employé de la corporation, demandant qu'il soit réengagé pour nettoyer les lampes au pavillon des machines.

L'échevin Raby parle en faveur de M. Duval qui s'est fait estropier au service de la cité et qui, en conséquence, mériterait cette position. Après un petit débat, il est résolu d'engager M. Duval et si ce dernier ne donne pas satisfaction on prendra M. Lafontaine.

On renvoie à la prochaine séance une demande de la compagnie des Rapides de Lachine qui désire poser ses poteaux au sud du canal de l'aqueduc, au lieu du côté nord, où ils sont présentement.

LE MOYEN LE PLUS SUR de se former une opinion sur les "Dardanelles", une cigarette égyptienne absolument pure, est d'en essayer un paquet. Quand on les a essayée une fois on n'en veut plus d'autres. En vente partout, prix 15c le paquet. f-M-v—n—

PAS DE BANQUE INTERNATIONALE

New-York, 10 — Un représentant de M. J. Pierpont-Morgan nie que ce dernier ait l'intention de fonder, de concert avec Rockfeller, une banque internationale à Paris.

J. O .A. LAFOREST

Ingénieur civil : aqueducs, égouts, ponts, chemins de fer, installations électriques, évaluateur, drainage en terrains, nivellement, patentes. — Bâtisses. "La Banque Nationale," 99 St Jacques.
L M et S—n

Dr P. E MAURICE

Médecin vétérinaire, 1419 rue Ontario.
Tel. Bell 970 Est. lMv-a

LES NOTRES VAINQUEURS

Le concours annuel d'artillerie qui a eu lieu à Deseronto, vient de se terminer par la belle victoire de la 3me batterie d'artillerie de Montréal, qui est arrivée première avec 271 points. Le second prix a été remporté par la batterie "B", de Kingston, avec 206 points.

Il est à considérer que nos militaires ne sont que des volontaires, et qu'ils ont fait la barbe à tous les autres réguliers.

Voici le score détaillé :

3me batterie de Montréal 271 ; batterie B, de Kingston, 206 ; 8ème de Gananoque, 198 ; 2ème d'Ottawa, 174 ; 16ème de Guelph, 170 ; 5ème de Kingston, 152 ; 11ème de Guelph, 146 ; 13ème de Winnipeg, 142 ; 12ème de Newcastle, N. B., 138 ; 7ème de St. Catharines, 126.

AUX FUTURS CANDIDATS

Modèle d'une adresse aux électeurs

Le "Petit Tonkinois," journal paraissant à Hanoï, colonie française du Tonkin, publie la profession de foi d'un candidat aux élections municipales.

Elle est ainsi conçue :

"Vous devez être dégoûtés des promesses qui vous sont faites, que vous savez parfaitement ne jamais être tenues par ceux qui les font.

"Je prends envers vous l'engagement formel d'employer tout mon temps et tous mes efforts à soutenir "mes" intérêts, à faire progresser "ma" fortune, plutôt vague pour le moment.

"Une fois servi, et mon avenir assuré," ce qui n'est que juste, après dix-sept années de Tonkin, je jure devant Dieu et devant les hommes de m'occuper de vous dans "mes moments perdus."

"Electeurs! votez pour moi!!!

LOUIS VINSON.

UNION ST VINCENT DE MONTREAL

Election semestrielle des officiers — M. L. Thérien réélu président

L'élection semestrielle de l'Union St Vincent de Montréal vient d'avoir lieu. Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

M. l'abbé J. B. Bélanger, chapelain ; L. Thérien, président ; B. Décarie, 1er vice-président ; N. Emond, 2e vice-président ; E. Faliardeau, secrétaire-archiviste ; J. Dagenais, assistant-secrétaire ; J. L. Crevier, trésorier ; A. Benoit, assistant-trésorier ; E. Sienan, 1er collecteur ; U. Thérien, 2e collecteur ; Eliz. Champagne, 3e collecteur; D. Charette, assistant-collecteur; F. X. Deladurantaye, assistant-collecteur; U. Sergeri, assistant-collecteur; Joseph Surprenant, 1er commandant ; A. Lebuis, 2e commandant ; C. Deslauriers, auditeur ; E. Godin, auditeur.

Il a été payé aux malades et aux pauvres veuves durant les six derniers mois, $3,500.

AVIS SPECIAL

La banlieue du Nord

L'annexe de Montréal est la banlieue des chic résidences qui sont toutes à deux étages et demi, et près des écoles et églises.

Prenez les tramways de l'avenue du Parc pour vous rendre à l'annexe. Plans et pamphlets gratis des agents sur la propriété, ou à chambre 228, Temple Building. 10-12.

Un cas d'enrouement

est subitement guéri par l'usage du Sirop Grand'Mère, en vente partout, à 25c

LE CHŒUR ST JEAN-BAPTISTE

Il y aura répétition générale, ce soir, à la salle du Collège, à 8 heures. On y donnera le rapport de l'excursion à Valleyfield. Prière à tous les membres, anciens et nouveaux, d'être présents.

J. A. BOUCHER,
Maître de chapelle.

La Ligne de la Vie

**dans les mains des personnes qui se servent de *PEARLINE* devrait être profonde et longue. La *PEARLINE* prolonge la vie en faisant disparaître les malaises causés par l'ancienne méthode de laver ; en exemptant de se courber pour frotter le linge, de respirer la vapeur fétide et de se fatiguer en restant longtemps debout. Le docteur Bon Sens vous dit que cela est préjudiciable à la santé. Avec la *PEARLINE* vous n'avez qu'à faire tremper et bouillir le linge et le rincer. C'est une méthode de laver prompte, facile, sensée, et qui n'altère pas la santé—cela est démontré par les millions

TEMPERATURE

Toronto, 10. — Beau et chaud, aujourd'hui. Orage électrique en quelques endroits, généralement beau et très chaud, demain.

10 juillet.

Température, d'après le thermomètre Hearn et Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Maximum aujourd'hui, p.	80
Maximum l'an dernier, p.	73
Minimum aujourd'hui, p.	60
Minimum l'an dernier, p.	57

Baromètre—8 heures a.m., 29.05 ; 11 heures a.m., 29.98 ; 1 heure p.m., 29.98.

NOS PIQUE-NIQUES

Le Conseil Municipal de St Henri et l'Ordre des Forestiers Indépendants se joignent à l'œuvre de LA PRESSE

Encore un don

L'inauguration des pique-niques de "La Presse", qui a eu lieu lundi, a été couronnée de succès ; on peut donc espérer, à bon droit, que les pique-niques à venir ne laisseront également rien à désirer de ce côté-là.

Le prochain pique-nique, — soit celui de lundi prochain, — sera donné sous le patronage du Conseil municipal de St Henri, en tête duquel est le maire Guay. Nos bons petits amis de la banlieue n'ignorent pas ce que promet un tel patronage, et peuvent s'attendre avec raison à passer une joyeuse journée, une de ces journées comme il s'en rencontre rarement dans la prime jeunesse.

Par suite d'un arrangement spécial, "La Presse" a obtenu de la Terminal Railway que, les jours de pique-niques, les grandes personnes pourront faire le voyage de la rue Lasalle au Bout-de-l'Ile à raison de 10 centins pour aller et 10 centins pour revenir ; ce, dans l'intérêt des parents qui voudront accompagner leurs enfants à ces pique-niques.

Une autre bonne nouvelle que nous tenons à faire connaître dès maintenant : l'Ordre des Forestiers Indépendants a bien voulu accepter de patroniser ces pique-niques qui auront lieu le 22 juillet et le 12 août prochains. Le premier de ces deux pique-niques sera donné sous le patronage des hommes et le deuxième sous ce-lui des dames qui appartiennent à cet Ordre. Que nos petits amis se préparent : ce sera deux beaux pique-niques.

Enfin nous terminons l'énoncé de toutes ces bonnes choses par un accusé de réception doublé de nos remerciements à la Canada Paper Coy qui nous a fait parvenir 20 livres de sucreries à cette fin que "La Presse" puisse "sucrer le bec" de ses petits protégés. La Canada Paper Coy fait à une perte sèche, eh! bambins ; aussi bien, elle ne l'ignore pas, et c'est pour cela qu'avec nous vous devez l'en remercier.

BONNE CAPTURE

Deux prétendus cambrioleurs auront à répondre de leur conduite

A Westmount, Chs Beaudoin qui n'est sorti de prison que depuis quelques semaines a été arrêté, hier, par le chef Harrison et le sergent Craig, sous l'accusation d'avoir en compagnie d'un nommé Louis Vadney, commis plusieurs vols dans la municipalité.

Ces prétendus cambrioleurs auraient opéré dans les résidences de MM. F. C. Bulmer, James Shearer et F. C. Davidson, et auraient enlevé de l'argenterie et du linge pour une valeur d'environ $100. Hier, le chef Harrison et le sergent Craig qui recherchaient Beaudoin l'aperçurent et se mirent à lui donner la chasse. Beaudoin ne fut cofffré qu'à la gare Bonaventure. Il se disposait à quitter la ville le même jour.

Ce matin, Beaudoin et Vadney ont comparu devant le recorder McMahon qui, après avoir entendu la plainte, les a condamnés à comparaître devant le magistrat de police à Montréal,

NOTRE-DAME DE LOURDES DE RIGAUD

C'est dimanche prochain, à 7.30 heures a. m., que les foules se presseront à la gare Viger, pour filer à toute vapeur vers Rigaud, avec le 6ème pèlerinage annuel de la Société St Vincent de Paul, conférences Ste Marie, St Pierre et St Thomas.

Comme les années passées, le comité se voit dans l'obligation de retenir deux trains. C'est de la gare Windsor, arrêtant à toutes les stations, partira une demi-heure plus tard, ce qui pourrait accommoder les retardataires du premier train.

Le comité n'a rien négligé pour donner tout le confort possible aux pèlerins.

Quel ravissant paysage que cette grotte de la Vierge de Rigaud! la nature s'est plu à embellir ce site si pittoresque dans sa beauté vierge.

La visite de la plaine aux cailloux n'est pas une des moindres surprises réservées aux visiteurs, aussi quel caprice extraordinaire de la nature que cet immense amas de cailloux sans le moindre signe de végétation.

Pour tout voir ces merveilles et passer une agréable journée, il suffit de prendre part au pèlerinage de la Société St Vincent de Paul, conférences Ste Marie, St Pierre et St Thomas, dimache, le 14 courant; les dames et les enfants sont admis.

DANS LA BANLIEUE

On ne doit pas attaquer les Chinois paisibles.

ST HENRI.—Hier après-midi, vers 5.30 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison de la rue Bourget. Les pompiers de la caserne No 1 se sont rendus sur les lieux et ont éteint les flammes avant qu'aucuns dommages ne fussent causés par les flammes

ST LOUIS.— Un nommé James Morris, se promenait hier soir, en état d'ivresse, sur la rue Villeneuve, lorsque tout à coup il avisa la boutique d'un Chinois. Comme il n'aime pas les Fils du Ciel et qu'il les croit tous "Boxers" il résolut d'avoir des explications avec le Céleste. Il lui mena un charivari terrible et tenta même de le frapper. Morris a été conduit au poste et ce matin, le juge de paix Shinnick l'a condamné à 8 jours de prison. Morris est à la géole de Montréal où il regrette son méfait.

L'ASSOCIATION DES EPICIERS

Une assemblée de l'Association des Epiciers aura lieu demain soir, au Monument National. Il s'agit de terminer les arrangements pour le pique-nique annuel de l'Association, qui doit avoir lieu le 17 du mois courant, à Plattsburg, N. Y.

REUNION MENSUELLE

Les membres suivants étaient présents à la réunion régulière mensuelle de la société de Protection envers les animaux : Charles Alexander, président ; George Gildesple, vice-président ; J. P. Gleghorn, George R. Hooper, I. H. Stearns et le Rév. T. Harris.

Il a été décidé de ne pas envoyer d'inspecteurs dans un rayon de plus de 20 milles de Montréal, à moins que les plaignants ne garantissent la moitié des frais.

Un cas particulièrement triste a été rapporté à la société. Il s'agissait d'un cheval qui aurait été battu à mort à Berdeaux. Celui qui s'était rendu coupable de cette offense a été arrêté et condamné.

Les inspecteurs font le rapport suivant pour le dernier mois : condamnations, 61 ; avertissements, 84 ; enquêtes spéciales, 33 ; animaux abattus ; propriétaires de chevaux qui ont reçu ordre de laisser leurs animaux dans leurs écuries, 6.

SAUVETAGE EMOUVANT

Sur le fleuve, en face du Parc Viau

Les habitués du Parc Viau ont été témoins, hier soir, d'une aventure qui, pour avoir été pour certains d'entre eux la source d'un certain plaisir, n'en a pas moins failli être la cause d'une tripe royade.

Vers six heures, deux Américains et une Américaine de New-York, en voyage de touristes à Montréal, goûtaient paisiblement le doux plaisir d'une promenade sentimentale en chaloupe sur le fleuve Saint-Laurent, en face du Parc Viau, lorsque survint tout à coup un incident qui n'était pas du tout dans le programme.

L'un d'eux, voulant changer de siège, fit tant et si mal qu'il chavira la chaloupe, et tous furent précipités à l'eau.

M. A. Lamy, marchand de la rue Notre-Dame, et M. P. Boire, de la maison Gault Bros., qui se trouvaient en ce moment sur les jeux, sautèrent immédiatement dans une chaloupe et se portèrent au secours des naufragés.

Ils réussirent à sauver la jeune fille, au moment où cette dernière allait disparaître sous l'eau pour la dernière fois. Un autre des passagers réussit à se cramponner à la chaloupe des sauveteurs, tandis que l'autre put nager vers la chaloupe qui s'en allait à la dérive, et put s'y maintenir jusqu'à ce qu'on vint à son secours.

UN AUTRE BRAVE

On nous apprend que M. Jos. Chagnay, résidant au No 341 rue Jeanne d'Arc, à Maisonneuve, a aidé puissamment M. Jos. Lamarre, lors du sauvetage du jeune Lebonté qui, ces jours derniers, a failli se noyer accidentellement dans une profonde carrière de Maisonneuve. M. Lamarre qui s'est jeté à l'eau ne sait pas nager et peut-être aurait-il été victime de son dévouement sans l'heureuse intervention de M. Chagnay qui le saisit ainsi que le jeune Lebonté et les ramena au rivage.

DEPUTES EN VOYAGE

M. F. X. Dupuis invite quelques-uns de ses collègues à une excursion sur le lac St François

M. F. X. Dupuis, M. P. P., a invité un certain nombre d'intimes à prendre part à une excursion, qu'il a lui-même organisée, pour vendredi, le 12 juillet prochain.

M. Dupuis possède sur le lac St François, en haut de St Anicet, une île qui porte son nom, et qui de l'aveu de tous, est un véritable Eden.

C'est là que les excursionnistes se rendront, pour oublier un instant, devant la belle nature qu'ils auront là sous les yeux, les tracasseries de la vie politique. Ce sont MM. Hector Caron, député de Maskinongé ; Jean Prévost, député de Terrebonne ; Hector Champagne, de Deux-Montagnes ; C. S. Cherrier, de Laprairie ; Dr T. B. de Grosbois, de Sheffort ; A. G. Bourbonnais, de Soulanges ; Jérémie Décarrie, d'Hochelaga ; Dr G. A. Lacombe, de Ste Marie de Montréal.

Le voyage se fera en yacht.

De l'île Dupuis, nos législateurs se rendront à Stanley Island et à Cornwall, puis ils reviendront à Montréal sur un bateau de la compagnie du Richelieu, sautant, en passant, les rapides de Lachine.

Bon voyage aux excursionnistes !

A LONDRES

Grande assemblée en faveur de la politique de guerre du gouvernement

Londres, 10 — Une assemblée a eu lieu, ce matin, au Guild Hall, en faveur de la politique de guerre du gouvernement. Au point de vue jingo., cette assemblée convoquée par un groupe de spéculateurs pour faire la contre-partie aux récentes démonstrations pro-Boers, a remporté un grand succès. Le lord-maire Green, plusieurs citoyens très influents et une foule énorme y assistaient.

COURRIER DE QUEBEC

(De notre correspondant particulier)

Québec, 10 — Un pèlerinage de Sorel, composé de près de mille personnes, est de passage ici, ce midi, de retour de Ste Anne de Beaupré.

—Le coroner Belleau est monté à Pont Rouge, comté de Portneuf, ce matin, sur réception d'une dépêche annonçant la découverte du cadavre de M. A. E. Small, marchand, de Montréal, qui s'est noyé la semaine dernière dans la rivière Jacques Cartier, au cours d'une excursion de pêche.

Il y aura enquête cet après-midi.

—Au moment où la famille Daigle, domiciliée rue Hermine, St Sauveur, de Québec, sortait pour enterrer un jeune bébé, une fillette âgée de trois ans, alla dans la cour et mit le feu à ses vêtements, en jouant avec des allumettes.

Malgré les soins empressés du docteur Gosselin, l'enfant n'a guère de chance d'en réchapper.

— Le paquebot "Wassau," de la ligne Franco-Canadienne, venant de Marseilles, est arrivé ici vers une heure, cet après-midi, en route pour Montréal. C'est le premier vaisseau de cette ligne qui entre dans notre port.

Il portait 63 passagers, tous des mineurs belges qui s'en vont au saut Ste Marie, Ontario.

Le paquebot "Lake Mégantic" est attendu ici vers cinq heures, demain matin, avec 500 passagers.

Ce vaisseau a fait une traversée très rapide.

PERDUE

Hier matin, à 11 heures, disparaissait du domicile de ses parents, Yvonne Gascon, âgée de 2 ans et 4 mois, enfant de Xalophon Gascon, boulanger, No 1304 avenue Hôtel-de-Ville, Mile-End.

L'enfant était nu-tête, avec une tresse de cheveux attachée avec un ruban rouge. Elle portait une petite robe en indienne rose, à manchettes.

Ceux qui auraient rencontré l'enfant feraient cesser la poignante anxiété des parents en la ramenant à l'adresse plus haut citée.

LA LIGNE FRANCO-CANADIENNE

Le nouveau steamer nolisé par la ligne Franco-Canadienne, le "Garth Castle" est parti de Table Bay, (Sud Africain), le 1er mai dernier et atteignait Londres 20 jours après. C'est un record.

Avec une flotte de paquebots rapides comme le "Garth Castle", la ligne Franco-Canadienne ne peut qu'obtenir les plus heureux résultats financiers. Le "Garth Castle" partira du Havre pour Montréal, samedi, le 13 juillet.

Le "Wassau" de la même ligne doit arriver ici demain.

UN MARTYR MONTREALAIS

M. André Grasset de St Sauveur

De la "Semaine Religieuse de Montréal"

Tous les Canadiens qui ont eu le bonheur de descendre dans la crypte de l'église des Carmes, rue de Vaugirard, à Paris, et d'y prier sur les ossements des martyrs de 1792, se rappelleront, avec une religieuse émotion, le nom que nous venons d'écrire en tête de cet article.

Ils auront sans doute éprouvé une sorte d'étonnement mêlé de pieuse fierté, en lisant sur les plaques commémoratives du célèbre sanctuaire, parmi ceux d'autres noms de prêtres, de religieux et d'évêques massacrés en haine de la foi, celui d'un compatriote : M. André Grasset, de Saint-Sauveur.

Ce sera pour eux, comme pour nous tous d'ailleurs, une grande joie et même un sujet d'orgueil national, d'apprendre que l'on va bientôt proposer aux honneurs de la canonisation ces centaines d'ecclésiastiques.

Se rendant aux instances réitérées qui lui étaient adressées depuis plusieurs années, et qui devenaient chaque jour plus nombreuses, Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, par mandement en date du 3 mars dernier, a institué le tribunal chargé d'instruire la cause de ces prêtres. Le prélat formait en même temps une commission spéciale, pour aider à recueillir tous les documents utiles, et aussi à procurer les ressources que pourront exiger les recherches à faire.

Avec la permission de Mgr l'archevêque de Montréal, c'est dans la lettre même que lui envoie à ce sujet le vénéré cardinal et dans les pièces qui l'accompagnent, que nous puisons les renseignements donnés ici.

Nous n'avons pas à refaire au long l'histoire de la persécution religieuse inaugurée en France par l'Assemblée Constituante en 1791, poursuivie l'année suivante par l'Assemblée Législative, et terminée dans le sang du clergé séculier et régulier, cette même année au mois de septembre, par la Commune. Ce drame cruel et sanglant est trop connu !

La Constituante avait décrété la Constitution civile du clergé français. De par cette loi, la France se trouvait séparée de l'Eglise et du Souverain-Pontife. C'était le schisme.

Une protestation unanime se fit entendre d'une extrémité à l'autre du pays, partie tout à la fois de la bouche des évêques, des prêtres et des laïques. Le gouvernement tenta d'étouffer cette généreuse protestation, en portant un nouveau décret, qui obligeait les ecclesiastiques à prêter le serment à la Constitution civile du clergé, ou à perdre leurs bénéfices.

Henri VIII, a-t-on écrit, n'avait trouvé que quatre évêques pour s'opposer à ses projets, et la prétendue Réforme avait triomphé en Angleterre. En France, sur plus de cent trente évêques, quatre seulement prêtèrent le serment imposé par les sectaires, et la fidélité courageuse des autres fut limitée par la masse du clergé.

Mais les ennemis de l'Eglise ne désarmèrent pas. L'héroïsme de la résistance les fit entrer dans une rage barbare. Malgré la protestation du pape Pie VI, l'Assemblée Législative déclara "suspects" les prêtres insermentés, et les désigna ainsi aux coups d'une populace ivre de colère et de carnage.

Bientôt, la Commune, la hideuse Commune, entre en scène. Elle traque comme des bêtes fauves tous les prêtres qui refusent de prêter le serment.

Par une première confession de foi, ils ont perdu leurs bénéfices ; une seconde confession les fait jeter en prison ; une troisième leur méritera la palme du martyre.

"Le dimanche, 2 septembre 1792, raconte Mgr Péchenard, l'éminent recteur de l'Université catholique de Paris, tout était prêt. Au signal convenu, les assassins s'élancent dans le jardin des Carmes, en réclamant à grands cris l'archevêque d'Arles, frappé un des premiers, tandis que les autres tombent sous les coups des balles et des piques. Bientôt le massacre se régularise et se poursuit méthodiquement ; "Les prêtres poussés dans l'église sont amenés ensuite devant une espèce de tribunal, qui s'installe à deux pas des "bourreaux... De là, ils sont conduits aussitôt au perron fatal pour y être massacrés et meurent en vrais martyrs."

Des scènes analogues se passent, en même temps, dirigées toujours par les révolutionnaires. A l'Abbaye et à Saint-Firmin.

"Quelques prêtres, ajoute Mgr Péchenard, providentiellement échappés aux coups des "bourreaux et témoins oculaires des massacres, les ont fait connaître dans des relations pleines d'intérêt. Ils ont dit la sérénité de ces victimes, et l'étonnement de "leurs bourreaux, en les voyant marcher à "la mort, selon l'expression d'un communard, "avec autant d'allégresse et de gaieté que s'ils étaient allés à la noce."

N'était-ce point là l' "Ibant gaudentes" des Actes des Apôtres ?

Aussi, quand Pie VI fut informé de ce qui s'était passé aux Carmes, à l'Abbaye et à Saint-Firmin, se hâta-t-il de saluer le premier, dans un acte officiel, du beau nom de "martyrs", tous ces héros morts pour la défense de la foi et la liberté de l'Eglise.

C'est la ratification explicite et solennelle de cette parole pontificale, qu'il s'agit maintenant d'obtenir du Saint-Siège.

Nous y travaillerons de toutes nos forces, en union avec nos frères de France, en pensant que la canonisation des "Martyrs des Carmes" ou "Martyrs de Septembre" portera sur les autels un Canadien de Montréal, notre compatriote, M. André Grasset, de Saint-Sauveur.

LES INCENDIAIRES

Les commissaires des incendies leur font une guerre à outrance

Les jeunes Brissette et Fraser devant la commission

Les commissaires des incendies ont siégé, ce matin, à la chambre No 10, du palais de justice, sous la présidence de M. Avila Bourbonnais, M. P. P.

On s'est occupé de l'accusation portée contre les jeunes Brissette et Fraser, que l'on tient responsables du feu qui a eu lieu chez Brunelle et Cie.

Le principal témoin entendu a été M. A. Brûlé. Il a vu les deux accusés rôder autour de l'établissement Brunelle, le soir de l'incendie. Il jure que Brissette et Fraser se sont tenus assez longtemps, ce soir-là, dans la ruelle conduisant au hangar, où le feu a été mis. Il est certain que personne n'a passé par là après eux, jusqu'au moment où l'on s'est aperçu de l'incendie.

Les commissaires se sont séparés à midi et demi, pour continuer de nouveau cette enquête à 2 heures, cet après-midi.

La preuve circonstantielle est fort compromettante, pour les deux accusés, qui vont être probablement condamnés à subir leur procès devant la Cour du Banc du Roi.

Le secrétaire de la commission, M. Hémond, vient d'assigner tous les témoins nécessaires pour recommencer les investigations dans l'incendie de l'édifice du "Semi-Ready". On se propose de ne rien épargner pour conduire cette dernière enquête à bonne fin.

La plus grande popularité est acquise d'ores et déjà à cette cause si importante. Mgr l'archevêque a promis au cardinal archevêque de Paris de s'associer à ses efforts, en provoquant des prières dans les communautés religieuses et parmi les fidèles ; Sa Grandeur a de plus envoyé une offrande généreuse, destinée aux frais généraux du procès canonique qui va s'ouvrir.

Sur sa demande, M. le juge Babin a bien voulu se charger de préparer pour la commission parisienne des notes biographiques, relatives à la famille du martyr montréalais.

Nous publierons ici même ce travail, aussitôt qu'il sera achevé. Enfin, une personne s'est empressée de promettre cent dollars pour un tableau futur de M. Grasset, qui devra être placé dans la cathédrale.

Mais la réalisation de ce dernier projet est remise à plus tard. En attendant, Monseigneur ouvre une souscription en faveur du procès lui-même. Les offrandes que l'on sera inspiré de faire pour une entreprise qui intéresse tous les Canadiens à un si haut degré pourront être adressées à M. le directeur de la "Semaine Religieuse," à Montréal.

Ces aumônes seront immédiatement transmises à l'archevêque de Paris.

Terminons par quelques notes dues à l'obligeance de Mgr de Teil, vice-postulateur dans la cause des "Martyrs de Septembre":

"André Grasset de Saint-Sauveur, chanoine de l'église métropolitaine de Sens, naquit le 3 avril 1758, à Montréal, qui faisait alors partie du diocèse de Québec.

"Il était fils d'André Grasset de Saint-Sauveur et de Joséphine Quesnel Fombianche.

"J'ai pu me procurer l'extrait de son acte de baptême, daté du 4 avril 1758, et avoir ainsi la preuve indéniable qu'un enfant de Montréal est venu mêler son sang à celui des évêques et des prêtres qui sauvèrent la France du schisme, en préférant la mort à l'apostasie.

"Il fut enfermé au couvent des Carmes, converti en prison, et massacré en haine de la foi pour refus du serment à la Constitution civile du clergé, le 2 septembre 1792.

"Son nom figure sur les plaques de la crypte avec le titre de "Quebecensis." On ignorait qu'il fut originaire de Montréal."

NOUVELLES DE JOLIETTE

(De notre correspondant particulier)

Juillet, 10 — Nos militaires sont arrivés sains et saufs de leur courte campagne au pays triluvien. Malgré que le soleil torride ne s'ait un peu importunés de ses brûlantes carresses, l'agréable site du camp, les charmes de la cité des Trois-Rivières et l'exquise urbanité de ses habitants leur laissent à tous de bien doux souvenirs. Le 83ème régiment forme des voeux pour être appelé désormais à suivre ses exercices annuels en la cité trifluvienne qui a su lui faire ainsi qu'à tous les autres régiments un enthousiaste et cordial accueil. La population de Joliette a salué avec joie le retour de ses volontaires au teint bruni, au pas cadencé, à l'allure martiale, qui ont bien profité des heures trop courtes consacrées à leur formation militaire et qui sont maintenant prêts à répondre avec honneur au premier appel de la patrie en danger.

—Les derniers orages ont laissé dans notre région des traces profondes et durables. A Ste Mélanie, la foudre est tombée sur la grange de M. Octavien Vincent. La dernière récolte de foin était encore tout entière dans le bâtiment et a été consumée sans qu'on puisse en sauver la plus faible partie. Heureusement on a réussi à protéger efficacement les autres bâtisses. Les pertes sont estimées à $500. M. Vincent n'a pas un sou d'assurance.

—A St Félix de Valois, samedi dernier, les nombreux amis de M. le docteur Henri Ducharme ont organisé une charmante soirée pour célébrer dignement la promotion de cet estimable et fidèle célibataire dans le saint état du mariage.

—Ce matin, sous les auspices de l'Harmonie de Joliette, une grande excursion de Joliette à Shawinigan Falls a attiré parmi nous un grand nombre de personnes des paroisses environnantes qui ont voulu profiter de cette belle occasion d'aller visiter la ville naissante qui s'élève sur les bords de la rivière St Maurice. La population de notre district a voulu en même temps prouver ses sympathies à notre corps de musique et elle a répondu avec empressement à l'appel de ceux qui ont organisé cette jolie fête au profit de l'Harmonie de Joliette.

RESPECT AU BEAU SEXE

Frédéric Charron, des îles de Boucherville, convaincu d'avoir assailli sa belle-mère, a été condamné cet après-midi à 82 d'amende et les frais.

INCENDIE A JAMESTOWN

Jamestown, N. Y., 10 — De bonne heure, ce matin, le feu a détruit les édifices Burch, Thomas et Merz. Les pertes s'élèvent à $25,000.

COURRIER D'ARTHABASKA

(De notre correspondant particulier)

Arthabaska, 10 — Mesdemoiselles Lavergne et Filiatrault sont revenues hier d'une promenade à Trois-Rivières.

—Le conseil de Victoriaville a passé un règlement accordant un bonus de $20,000 à la manufacture de chaussures qui doit s'établir ici.

—On nous informe que toutes les réparations sont faites maintenant, sur le Québec Central. Les trains, comme par le passé, reprendront leur service régulier. Ils passeront encore par la Chaudière, durant quelques jours.

—Ce matin, est parti, de L'Avenir, le pèlerinage organisé par M. l'abbé Milot. La fanfare de l'Avenir l'accompagne, ainsi que l'harmonie de La Baie. Mgr Bruneault fera aussi le trajet à bord du Trois-Rivières." Il prêchera à bord du bateau ou à Ste Anne.

—MM. Paquet et Godbout sont actuellement à construire une allonge à l'église de St Fortunat de Wolfestown, ainsi qu'un nouveau presbytère.

—La crue des eaux de la semaine dernière a emporté la scierie de M. C. Croteau, de Wolfestown.

—M. Stone, manufacturier de voitures, à Waterloo, s'est fait couper deux doigts et lacérer toute la main droite.

—Un employé infidèle du Boston and Maine vient d'être pincé. Depuis quelque temps on constatait la disparition de divers objets et l'on ne savait à qui attribuer ces larcins, quand on découvrit que c'était Henri Fullum. Après des perquisitions faites au domicile de ce dernier, plusieurs objets furent trouvés. Inutile de dire que Fullum a obtenu un "congé illimité."

—M. Louis Bégineul, marchand du Lac Mégantic est de retour d'Europe où il est allé par affaires et visiter en même temps les siens.

—Les contribuables du Lac Mégantic, ont approuvé un règlement autorisant le Conseil de cette municipalité à faire un emprunt de $40,500 pour la construction d'un système d'aqueduc et d'égouts.

—Un nonagénaire vient de mourir à Shefford, Stephen Bomker l'un des pionniers de ce canton, y était établi depuis au delà de 50 ans.

—Charles Goddard, a été frappé d'insolation en faisant le trajet en voiture de Rock Island à Claswell's Mills. Il mourut en arrivant chez lui. Il était employé aux moulins Caswell depuis au delà de 20 ans.

NOTES PERSONNELS

Au St James — J. A. Gauvreau, Boston ; E. C. Hopkins, Québec ; J. Johnson, Toronto ; John H. Sterr, W. R. Junction ; W. A. Ward, sous's, Troy, N. Y. ; Ross, New Westburg ; Ed. Catudal, St Jean ; Thos. Brown, Cèdres ; Jas. Murphy, Dever, N. H. ; W. H. Funk, Albany ; Jas. Cussack, do ; Geo. Frederick, Troy ; L. E. Désilets, do ; H. G. Owen, Ottawa ; Louis Gilbert, do ; Ida Gilbert, do ; Georgiana Gilbert, do ; J. Cok et dame, do ; P. P. Paylars, et dame, Chicago ; S. Landry, Portland ; F. D. Griffin, Galveston, Tx. ; Mme Griffin, do ; T. Prest, Toronto ; P. King, Portland ; F. H. Rice, Boston ; E. Cote, Hartford, Con. ; E. Martin, Ottawa ; D. L. Lemire, Boston, Mass. ; Thomas Massey, Cornwall ; C. H. Goconzo, Toronto ; Mlle Johnston, cité ; John Murphy, Fraserville ; M. Liberly, Troy ; R. Martin, do.

Sont à l'hôtel Riendeau : R. C. Laurier, Laurentides ; Jules Allard, St François du Lac ; I. Bergeron, Trois-Rivières ; M. Ferron, Grand'Mère ; E. Guilbault, St Jérôme ; A. R. Pepin et dame, Ottawa ; J. Martin, Québec ; J. A. Shannon, Pembroke, Ont. ; Arthur Clément, St Hyacinthe ; Joseph Trudeau, Chambly, Q. ; H. Lafond, Henryville ; A. Toussignant, Ste Sophie ; J. N. Thibaudeau, M. P., Lac Mégantic ; Albert Guertin, M. D., et dame, St Jean-Baptiste, Rouville ; A. D. Artois, Farnham ; J. B. D. Avignon, Farnham ; A. O. Godin, ptre, Québec ; J. L. Denis, La Baie du Fèvre ; G. P. Dussault, Deschambault ; J. B. Filion et dame, Ottawa ; Mgr Gauthier, Québec ; L. A. Jourdain et fils, Trois-Rivières ; Alfred Lamontagne, Sherbrooke ; Jos. Légage, Québec ; René Gagné, Québec ; Edmond Bilodeau et fils, Québec.

Hôtel Richelieu — M. R. Waters et femme, Minnéapolis, Minn. ; Sam. Waters, Minnéapolis, Minn. ; M. C. Waters, Minnéapolis, Minn. ; Chas Oliver et femme, Minnéapolis, Minn. ; A. Reutblinger et famille, Louisville, Ky. ; J. Swanston, New-York ; J. Chiniquy, Ste Anne, Ill. ; L. Masson, Kankakee, Ill. ; T. Meloche, Truckee, Névada ; L. Archambault, Ste Barbe, Qué. ; J. Létourneau, Ste Cécile, Qué. ; L. Dumouchel, Valleyfield, Qué. ; L. Denis, Napierville, Qué. ; Augustin Mousseau, Rockland ; Mlle Alice Deautre, Rockland ; Mlle Bernadette Dion, Rockland ; J. O'Dowd, Lachine, Ont. ; N. F. Morrison, Newark, N. J. ; J. E. McCarthy, New-York ; L. Canelle, Lachine, Qué. ; G. Wilson et femme, Poughkeepsie, N. Y. ; N. C. Cormier, Plessisville, Qué. ; N. Gervais, Contrecoeur, Qué. ; J. Beauchamp et femme, Sherbrooke, Qué. ; J. S. Labrecque, Sorel, Qué. ; H. E. Joron, Bécancour, Qué. ; F. H. Stratton et femme, Lowell, Mass. ; F. Fonfram et femme, Lowell, Mass. ; J. Moss et famille, Bridgeport, Conn. ; H. Kreiger et femme, Bridgeport, Conn. ; F. B. Hill et famille, Martinsville, Ont. ; C. H. Zimmerman et famille, Ind. ; C. R. Pierce, Erié, Pen. ; J. M. Humphrey, Waterbury, Conn. ; G. H. Barres, Waterbury, Con.

—Le "Huron", le mail coach de l'Ecole d'Equitation, qui avait dû interrompre ses voyages de l'hôtel Viger à Beaconsfield, par Lachine, à cause des mauvais temps des derniers jours, a recommencé hier son service. Il y avait nombreuse et élégante compagnie pour cette reprise sportive. Sur les sièges : Mlles R. Roy, Leclaire, G. et M. Sauvalle ; MM. G. Cleghorn, A. de Pierrepont, M. Sauvalle, P. de Bellefroi, T. Reeb. M. G. Cleghorn avait pris les rênes et a conduit avec une adresse consommée.

CAUSES DE CANONISATION PENDANTES

Les causes de canonisation actuellement pendantes, près de la Sacrée Congrégation des Rites, sont au nombre de deux cent quatre-vingt-sept. Elles s'échelonnent du XIVe au XIXe siècle.

Il y en a deux du XIVe siècle, trois du XVe, seize du XVIe, soixante-dix du XVIIe, soixante-quatorze du XVIIIe, et, ce qui est vraiment consolant à constater, cent trente causes appartiennent au seul XIXe siècle.

Le clergé séculier en fournit trente-cinq ; le clergé régulier deux cent cinquante et une, et les simples fidèles, treize. Parmi ces dernières, nous remarquons celles de la vénérable Jeanne d'Arc et de la vénérable Anna-Marie de Taigi, et aussi les causes des deux reines, Marie Stuart d'Ecosse et Marie-Christine de Savoie, reine des Deux-Siciles, morte en 1806.

EN AUSTRALIE

On fait bien les choses en Australie.

Le train qui transportait le duc d'York de Melbourne à Sydney, était, naturellement, des plus confortables. Mais en outre, de Melbourne à Albury, il courait entre deux haies de soldats munis de drapeaux, tous en vue l'un de l'autre, et se faisant des signaux avec leurs drapeaux pendant le jour, avec des fusées pendant la nuit. Le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud n'avait pas mobilisé moins de 2,300 hommes pour surveiller les ponts et les passages à niveau. Une locomotive courait en avant du train royal ; un second train venait derrière, prêt à apporter ses services ; deux autres se tenaient prêts à partir sur deux points principaux de la ligne.

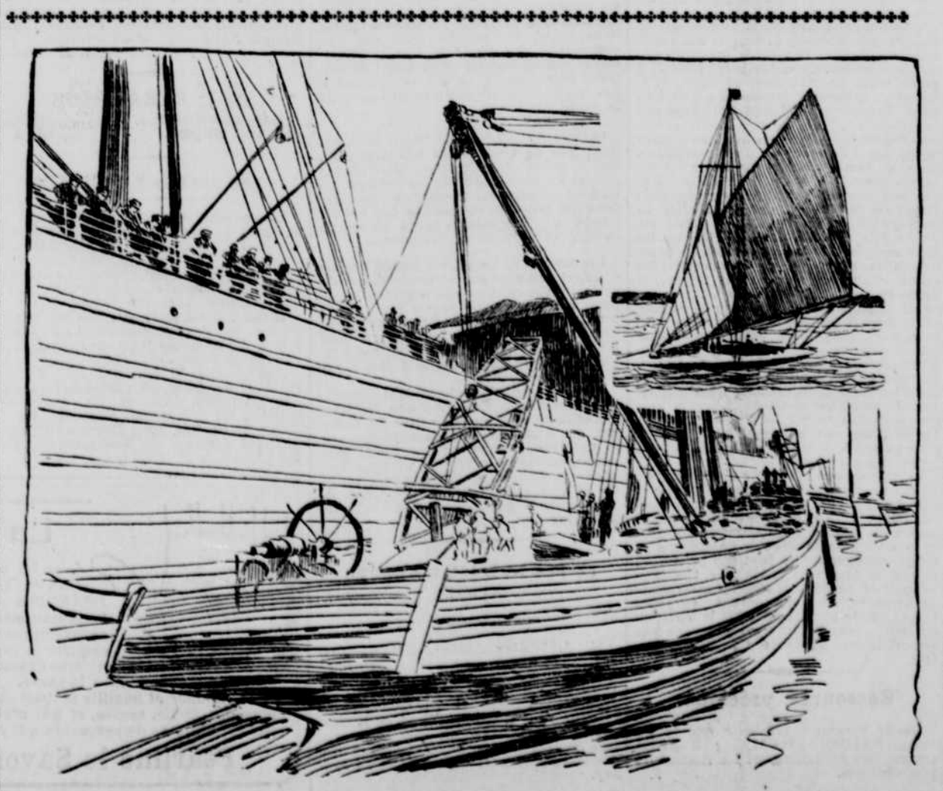

L'ARRIVEE DU "GRAY FRIAR" HIER MATIN AU QUAI JACQUES-CARTIER. LE GRAY FRIAR A ETE TRANSPORTE D'ANGLETERRE A MONTREAL PAR "L'AUSTRALASIAN"

NOUVELLES DE L'EPIPHANIE

(De notre correspondant particulier)

L'Epiphanie, 10 — Nous sommes actuellement en pleine saison de fenaison, l'on s'attend à une récolte de foin sans précédent. Nos cultivateurs sont dans la jubilation.

—Un club de bain a été organisé par quelques-uns de nos entreprenants concitoyens. L'endroit choisi est près des manufactures et moulins des Messieurs Lynch, dans notre village, au centre de notre petite rivière, à eau limpide et courante, qui donne à cet endroit de 10 à 12 pieds de profondeur. Une baignoire a été construite et sera certainement très achalandée par tous les amateurs. Cette innovation arrive à temps et est excellente au point de vue de l'hygiène.

—La commission scolaire a fait préparer les plans pour la construction d'une école dans le rang de St Esprit.

Tous les cantonniers du C. P. R., section de l'Epiphanie, ont repris leur ouvrage hier matin. L'opinion générale ici est que la grève des cantonniers du C. P. R. n'avait pas sa raison d'être, et n'aurait jamais dû être supportée et soutenue par l'Union.

—Les travaux de notre presbytère sont commencés et les fondations avancent rapidement.

LA PRUDENCE

Voici une curieuse anecdote à propos de la présence de la mission marocaine à Paris.

C'était pendant le règne d'un des prédécesseurs du sultan actuel. Le hasard avait jeté dans la capitale du Maroc un prestidigitateur italien qui, amené au palais pour y donner une représentation, émerveilla la cour par ses trucs. Mais ce fut surtout la résurrection de deux pigeons, auxquels il recolla la tête, qui causa au souverain la plus grande surprise.

Le sultan fit signe au prestidigitateur d'attendre un instant, fit venir deux esclaves et lui donna l'ordre de renouveler sur eux l'expérience qui avait si bien réussi sur les pigeons. L'Italien, lui, ne perdit pas la tête. Il répondit qu'il lui fallait quinze jours pour faire fabriquer des outils pour cette seconde opération et, la nuit suivante, il quittait précipitamment la capitale du Maroc.

Au Maroc, au moins autant qu'ailleurs, la prudence est la mère de la sûreté.

LA BOURSE

Montréal, 10 juillet 1901.

Les cours sont très faibles ce matin, et les valeurs actives subissent de fortes baisses. Les Tramway de Montréal, principalement, cèdent sous l'attaque des baissiers et descendent à 295. Les autres sont moins affectés. Toronto perd une fraction. Le Pacifique perd ⅜ de point sur l'ouverture. Les valeurs de la Dominion Steel sont faibles, ainsi que le Dominion Coal Co.

Par exception, Montréal Power est bien supporté et grâce à la meilleure perspective qui est devant la Royal Electric, on arrive à faire gagner au Montreal Power, 2¾ points.

New-York est à la baisse encore. Les chemins de fer à mais sont les plus faibles, par suite de mauvaises nouvelles de la récolte sur pied. Mais la faiblesse est générale. La nouvelle d'expéditions d'or pour l'Europe augmente encore le désarroi. Londres vend des valeurs américaines à New-York.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p. m. :

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Un Pc R.....	103¾	103	D Coal Pf...	116	115
Dt. Un. F. R.	.....	.....	L " Com	.....	.....
" uluth Com.	12	10	" Pref	.....	.....
" Pref.	21	20	Flem C & C..	.....	.....
W. F. R.....	125	115	R. Mont.....	.....	234
M. S. Ry.....	296	295	R. Onta.....	.....	122¾
" n "	293	290	R. St N A...	.....	.....
Tor. "	110¾	110	R. Molson....	205	203¾
Hal. "	93¼	93	R. Tor	.....	.....
S. John Ry....	.....	124¾	R. Marc	135	133
Twin C. T.	92¾	91¾	Royal R.....	.....	.....
" pfd	.....	140	R. Ottawa.....	.....	.....
Ret Ont.....	149¼	119¾	R. Royal.....	180	175
C. Cable.....	187	180	R. N Scotia...	.....	.....
M. Tel.....xd	173	170	R. E Tow.....	.....	151½
Bell T....xd	176	171	R. Québec.....	.....	.....
D I & Steel, c	35½	35	R. Union	.....	101½
"	88	84	R. Comm.....	.....	145¾
M. H. & I.....	90	90¾	R. Hoche.....	140	145
P H & Light	.....	.....	N W Lands	.....	.....
Un. G